

EXPRESS

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

Bienvenue à bord de votre véhicule	4	La conduite.....	126
L'extérieur	4	Rodage	126
L'habitacle.....	6	Démarrage, arrêt du moteur	127
Le poste de conduite	8	Commande de vitesses	132
Les aides à la conduite	10	Particularités des versions Diesel.....	133
La sécurité à bord	12	Particularités des versions essence	135
L'identification du véhicule - étiquettes	14	Frein de parking.....	137
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Environnement.....	138
Les dépannages	18	Conseils entretien et antipollution.....	139
Faites connaissance avec votre véhicule	20	Conseils de conduite, eco conduite	140
Clé, télécommande.....	20	Système de surveillance de pression des pneumatiques	144
Portes et ouvrants.....	25	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	147
Sièges avant.....	33	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite.....	152
Cloison de séparation pivotante	38	Limiteur de vitesse.....	159
Places arrière.....	39	Régulateur de vitesse	162
Ceintures de sécurité.....	44	Aides au stationnement	166
Dispositifs complémentaires de sécurité	49	Appel d'urgence.....	175
Sécurité enfants.....	57	Votre confort	178
Sièges enfants.....	62	Aérateurs, chauffage et climatisation	180
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant.....	80	Équipement multimédia	187
Poste de conduite	83	Équipements habitacle	189
Ordinateur de bord	86	Rangements, aménagements habitacle	195
Témoins lumineux	99	Transport d'objets	200
Direction.....	103	Entretien	205
Rétrovision.....	104	Accès moteur, niveaux	205
Éclairages et signalisations	106	Batterie	213
Avertisseurs sonores et lumineux.....	111	Nettoyage	215
Essuie-vitres	112	Conseils pratiques.....	219
Réservoir carburant	118	Pneumatiques.....	219
Réservoir réactif.....	121		

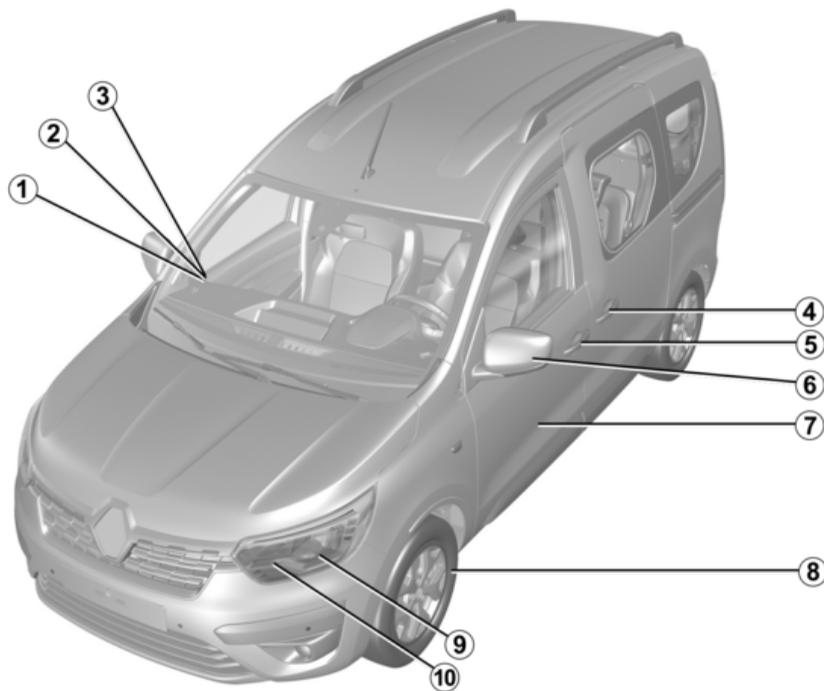
SOMMAIRE

Dépannage	235
Feux, éclairages : remplacement des lampes	239
Balais d'essuie-vitres : remplacement	249
Fusibles	251
Pré-équipement radio	254
Installation et utilisation d'accessoires.....	255
Anomalies de fonctionnement	257
Caractéristiques techniques	262
Informations véhicule.....	262
Pièces de rechange et réparations.....	274
Justificatifs d'entretien	275
Contrôle anticorrosion	281

L'EXTÉRIEUR

1

48188



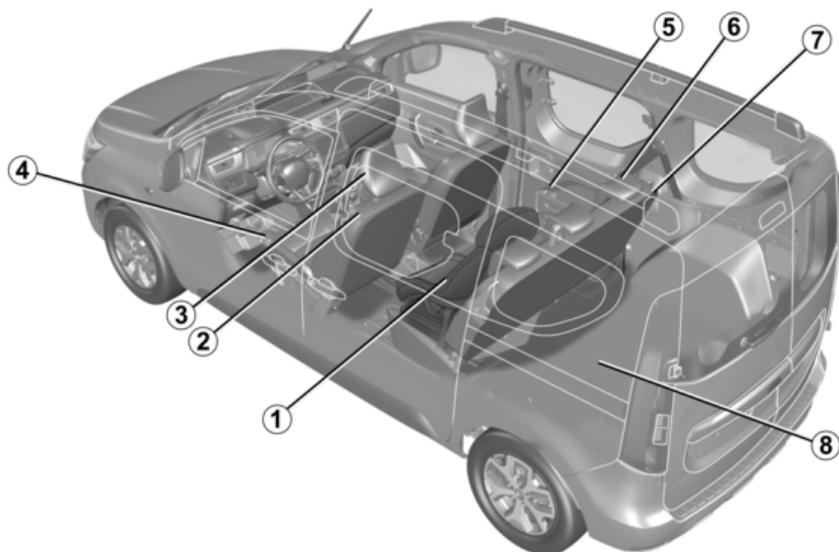
L'EXTÉRIEUR

- 1** Essuie(s)-vitre(s) → **112**
- 2** Lève-vitres → **189**
- 3** Désembuage → **183**
- 4** Clé/télécommande → **20**
- 5** Verrouillage/déverrouillage des portes → **29**
- 6** Entretien de la carrosserie → **215**
- 7** Rétroviseurs → **104**
- 8** Pneumatiques → **219**
- 9** Feux : fonctionnement → **106**
- 10** Feux : remplacement → **239**

L'HABITACLE

1

49186

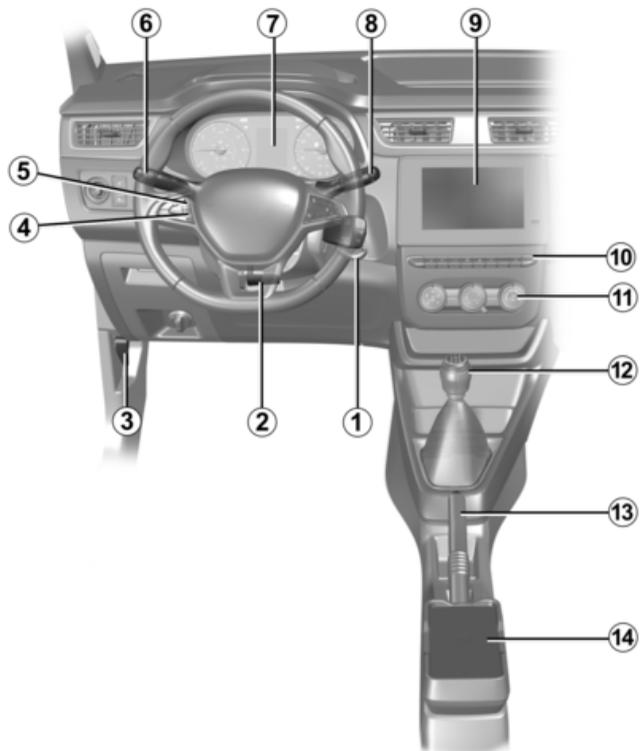


L'HABITACLE

- 1 Sécurité enfants → 57**
- 2 Sièges avant → 33**
- 3 Appuis-tête avant → 33**
- 4 Réglage de la position de conduite → 33**
- 5 Rangements, aménagements habitacle → 195**
- 6 Appuis-tête arrière → 39**
- 7 Banquette arrière → 40**
- 8 Rangements/aménagements coffre → 200**

LE POSTE DE CONDUITE

1



56457

LE POSTE DE CONDUITE

- 1** Contacteur de démarrage à clé → **127**
- 2** Réglage volant → **103**
- 3** Déverrouillage capot moteur → **205**
- 4** Limiteur de vitesse → **159**
- 5** Régulateur de vitesse → **162**
- 6** Eclairage extérieur → **106**
- 7** Tableau de bord → **99**
- 8** Commandes ordinateur de bord → **86**
- 9** Écran multimédia → **187**
- 10** Siège(s) chauffant(s) → **33**
- 11** Chauffage/climatisation → **183**
- 12** Levier de vitesses → **132**
- 13** Frein de parking → **137**
- 14** Chargeur sans fil - recharge à induction → **187**

LES AIDES À LA CONDUITE

1

48191



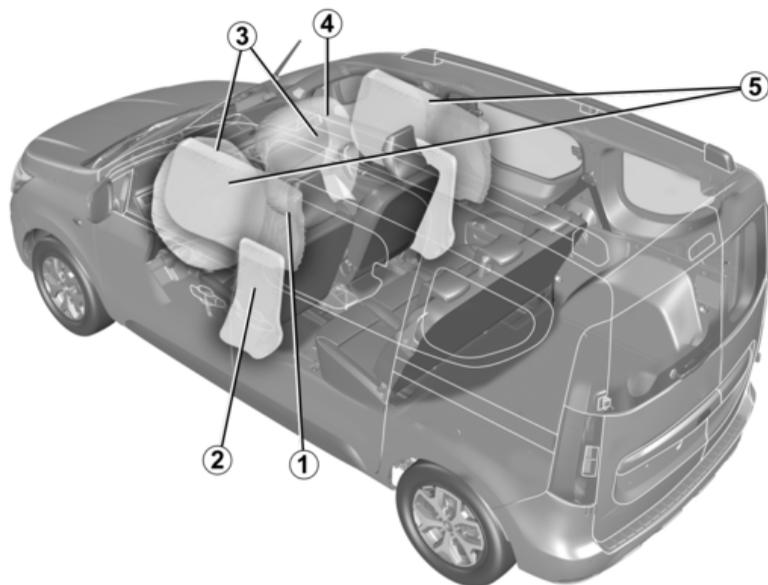
LES AIDES À LA CONDUITE

- Système de surveillance de pression des pneumatiques ➔ **144**
- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite ➔ **147**
- Caméra arrière ➔ **156**
- Limiteur de vitesse ➔ **159**
- Régulateur de vitesse ➔ **162**
- Aide au parking ➔ **166**
- Caméra de recul ➔ **171**
- Avertisseur d'angle mort ➔ **152**

LA SÉCURITÉ À BORD

1

49281



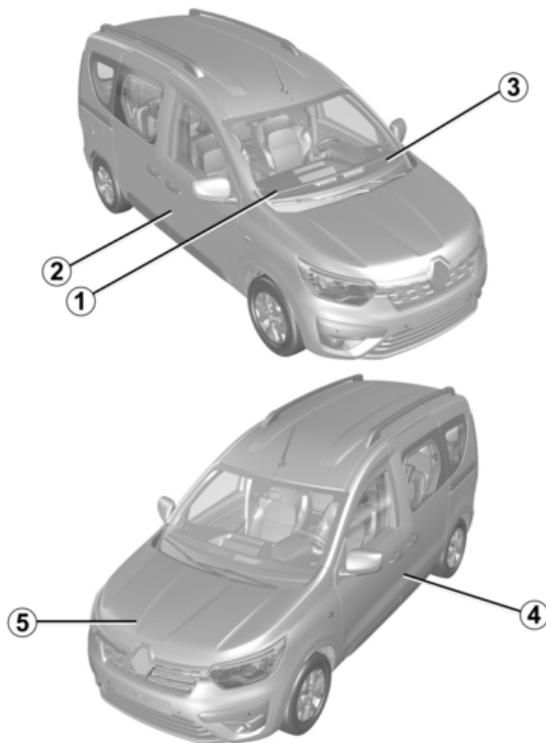
LA SÉCURITÉ À BORD

- 1** Ceintures de sécurité → **44**
- 2** Airbags latéraux → **54**
- 3** Airbags frontaux → **49**
- 4** Inhibition airbag frontal passager → **80**
- 5** Airbags rideaux → **54**

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

48189



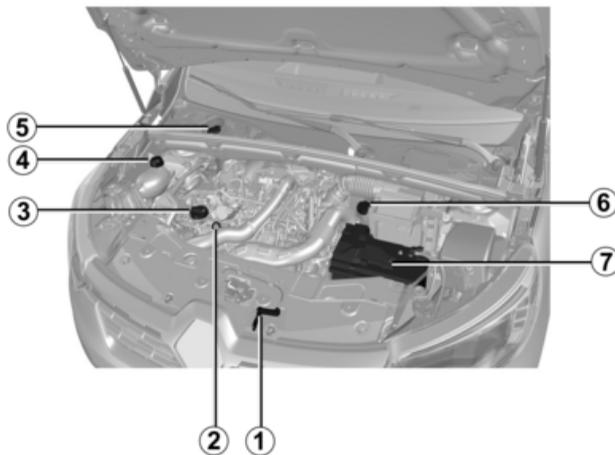
L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

- 1** Informations techniques pour les secours → **262**
- 2** Plaque d'identification véhicule → **262**
- 3** Rappel du numéro d'identification véhicule → **262**
- 4** Étiquettes pression des pneumatiques → **222**
- 5** Identification moteur → **263**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

49200



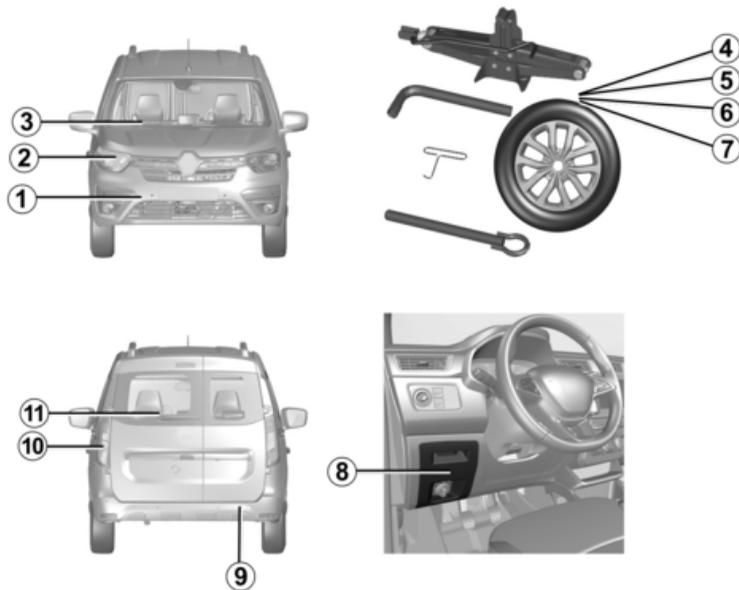
LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

- 1** Ouverture capot moteur → 205
- 2** Jauge huile moteur → 206
- 3** Bouchon de remplissage huile moteur → 206
- 4** Liquide de refroidissement → 210
- 5** Liquide lave-vitre(s) → 211
- 6** Liquide de freins → 211
- 7** Batterie → 213 → 236

LES DÉPANNAGES

1

40198



LES DÉPANNAGES

- 1** Point de remorquage avant → **235**
- 2** Remplacement des lampes avant → **239**
- 3** Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant → **249**
- 4** Crevaison → **228**
- 5** Outils → **227**
- 6** Roue de secours
- 7** Changement de roue → **231**
- 8** Fusibles → **251**
- 9** Point de remorquage arrière → **235**
- 10** Remplacement des lampes arrière → **241**
- 11** Remplacement du balai essuie-vitre arrière → **249**

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Généralités

40681



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

1. Verrouillage de tous les ouvrants.
2. Déverrouillage de tous les ouvrants.
3. Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.
5. Verrouillage/déverrouillage du coffre et, suivant véhicule, des portes coulissantes.

santes.

Télécommande avec insert rabattable :

4. Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé. Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même. Appuyez sur le bouton 4 et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.



Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile → 22.

Utilisation

La télécommande **A** assure le verrouillage ou le déverrouillage des ouvrants.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer → 22.

Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le verrouillage des ouvrants.

Un appui sur le bouton **3** permet de verrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le **verrouillage** est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage puis un déverrouillage rapide des ouvrants sans clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Déverrouillage des portes



CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Un appui sur le bouton **3** permet de déverrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le **déverrouillage** est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : moteur allumé, contact mis → **127**, les boutons de la télécommande sont inactifs.

Particularité

Après un verrouillage manuel de la porte arrière battante, pour la déverrouiller, appuyez deux fois sur bouton **3** → **25**.



Dans le cas où le véhicule a été déverrouillé mais qu'aucun ouvrant n'est ouvert, il se reverrouille automatiquement après deux minutes.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les porte.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

Télécommande à radiofréquence : pile

Remplacement de la pile



Ouvrez le boîtier par la fente **1**, à l'aide d'un outil type tournevis plat, et remplacez la pile **2** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

40081



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

i Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veiller à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
– Veiller au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– Ne pas utiliser la télécommande si le couvercle ne ferme pas correctement.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 29.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

2

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE

2



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

Portes avant

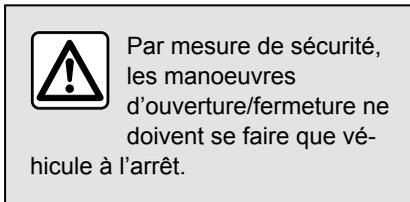


Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées → 29, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur

Porte déverrouillée, tirez la poignée **2**.



Alarme sonore d'oubli d'éclairage

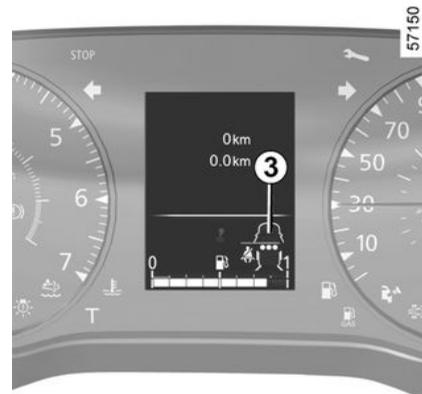


À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant



Suivant véhicule, cette alarme équipe la porte conducteur ou tous les ouvrants.

À l'arrêt, contact mis, le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné, suivant véhicule, du visuel **3** indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

PORTES ET OUVRANTS

En roulage, dès que le véhicule atteint environ 20 km/h un témoin  s'allume accompagné d'un signal sonore.

Porte latérale coulissante



Ouverture de l'extérieur

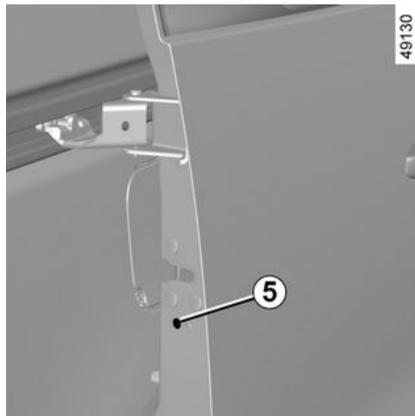
Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **4** et faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci. Pour le déverrouillage des portes → 20.



Porte latérale coulissante côté trappe à carburant

Suivant véhicule, l'ouverture de la trappe à carburant limite l'ouverture complète de la porte latérale coulissante → 29.

Sécurité enfants

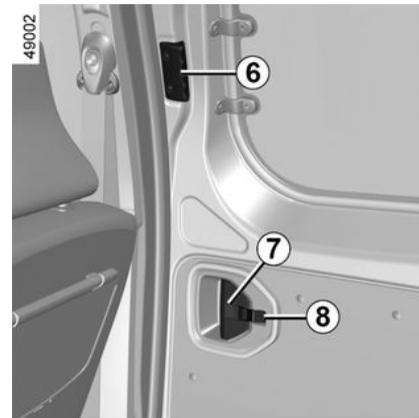


(suivant véhicule)

Pour rendre impossible l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur, faites pivoter la vis **5** en utilisant la clé et fermez la porte.

Vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

L'ouverture ne peut se faire que de l'extérieur du véhicule.



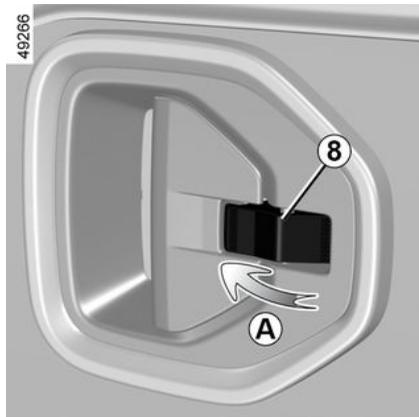
Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **7** puis faites coulisser la porte vers l'arrière du véhicule jusqu'au blocage de celle-ci.

Fermeture de l'intérieur

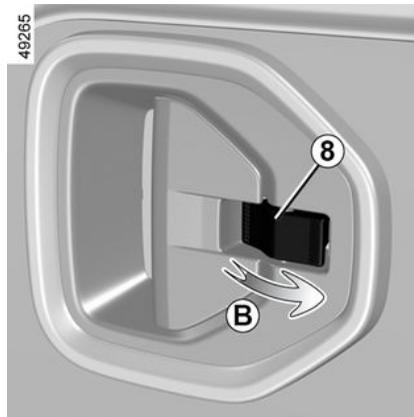
Poussez la poignée **6** vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture totale de la porte.

PORTES ET OUVRANTS



Verrouillage manuel

Bouton **8** en position déverrouillé, basculez-le vers l'avant du véhicule (mouvement **A**).



Déverrouillage manuel

Bouton **8** en position verrouillé, basculez-le vers l'arrière du véhicule (mouvement **B**).



Recommandations concernant la porte latérale coulissante

L'ouverture et la fermeture de la porte doivent s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions suivantes :

- vérifiez qu'aucune personne, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre ;
- utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte ;
- manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture ;
- attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'en position de blocage ;
- assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement ;
- n'utilisez pas le support inférieur comme marchepied.

PORTES ET OUVRANTS

Portes arrière battantes

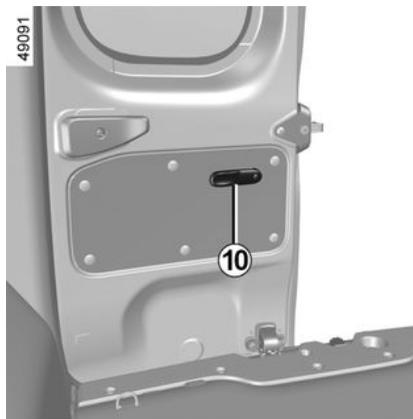


Ouverture de la grande porte

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **9**. Pour le déverrouillage des portes → 20.

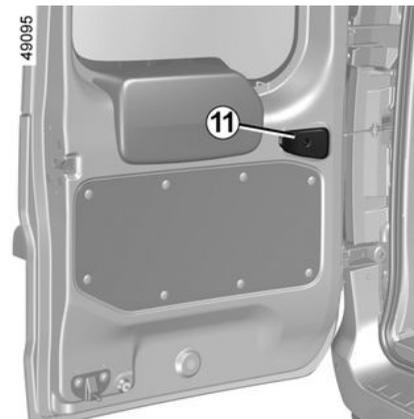
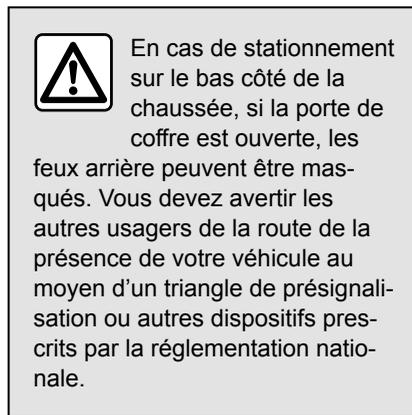


En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. Risques de blessures.



Ouverture de la petite porte

Manoeuvrez le levier **10** pour ouvrir la petite porte.



Ouverture maximale des portes

PORTES ET OUVRANTS

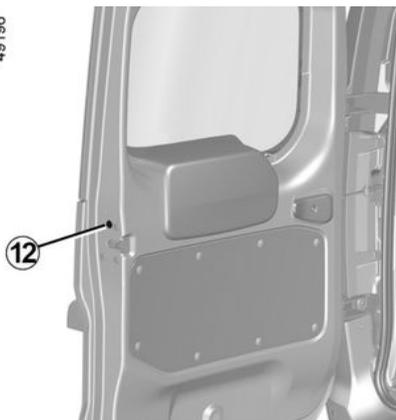
Pour chaque porte, tirez sur la palette **11** pour libérer le tirant de porte. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture manuelle de l'extérieur

Fermez d'abord la petite porte, puis la grande porte.

Ramenez chacune des portes en position presque fermée et terminez en les claquant.

49196



Verrouillage manuel

Dans le cas où la télécommande ne fonctionne pas, il est possible de verrouiller manuellement les portes arrière battantes.

Grande porte ouverte, faites pivoter la vis **12** (à l'aide d'un outil type tourne-vis plat ou équivalent) et fermez la

porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule, par appui sur le contacteur de décondamnation, ou en utilisant la télécommande à radiofréquence.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Cas de non fonctionnement de la télécommande

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la télécommande à radiofréquence, batterie du véhicule déchargée...
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la télécommande à radiofréquence pour déverrouiller la porte conducteur ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous aux pages suivantes).

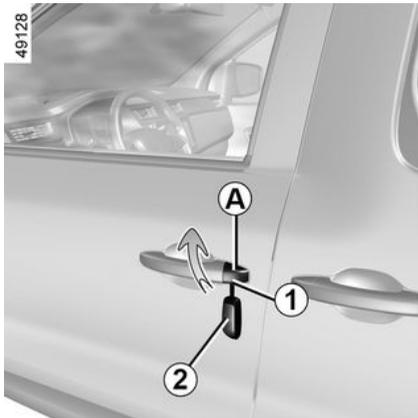


Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur du véhicule.

2

PORTES ET OUVRANTS

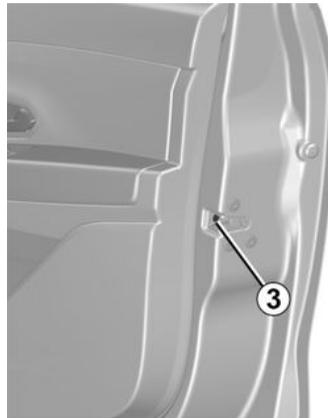
Verrouillage, déverrouillage de la porte conducteur



Utilisation de la clé

- Insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **1** en bas du cache **A** de la porte conducteur ;
- effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache **A** ;
- introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Verrouillage manuel de la porte passager avant

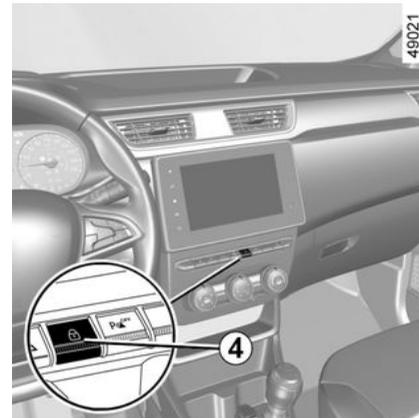


Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **4** commande simultanément les portes, le coffre et, suivant véhicule, la trappe à carburant.

Suivant véhicule, si un ouvrant (porte, coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : moteur arrêté, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **4** pour verrouiller les autres ouvrants.

PORTES ET OUVRANTS

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **4** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Porte latérale coulissante côté trappe à carburant

Suivant véhicule, l'ouverture de la trappe à carburant limite l'ouverture complète de la porte latérale coulissante pour éviter que la porte ne vienne percuter le pistolet de remplissage.

Après le remplissage, remplacez le bouchon dans son logement et fermez la trappe. La porte est à nouveau utilisable.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande à radiofréquence

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la télécommande à radiofréquence...

Moteur arrêté, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de

plus de cinq secondes sur le contacteur **4**.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la télécommande à radiofréquence.

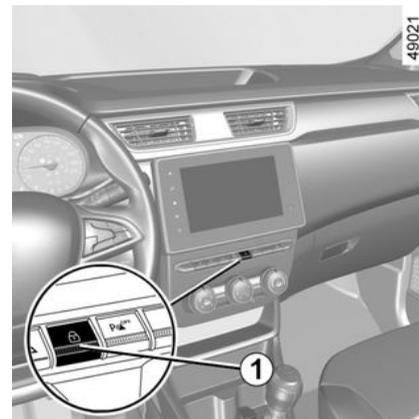


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur **1** de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 7 km/h.

PORTES ET OUVRANTS

Activation/Désactivation de la fonction

2

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur **1**, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé appuyez sur le contacteur **1**, jusqu'à entendre un signal sonore.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant du bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

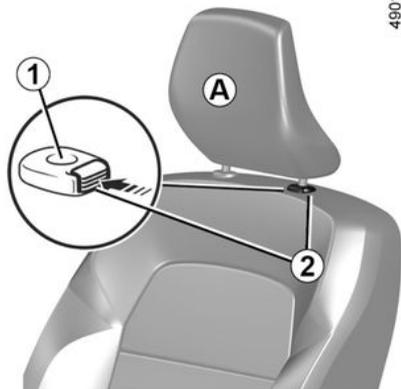


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant



Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

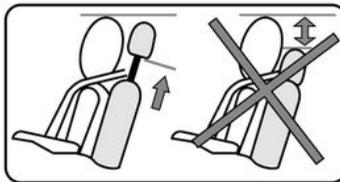
Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1**, crantage vers l'avant (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

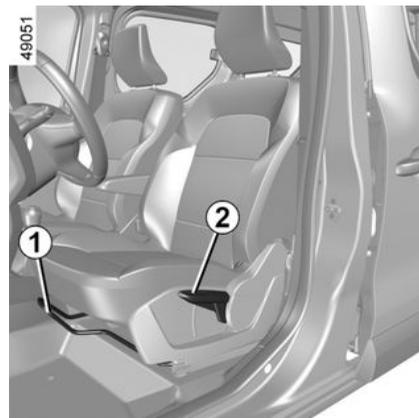


L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

2

Sièges avant

Pour avancer ou reculer le siège



Levez et maintenez la barre **1** pour déverrouiller le siège. À la position

SIÈGES AVANT

choisie, relâchez la barre **1** et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

2 Pour monter ou descendre l'assise du siège

(suivant véhicule)

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Pour incliner le dossier



Tournez la molette **3**, ou, suivant véhicule, tirez la manette **4**, pour incliner le dossier jusqu'à la position désirée et assurez-vous du bon verrouillage.

Accoudoir avant 5

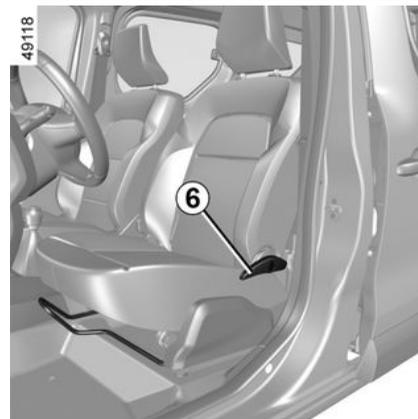
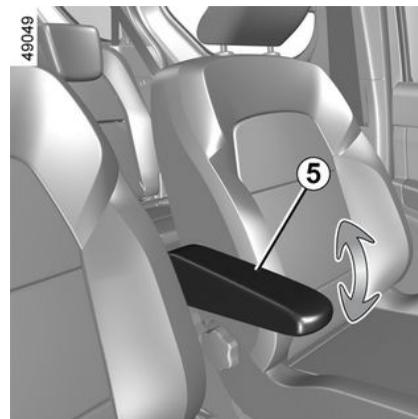
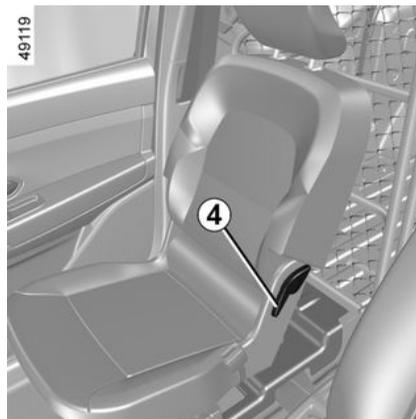
(suivant véhicule)

Pour utiliser l'accoudoir

Abaissez l'accoudoir **5** en position horizontale.

Pour ranger l'accoudoir

Remontez l'accoudoir **5** jusqu'à la position de rangement le long du dossier.



Pour les véhicules avec une seule porte latérale coulissante, en cas d'urgence, les passagers arrière

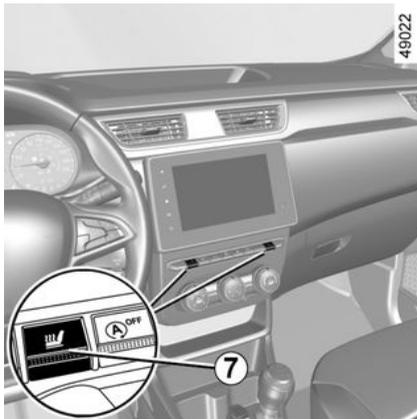
SIÈGES AVANT

peuvent sortir du véhicule en utilisant la porte avant. Pour cela : levez la manette **6**, maintenez la commande pendant le basculement du dossier et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège en position confort, faites-le coulisser vers l'arrière.

Réglez le siège et assurez-vous de son bon verrouillage.

Sièges chauffants



(suivant véhicule)

Contact mis :

– un premier appui sur le contacteur **7** du siège désiré active le système en

position de chauffage élevée. Les deux témoins du contacteur sont allumés ;
– un second appui diminue le chauffage à sa position basse. Un seul témoin du contacteur est allumé ;
– un troisième appui éteint le chauffage.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Après réglage, veuillez au bon verrouillage des sièges.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

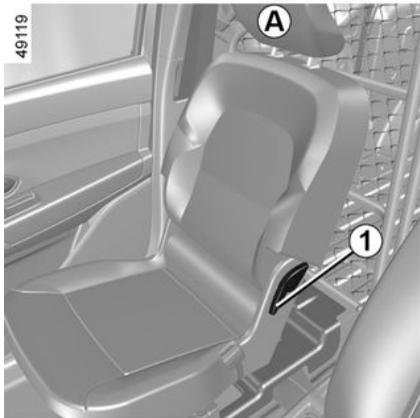
Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT

Sièges avant passager

Fonctionnalités

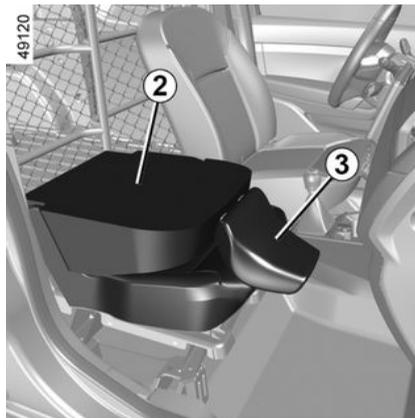


Suivant véhicule, le siège passager avant peut être mis en position tablette ou rabattu pour permettre le transport d'objets encombrants.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

Position tablette



- Reculez le siège au maximum → **33** ;
- baissez l'appui-tête **3** au maximum → **33** ;

- tenez le dossier **2** par le haut pour préparer la descente ;
- tirez le levier **1** vers le haut et rabattez le dossier **2** vers l'avant ;
- appuyez sur le dossier jusqu'à son bon verrouillage ;
- veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

Pour remettre le siège en position confort, veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Tirez le levier **1** vers le haut ;
- relevez le dossier **2** ;
- assurez-vous de son bon verrouillage ;
- repositionnez l'appui-tête **3** ;
- n'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place → **57** .



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

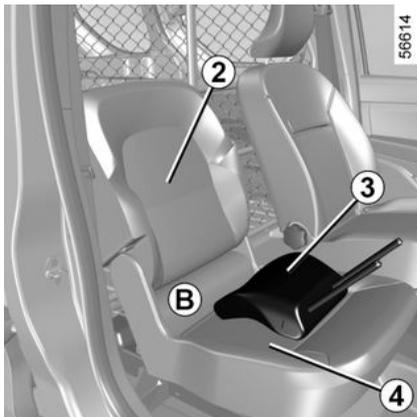
SIÈGES AVANT



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant ou du rabattement du siège avant, désactivez impérativement l'airbag passager avant → 57.

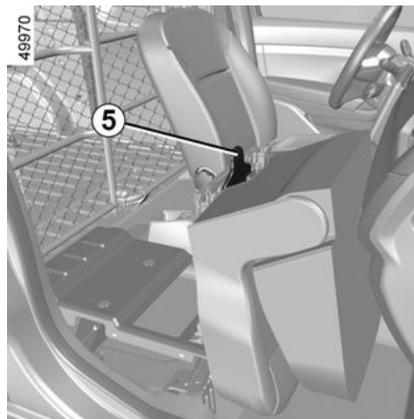
Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.

Rabattement du siège



- Reculez le siège au maximum → 33 ;

- retirez l'appui-tête 3 du siège → 33 ;
- positionnez l'appui-tête 3 sur l'assise 4 (position B) ;
- mettez le siège en position tablette (reportez-vous en page précédente) et assurez-vous du bon positionnement de l'appui-tête 3 entre l'assise 4 et le dossier 2 du siège ;
- actionnez la commande 5 vers le haut ;
- soulevez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour remettre le siège en position confort, veillez à ce qu'aucun objet n'empêche la manipulation du siège.

- Actionnez la commande 5 ;

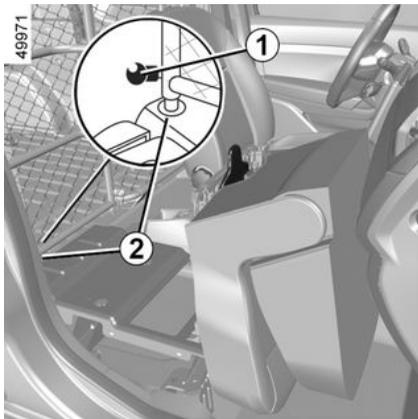
- abaissez l'assise jusqu'au verrouillage ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- repositionnez l'appui-tête ;
- n'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place → 57 .



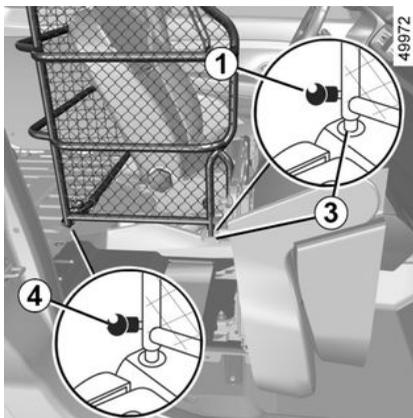
Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement. Pendant la manipulation du siège, veillez à ce que rien ne vienne gêner les parties en mouvement et leur verrouillage.

CLOISON DE SÉPARATION PIVOTANTE

Pour faire pivoter la cloison



- Désactivez l'airbag passager avant ➔ 57 ;
- mettez le siège dans la position rabattu ➔ 36 ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- déverrouillez la partie pivotante en soulevant le loquet 1 ;
- faites pivoter la partie mobile à angle droit et verrouillez-la au point 3 en abaissant le loquet 1 ;
- le loquet 4 doit rester en position verrouillé.



Pour remettre la cloison en position initiale, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du loquet 1 et mettez le siège en position confort.

N'oubliez pas d'activer à nouveau l'airbag passager avant, lorsqu'un passager occupe la place ➔ 57.

Nota : avant de remettre la partie pivotante en position initiale, assurez-vous de la propreté du point de verrouillage 2.



Lors de la manipulation de la cloison pivotante, veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas endommagée. Maintenez-la contre le côté lorsque vous faites pivoter la cloison.



Lors de la mise en tablette du dossier du siège avant ou du rabattement du siège avant, suivant véhicule, désactivez impérativement l'airbag passager avant ➔ 57.
Risque de blessures graves en cas de déploiement de l'airbag par projection des objets posés sur le dossier mis en tablette.

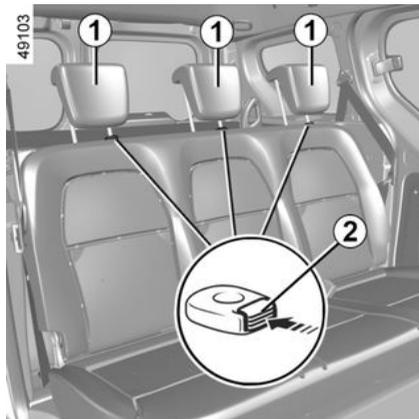


Après toute manipulation de la cloison amovible, assurez-vous du bon verrouillage des loquets 1 et 4.
Risques de blessures.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

Version cinq places



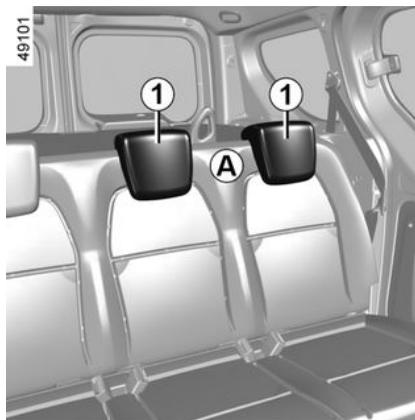
Position d'utilisation de l'appui-tête 1

Montez l'appui-tête au maximum jusqu'au blocage.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête 1

Montez l'appui-tête au maximum puis appuyez sur la ou les languettes 2 et sortez l'appui-tête.



Pour remettre en place l'appui-tête 1

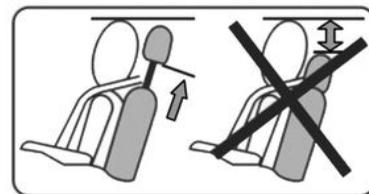
Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette 2 et descendez l'appui-tête.

Assurez-vous de son bon verrouillage.

Position de rangement A de l'appui-tête 1

Appuyez sur la languette 2 et abaissez complètement l'appui-tête.

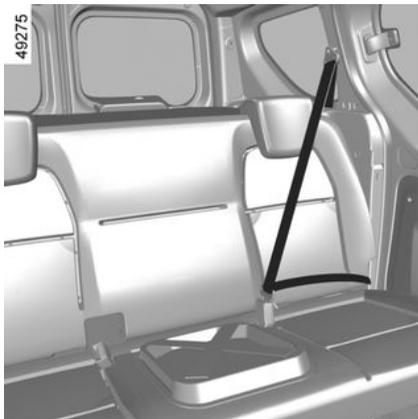
La position de l'appui-tête complètement abaissée A est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

PLACES ARRIÈRE

Version quatre places



Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales.

Banquette arrière : fonctionnalités



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets, ...).



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.

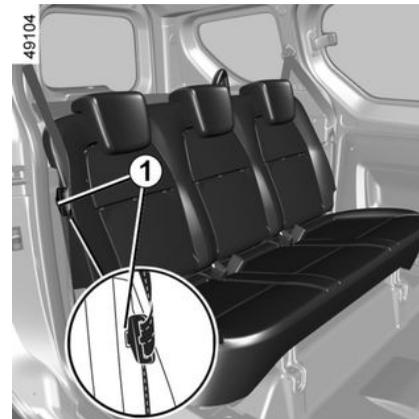


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Banquette arrière avec assise fixe



Pour rabattre le dossier

- Avancez les sièges avant ;
- baissez les appuis-tête ;
- insérez le pêne de la ceinture de siège arrière dans le logement **1** ;
- tirez la poignée **2** ;
- abaissez le dossier sur l'assise ;
- réglez les sièges avant.

PLACES ARRIÈRE



Pour repositionner le dossier

- Relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage du dossier.



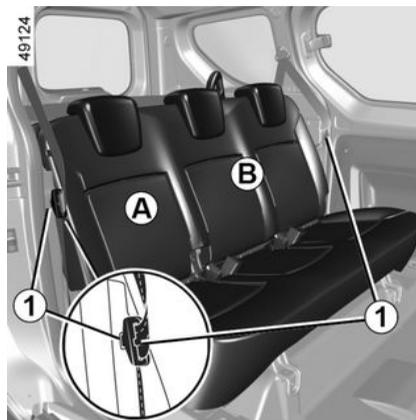
Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

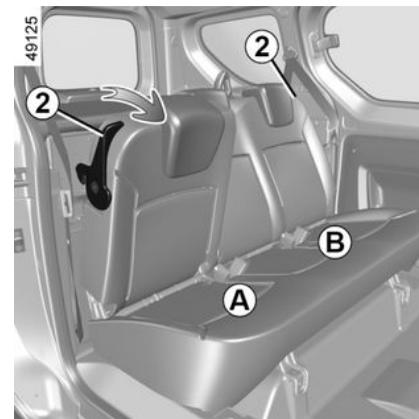
Version cinq places



Banquette arrière avec dossier et assise rabattables

Pour rabattre le siège A ou la banquette B :

- Avancez les sièges avant ;
- insérez les pènes des ceintures arrière latérales dans les logements **1** ;
- abaissez le ou les appuis-tête → **39** ;
- tirez la poignée **2** ;
- abaissez le dossier sur l'assise ;



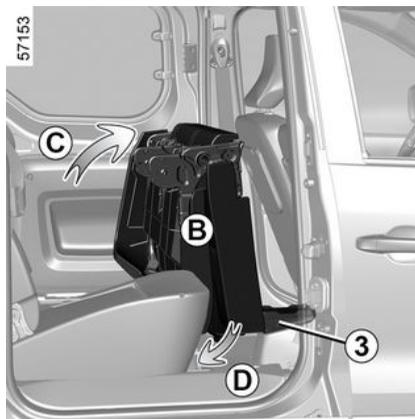
- levez le siège **A** ou la banquette **B** jusqu'à la verticale (mouvement **C**) ;
- réglez les sièges avant, assurez-vous de leurs bons verrouillages.

Suivant véhicule, assistez le rabattement de la banquette **B** (mouvements **C** et **D**) pour vous assurer, qu'une fois rabattue, elle n'interfère pas avec le chargeur sans fil **3**.

PLACES ARRIÈRE

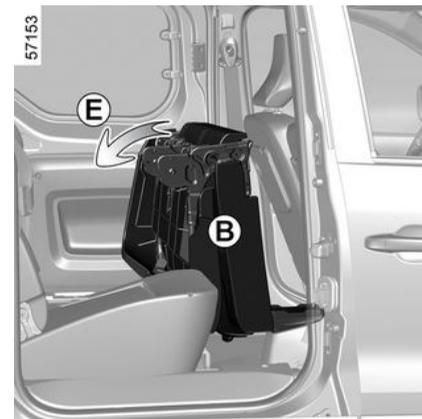
i Particularité des versions cinq places

Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière centrale condamne le rabattement du siège arrière latéral.



Pour repositionner le siège **A** ou la banquette **B** :

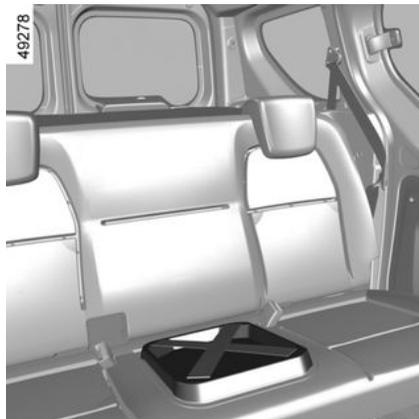
- Abaissez l'assise jusqu'au verrouillage (mouvement **E**) ;
- relevez le dossier ;
- assurez-vous du bon verrouillage des assises et des dossiers ;
- réglez les sièges avant, assurez-vous de leurs bons verrouillages.



Veillez au bon verrouillage du dossier du siège. Le cas échéant, enlevez ce qui gêne à l'arrière. Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

PLACES ARRIÈRE

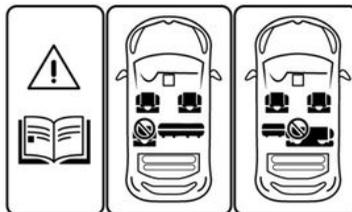
Version quatre places



Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appuis-tête uniquement en places arrière latérales.

Restriction d'utilisation

F



49194



Il est interdit de rouler avec un siège de deuxième rangée rabattu lorsqu'un passager occupe le siège de deuxième rangée à côté.
L'étiquette **F** dans le véhicule vous le rappelle.
Risque de blessures.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.
Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.
Veillez à bien positionner les ceintures.
Repositionnez les appuis-tête.

2

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité

2

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite (suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;

- réglez la position du volant.

 Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 40.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



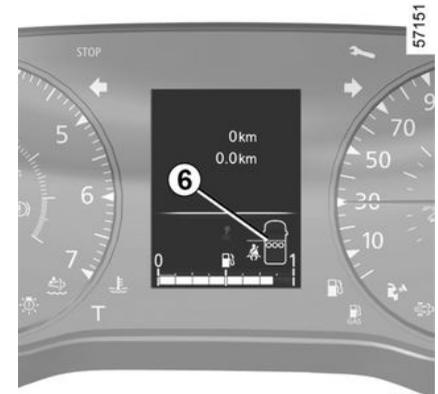
Témoin d'alerte de non-port de la ceinture

Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) avant et/ou passager(s) arrière (lorsque le siège est occupée) n'est pas bouclée.

Suivant véhicule, lorsque le siège est occupé, si l'une de ces ceintures n'est pas bouclée ou s'est débouclée et que la vitesse du véhicule est supérieure à

20 km/h, le témoin  clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota : suivant véhicule, un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.

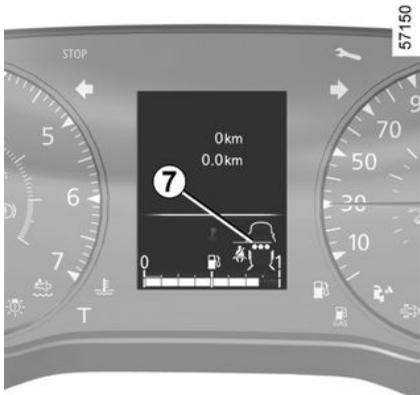


Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

Le visuel **6** ou **7** s'allume sur le tableau de bord à la mise sous contact. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures arrière à chaque :

- mise sous contact ;
- ouverture de porte ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ



Lecture du visuel **6** ou **7** :

- repère en blanc : ceinture bouclée ;
- repère en noir : ceinture non bouclée.

Nota : suivant version, le nombre des repères indiqués sur le visuel **6** ou **7** peut varier en fonction du nombre de places arrière présentes dans le véhicule.

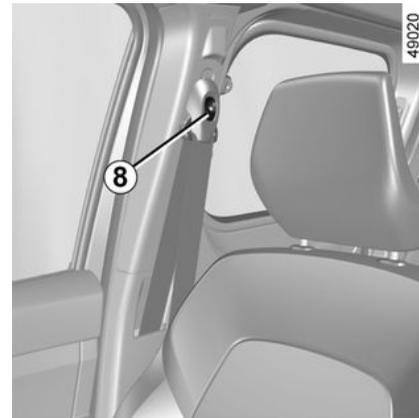
Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le visuel **6** ou **7** s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule est, ou devient supérieure à 20 km/h, si l'une des ceintures arrière est débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central **A** clignote ;
- et
- un signal sonore retentit pendant environ 30 secondes ;
- et
- le visuel **6** ou **7** s'affiche pendant au moins 60 secondes, et le repère de l'indicateur du siège concerné passe en noir.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges arrière.

Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant



Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment.

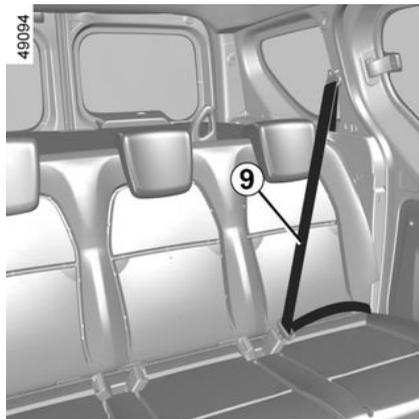
Appuyez sur le bouton **8** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures de sécurité arrière latérales 9



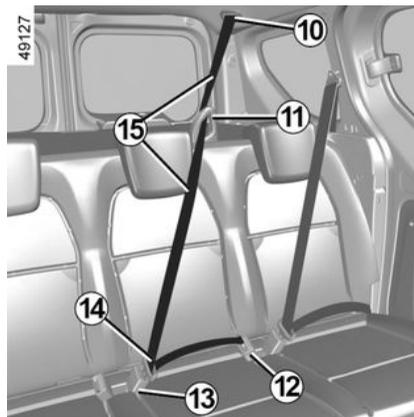
Le verrouillage et le déverrouillage s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

i Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 40.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Version cinq places



Ceinture de sécurité en place centrale

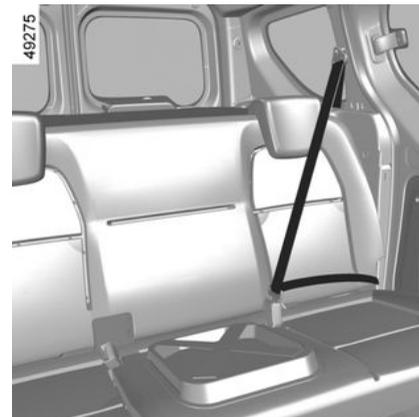
Déroulez lentement la sangle **15** de son logement **10**.

Passez les deux pènes et la sangle **15** dans le guide-sangle **11**.

Encliquez impérativement le pêne le plus petit et fixe dans le boîtier avec bouton de verrouillage noir **12**.

Encliquez le pêne le plus grand et coulissant **14** dans le boîtier avec bouton de déverrouillage rouge **13**.

Version quatre places



Cette version se caractérise par la présence de ceintures de sécurité et d'appui-tête uniquement en places arrière latérales.

2

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la mise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

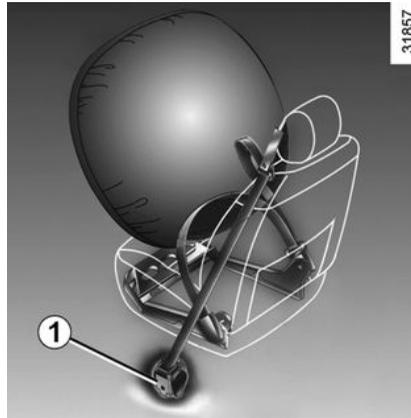
- **prétensionneurs de ceinture de sécurité** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal ;
- le limiteur d'effort, dans les cas les plus violents.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les dispositifs complémentaires à la ceinture avant.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz prétensionneurs et des airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter à un niveau supportable les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager



Ils équipent la place conducteur et, suivant véhicule, la place passager.

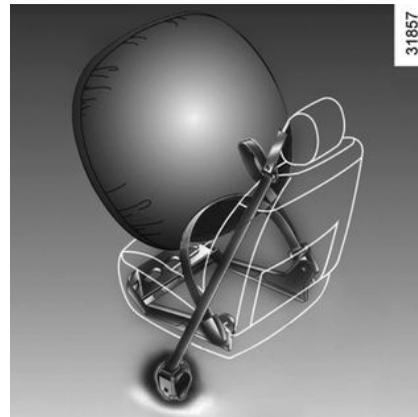
Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **1**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et, selon véhicule, dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



31857

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



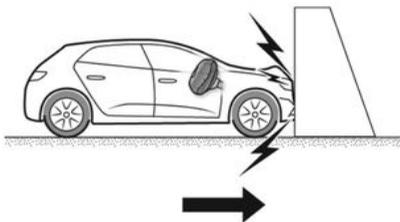
Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

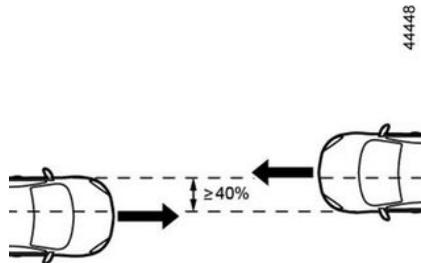
Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

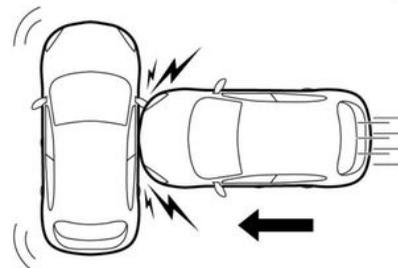


Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.

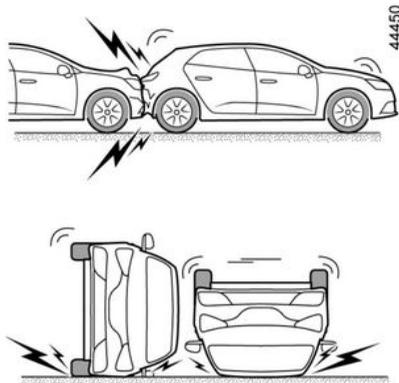
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



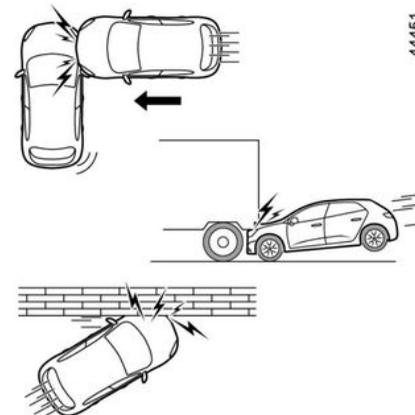
Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés → 33. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS
→ 57.**

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de protection latérale

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenues complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

– Monte de housses :

les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de cet airbag et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

– Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l' airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

2



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Anomalies de fonctionnement

2

490033



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes latérales coulissantes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 25.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade ! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule. Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 44. Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre. Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la

SÉCURITÉ ENFANTS

marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajusté et bouclé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

31235



Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

38824



Sièges enfant face à la route

Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route.

Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête.

Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

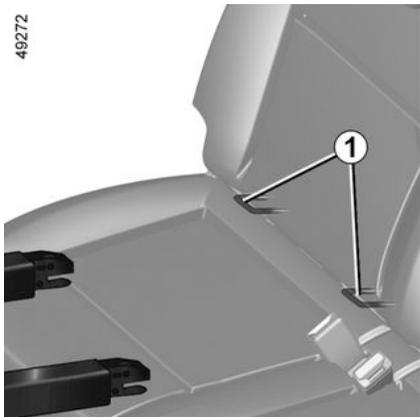
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS

49272



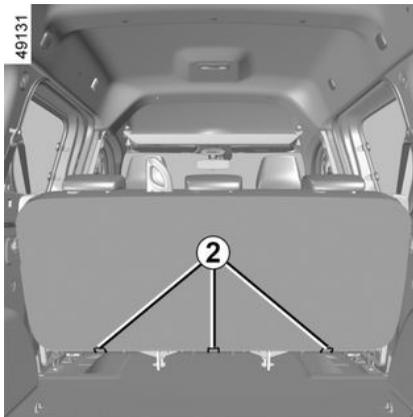
Les deux anneaux **1** ISOFIX sont situés entre le dossier et l'assise et sont

repérés par un marquage .



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

49131



Le troisième anneau **2** de chaque place arrière est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux **2**, repérés par le mar-

quage , situés à l'arrière des sièges arrière en bas de chaque dossier.

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.



Utilisez impérativement les ancrages **2** pour attacher la sangle supérieure du siège enfant. Il est interdit d'utiliser d'autres points de fixation pour attacher cette sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages. Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

2

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant ➔ 33.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- désactivez l'airbag passager avant ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant ➔ 33.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au

contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES

: avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 57.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

SIÈGES ENFANTS



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège situé en avant ➔ 33.

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant ➔ 39. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

En place arrière centrale

(suivant véhicule)

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrrouleur. Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant.

Consultez un Représentant de la marque.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture ➔ 44.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

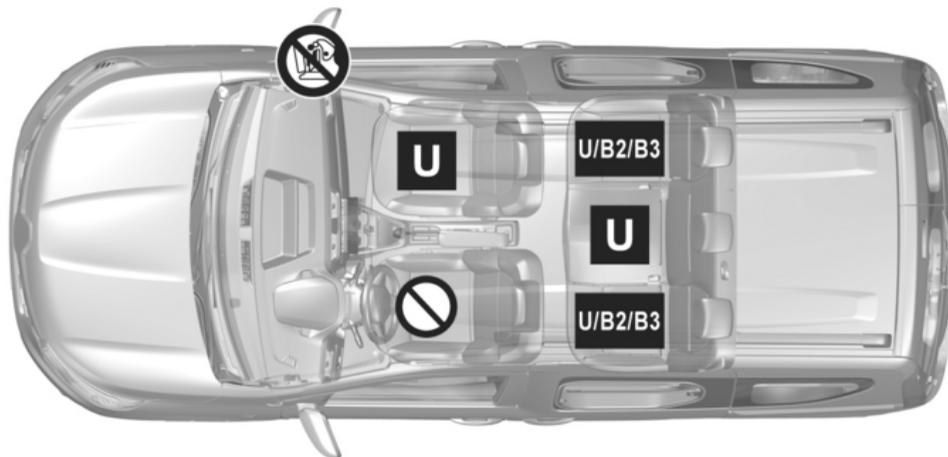
Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation version break, cinq places



59784

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 57.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 44.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

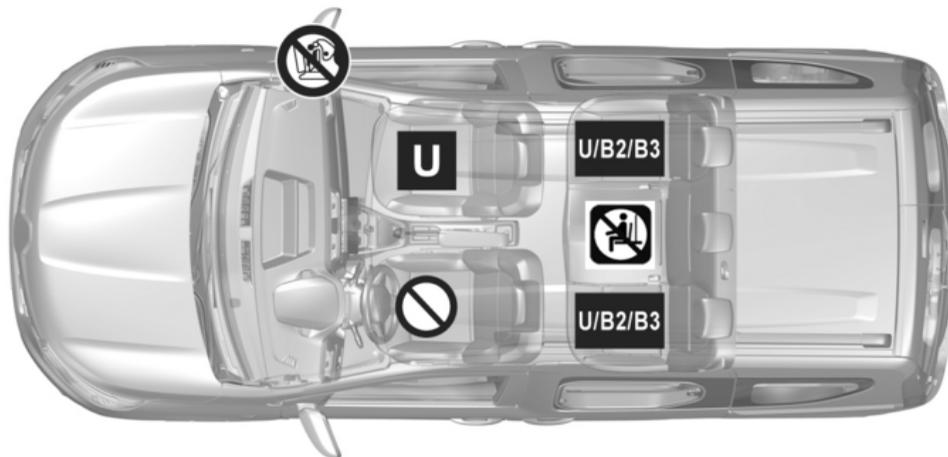


L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation version break, quatre places

2



59785

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE**.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».

B3 : Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé → 57.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 44.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation version break

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version break					
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière	
		avec airbag sans désactivation	sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	X	X	U (4)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (2) (3)	U (5)	U (5) (7)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	U (1) (3)	X	U (6)	U (6) (7)
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	U (1) (3)	X	U/B2/B3 (6)	U (6)

SIÈGES ENFANTS



- (1) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège enfant dos route en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.
- (2) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 57.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.

B2 / B3 = Rehausseur des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

(4) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(5) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(6) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 39. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

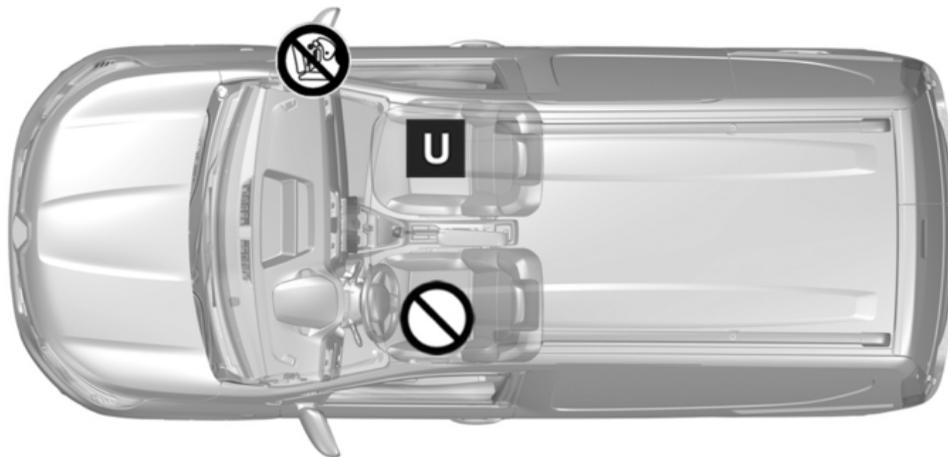


- (7) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place centrale.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation version fourgon

2



49014

SIÈGES ENFANTS



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 57.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 44.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation version fourgon

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon			
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager	
		avec airbag sans désactivation	sans airbag passager ou désactivé
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10 kg	X	X
Coques dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	X	U (2) (3)
Sièges dos route Homologué groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	U (2) (3)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	U (1) (3)	X
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg 22 kg à 36 kg	U (1) (3)	X

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(3) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).

SIÈGES ENFANTS



(1) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : ne jamais installer un siège dos route enfant en place avant si le véhicule est équipé d'un airbag passager sans désactivation.

(2) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 57.

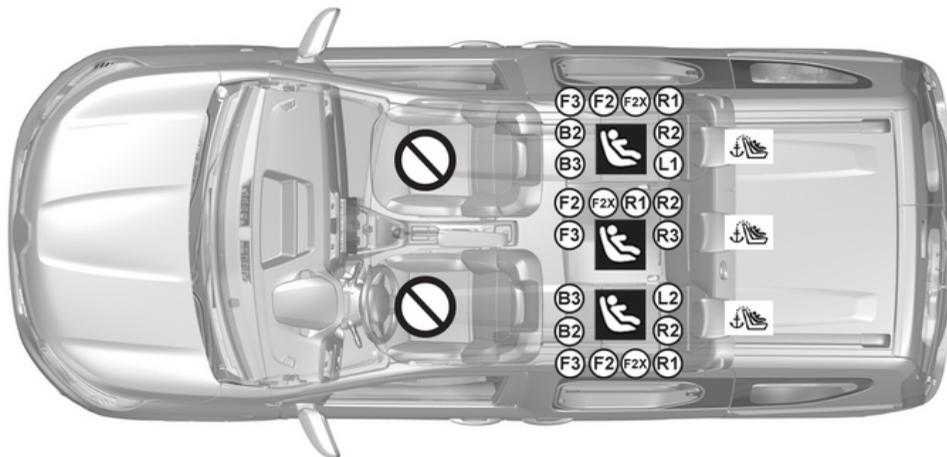
2

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2

Visuel d'installation version break, cinq places



67334

SIÈGES ENFANTS



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel repéré par le symbole . Les ancrages sont situés à l'arrière de la banquette en bas de chaque dossier.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

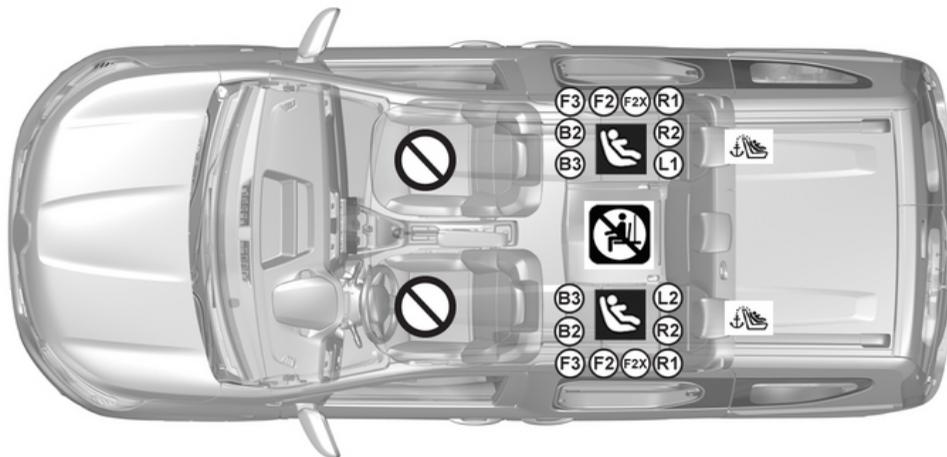


Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté → 44.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation version break, quatre places

2



67335

SIÈGES ENFANTS

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Installation de tout occupant **STRICTEMENT INTERDITE**.

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière latérales sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel repéré par le symbole . Les ancrages sont situés à l'arrière de la banquette en bas de chaque dossier latéral.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté ➔ 44.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation version break

Version break						
Type de sièges enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière	
			avec airbag sans désactivation	sans airbag ou airbag désactivé	Places latérales	Place centrale Version cinq places UNIQUEMENT
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	IL (1)	X
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (2)	IL (2) (4)
Siège dos route Homologué groupe 0+ ou 1	< à 13 kg	R2 [D]	X	X	IL (2)	IL (2)(4)
	9 à 18 kg	R3 [C]	X	X	X	IL (2)(4)
Siège face route Homologué groupe 1	9 kg à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF-IL (3)	IUF-IL (3)(4)
Rehausseur Homologué groupe 2 ou 3	15 kg à 25 kg et 22 kg à 36 kg	B2/B3	X	X	IUF-IL (3)	X

SIÈGES ENFANTS

Siège I-Size			X	X	X	X
--------------	--	--	---	---	---	---

Le tableau ci-dessus reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau de la marque pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

X = Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant.

IUF = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant la fixation par attaches ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-Universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(2) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis, reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(3) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant ➔ 39. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3 [A], F2 [B], F2X [B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R3 [C] : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E], R2 [D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- L1 [F], L2 [G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ;
- B2, B3 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).

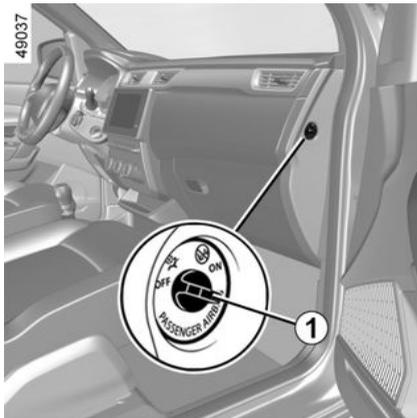


(4) **RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES** : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé en place centrale.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant

Désactivation de l'airbag passager avant



Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



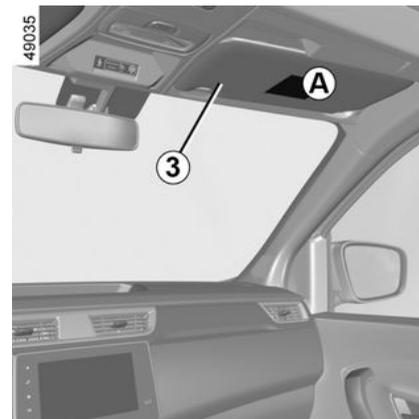
Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé : poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**  est bien allumé.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire par **véhicule à l'arrêt contact coupé**.
En cas de manipulation contact mis, le témoin  s'allume. Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



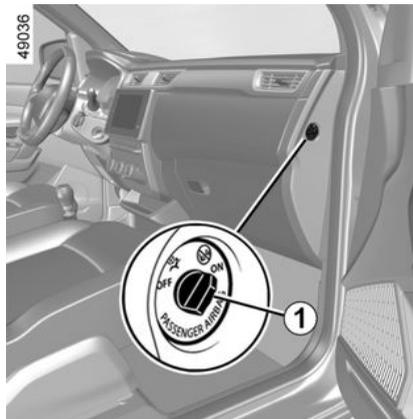
SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

58034



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

Activation de l'airbag passager avant



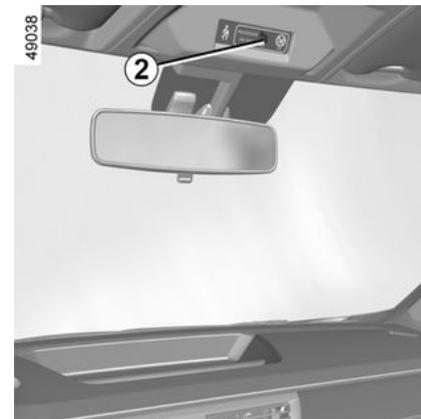
Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**. À la mise sous contact, vérifiez **impé-**

rativement que le témoin **2**  est éteint.

L'airbag passager avant est activé.

Anomalies de fonctionnement



En cas d'anomalie du système activation/désactivation de l'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact**

coupé.

En cas de manipulation contact

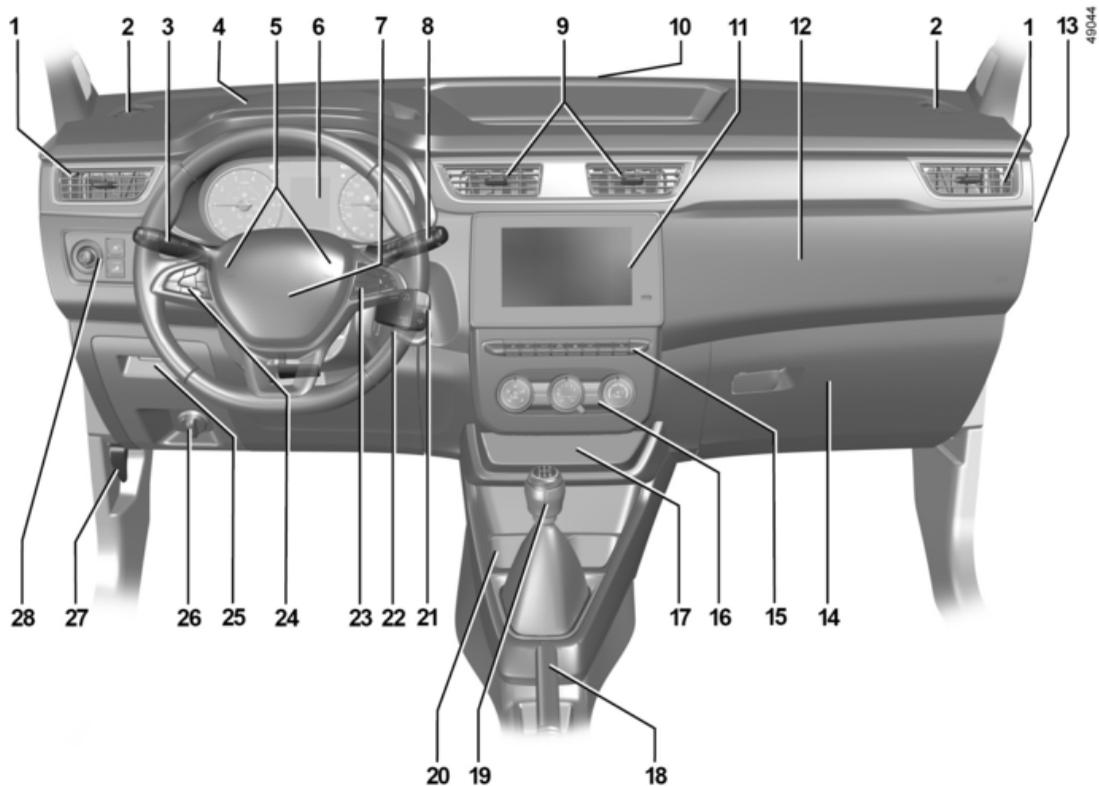
mis, le témoin  s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateur latéral.

2. Frise de désembuage latérale.

3. Manette de :

- feux indicateurs de direction,
- éclairage extérieur,
- feux de brouillard avant,
- feux de brouillard arrière.

4. Rangement planche de bord prises USB et prise d'accessoires.

5. Avertisseur sonore.

6. Tableau de bord.

7. Emplacement airbag conducteur.

8. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.

9. Aérateurs centraux.

10. Frise de désembuage centrale.

11. Emplacement pour radio, système de navigation ou vide-poches.

12. Emplacement airbag passager ou vide-poche.

13. Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.

14. Boîte à gants ou vide-poche passager.

15. Commandes :

- activation/désactivation de l'aide au parking,
- activation/désactivation de condamnation électrique des portes,
- activation/désactivation de feux de détresse,
- sièges chauffants avant,
- activation/désactivation du mode ECO,
- désactivation/activation de la fonction Stop and Start.

16. Commandes :

- de chauffage ou de climatisation,
- de dégivrage de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs.

17. Vide-poche.

18. Frein à main.

19. Levier de vitesses.

20. Emplacement pour cendrier ou porte-gobelets et allume-cigares ou prise d'accessoires.

21. Commandes satellite radio.

22. Contacteur de démarrage.

23. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord,
- vocale du système multimédia.

24. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de vitesse.

25. Boîte à gants conducteur et trappe à fusibles .

26. Commande de réglage des faisceaux.

27. Commande de déverrouillage du capot moteur.

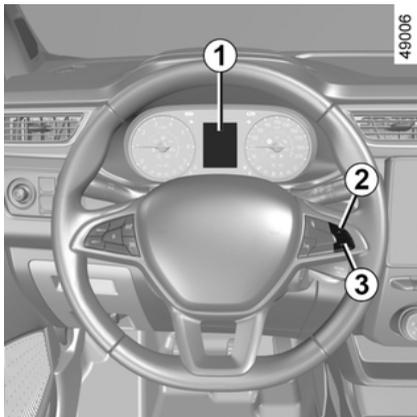
28. Commandes :

- réglage des rétroviseurs extérieurs,
- activation/désactivation de contrôle d'adhérence,
- activation/désactivation d'ESC,
- activation/désactivation de la fonction avertisseur d'angle mort.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord 1



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalies de fonction-

nement (associés au témoin ) ;

– messages d'alerte (associés au témoin ).

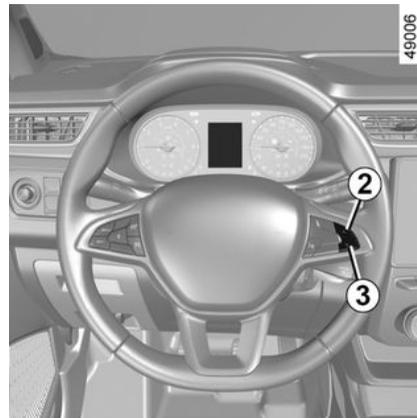
Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.

Touches de sélection de l'affichage 2 ou 3

Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur le bouton **2** ou **3** (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

- a) totalisateur général et partiel de distance parcourue ;
- b) paramètres de voyage :
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible avec le carburant restant ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) vitesse instantanée ;
- d) autonomie de révision ;
- e) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'information et d'anomalies de fonctionnement ;
- g) autonomie prévisible avec le réactif restant ;
- h) température eau moteur ;
- i) heure et température extérieure ;
- j) réglage général.

Mise à zéro du totalisateur partiel



L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche **2** ou **3** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne et de vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives

ORDINATEUR DE BORD

à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

La consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

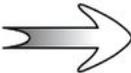
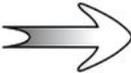
Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

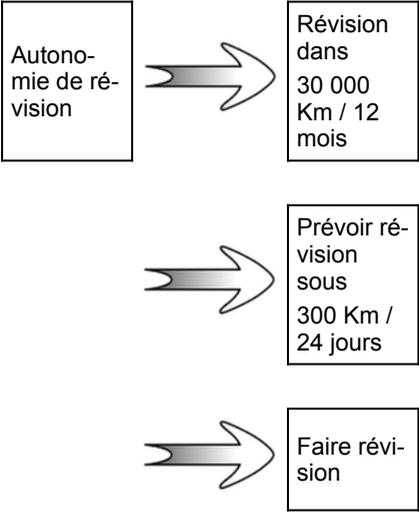
Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>101778 km 112.4 km</p>	<p> a) Totalisateur général et partiel.</p>
<p>Moyenne</p> <p> 5.8 L/100</p>	<p> b) Paramètres de voyage : Consommation moyenne. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>Instantanée</p> <p> 7.4 L/100</p>	<p> Consommation instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse, suivant véhicule, de 20 km/h.</p>

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="111 199 228 221">Autonomie</p>  <p data-bbox="402 272 485 294">541 km</p>	 <p data-bbox="777 232 1321 292">Autonomie prévisible avec le carburant restant. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p data-bbox="111 389 208 412">Distance</p>  <p data-bbox="402 462 485 484">522 km</p>	 <p data-bbox="777 440 1316 462">Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p data-bbox="111 583 213 605">Moyenne</p>  <p data-bbox="402 656 523 678">123.4 km/h</p>	 <p data-bbox="777 617 1297 676">Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
<p data-bbox="111 801 198 824">90 km/h</p>	 <p data-bbox="777 801 1230 824">c) Vitesse instantanée (suivant véhicule).</p>

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	Interprétation de l'affichage sélectionné
 <p>Autonomie de révision</p> <p>→ Révision dans 30 000 Km / 12 mois</p> <p>→ Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours</p> <p>→ Faire révision</p>	<p>d) Autonomie de révision.</p> <p>Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	
<p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

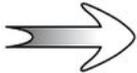
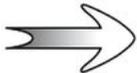
ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection										
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	Interprétation de l'affichage sélectionné									
<table border="1"><tr><td data-bbox="99 258 220 418">Autonomie de révision</td><td data-bbox="228 297 364 370"></td><td data-bbox="371 258 495 418">Révision dans 30 000 Km / 12 mois</td></tr><tr><td data-bbox="99 460 220 620"></td><td data-bbox="228 499 364 572"></td><td data-bbox="371 460 495 620">Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours</td></tr><tr><td data-bbox="99 661 220 762"></td><td data-bbox="228 678 364 751"></td><td data-bbox="371 661 495 762">Faire révision</td></tr></table>	Autonomie de révision		Révision dans 30 000 Km / 12 mois			Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours			Faire révision	<p>d) Autonomie de vidange</p> <p>Contact mis, moteur non-démarré et l'affichage sélectionné sur « Autonomie de révision », appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour afficher l'autonomie de révision puis, appuyez la touche 2 pour visualiser l'autonomie de vidange (distance ou temps jusqu'à la prochaine révision). Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;– autonomie égale à 0 km ou date de vidange atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une vidange le plus rapidement possible.</p>
Autonomie de révision		Révision dans 30 000 Km / 12 mois								
		Prévoir révision sous 300 Km / 24 jours								
		Faire révision								
<p>Suivant véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur la touche 2 ou 3 jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.</p> <p>Nota : si une révision est faite sans vidange moteur, alors il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>										

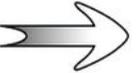
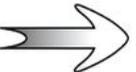
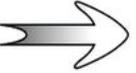
ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>Pression pneus init. appui long</p> 	<p>e) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ➔ 144.</p>
<p>Pas de message mémorisé</p> 	<p>f) Journal de bord. Affichage successif : – des messages d'information (ESC désactivé/activé, STOP and START activé...) ; – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler, airbag à contrôler...).</p>
<p>PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km</p> 	<p>g) Autonomie prévisible avec le réactif restant. ➔ 121.</p>

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	 h) Température eau moteur.
	 i) Heure et température extérieure.
	 j) Réglage général. Appuyez sur la touche 2 ou 3 pendant environ 5 secondes pour sélectionner la langue d'affichage.
	 Indique que pour accéder au menu « Réglage général », vous devez arrêter le véhicule.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Batterie faible démarrer moteur »	Indique qu'il faut démarrer le véhicule pour recharger la batterie (après un arrêt prolongé en écoutant la radio par exemple).
« Test fonctions sous contrôle »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.
« Blocage auto des portes désactivé »	Indique que la fonction condamnation automatique des ouvrants en roulage est désactivée → 31 .
« Niveau d'huile à réajuster »	Indique que le niveau d'huile est à réajuster → 206 .

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le filtre à gazole, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile.
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Antipollution à contrôler »	<ul style="list-style-type: none">– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule.– Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  → 121.
« Appel SOS à contrôler »	Indique une défaillance dans le système d'appel d'urgence.

2

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Risque casse moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne du système de freinage »	Indique un problème sur le système de freinage. Serrez manuellement le frein de parking assisté et assurez-vous de l'immobilisation du véhicule à l'aide d'une cale.
« Crevaision »	Indique qu'un moins une roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne électrique DAN-GER »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Indicateur de niveau de carburant 1 ou 4



Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant.

Si le niveau est au minimum, le témoin

 s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

Ordinateur de bord A ou B



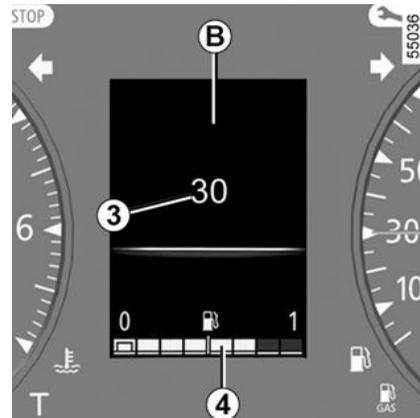
→ 86

Indicateurs de vitesse 2 et suivant véhicule, 3

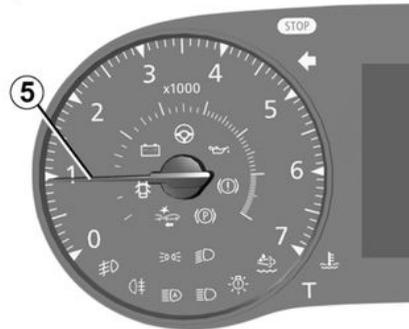
(km ou miles par heure)

Contrôlez votre vitesse par l'indicateur 2 ou 3. En cas d'écart entre les indicateurs, référez-vous à l'indicateur 2 homologué, et consultez un Représentant de la marque.

Compte-tours 5 (tr/mn x 1000)



49042

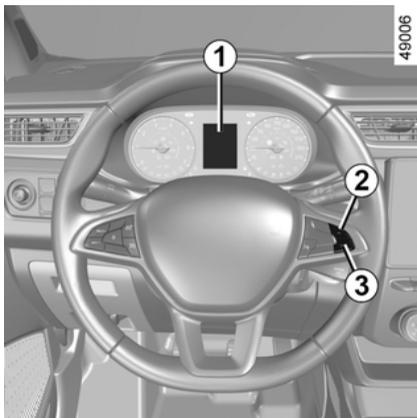


2

ORDINATEUR DE BORD

Heure et température extérieure

2



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Pour accéder à l'affichage **1** dédié au réglage de l'heure, appuyez quelques secondes sur le contacteur **2** ou **3**.

Les heures clignotent. Vous êtes en mode réglage, faites un appui sur le contacteur **2** ou **3** pour régler les heures.

Attendez quelques secondes, les minutes clignotent : faites des appuis sur le contacteur **2** ou **3** pour les régler.

Réglage terminé, attendez quelques secondes avant de changer l'afficheur.



Véhicules équipés d'un écran multimédia **A**

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **A**.

Reportez-vous à la notice multimédia.

 Suivant véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise, entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Tableau de bord A



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménage**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur et, suivant véhicule, à la coupure du contact alors que le véhicule est en phase de veille moteur → 0 puis il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque → 139.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte du système filtre à particules → 135 → 133.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif de couleur rouge

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de couleur orange

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise sous contact ou au démarrage du moteur.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre ou repasser au bleu. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

TÉMOINS LUMINEUX

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile → 206. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis, suivant véhicule, s'éteint après quelques secondes ou s'affiche en blanc. S'il devient orange en roulage accompagné d'un signal sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de niveau de réactif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement → 121.



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas) → 140.



Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du

témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin → 147.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage → 147.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

→ 25.



Témoin de mode ECO

Il s'allume quand le mode ECO est enclenché → 140.

TÉMOINS LUMINEUX

2

 **Témoin de serrage du frein à main** → 137.

 **Témoin d'alerte de sous-gonflage des pneumatiques**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 144.

  **Témoins du régulateur de vitesse** → 162.

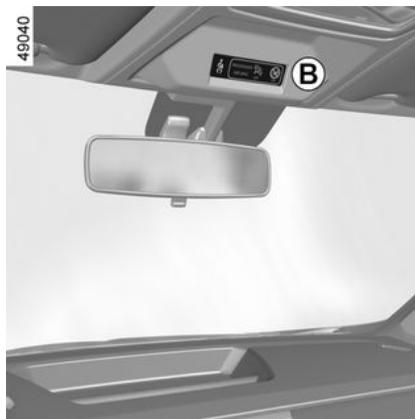
 **Témoin de limiteur de vitesse** → 159.

 **Témoin de survitesse**

Suivant véhicule et pays, il s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

 **Témoin de mise en veille du moteur** → 0.

 **Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur** → 0.



Sur l'afficheur *B*

 **Airbag passager ON** → 57.

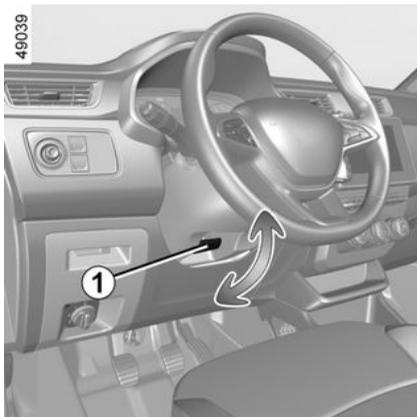
 **Airbag passager OFF** → 57.

 **Témoin d'alerte de non-port des ceintures** → 44.

DIRECTION

Volant de direction

Réglage du volant



Suivant véhicule, la position du volant est réglable en hauteur.

Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Particularité du Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine dès le redémarrage du moteur ou dès que la vitesse est supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne tournez jamais le volant lorsque la batterie du véhicule est débranchée.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISION

Rétroviseurs

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseur avec levier 1

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier 1 situé derrière le rétroviseur.

Rétroviseur sans levier 1

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.

Rétroviseurs extérieurs fixes



Pour régler, appuyez sur le miroir 2.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent.

Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



Contact mis, manœuvrez le bouton 3 :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **B** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.

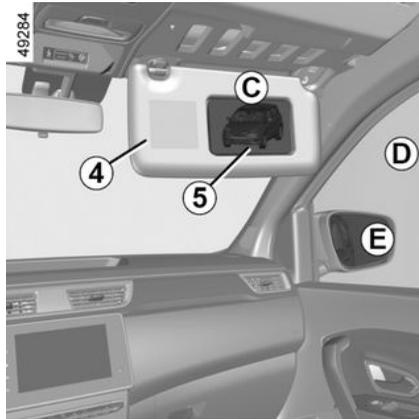
Rétroviseurs dégivrants

(suivant véhicule)

Moteur allumé, le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière ➔ 183.

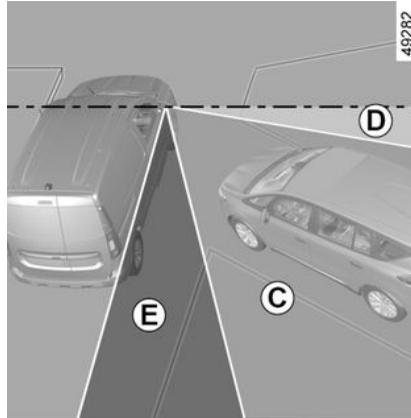
RÉTROVISION

Rétroviseur grand angle 5



(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **4** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manœuvres, d'accroître la visibilité latérale.



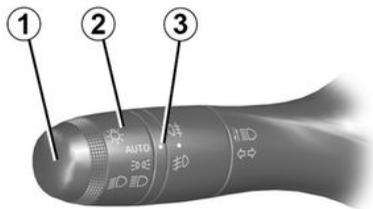
Les différentes zones vues par le conducteur sont :

- **C** dans le miroir du rétroviseur grand angle ;
- **D** à travers la vitre passager ;
- **E** dans le miroir du rétroviseur extérieur.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieures

2



Feux de position

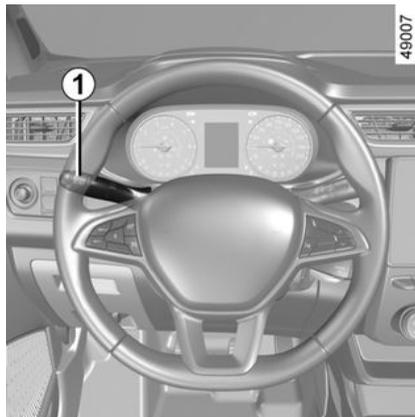
 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.



En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de régler les feux, le temps du séjour ➔ **108**.

Fonction allumage des feux de jour



(feux avant uniquement)

Lorsque le véhicule en est équipé, les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1** au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Particularité : Le feu de jour s'éteint automatiquement tant que le feu de direction est en fonction.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles) ➔ **108**. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole **AUTO** en face du repère **3** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la lumino-

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

sité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Pour désactiver les feux de croisement :

– tournez la bague **2** en position



ou

– suivant véhicule, en position 0 ;

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Extinctions des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2** en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

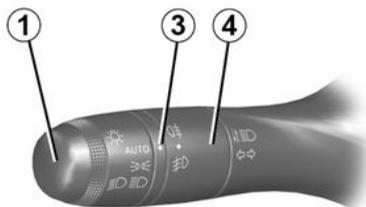
Feux de route

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1**. Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés (pour éviter la décharge de la batterie...).



Feux de brouillard avant

 Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage exté-

rieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

 Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Suivant véhicule, la manette revient en position initiale ou reste en position.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2



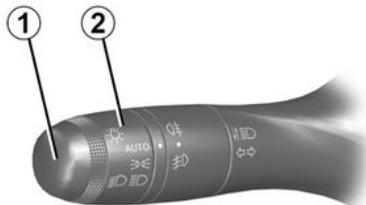
Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord ;

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »



49028

(suivant véhicule)

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **2** en position **AUTO**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que

les témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes).

Le message « Suivi éclairage : ___ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **2** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **AUTO**.

Réglage des faisceaux lumineux



La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser les faisceaux et dans le

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

sens des aiguilles d'une montre pour les lever.



En cas de roulage à gauche avec un véhicule poste de conduite à gauche (ou vice versa), il est impératif de faire régler les feux, le temps du séjour, par un Représentant de la marque.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Tableau d'exemples de position de réglages

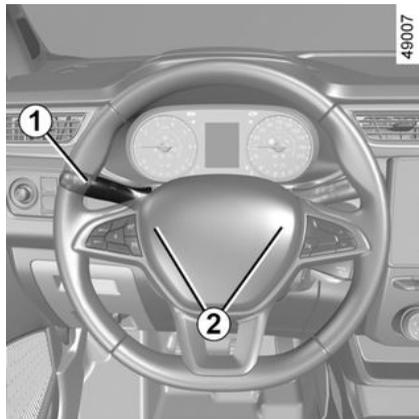
2

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant et deux passagers à l'arrière	2
Conducteur avec un passager à l'avant et deux ou trois passagers à l'arrière	3
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	3

Le tableau montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur un des emplacements **2** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.



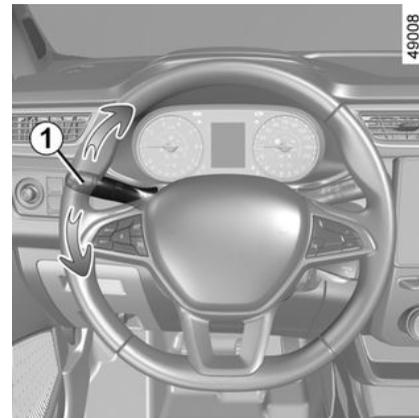
Feux de détresse

 Appuyez sur le contacteur **3**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Feux indicateurs de direction



Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

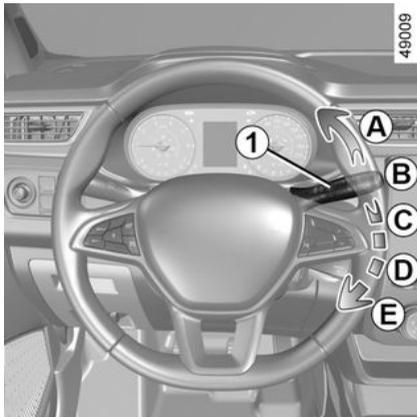
2

ESSUIE-VITRES

Essuie - vitre, lave - vitre avant

2

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

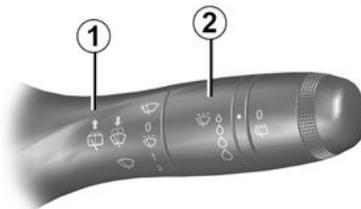
B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Suivant véhicule, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague **2**.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

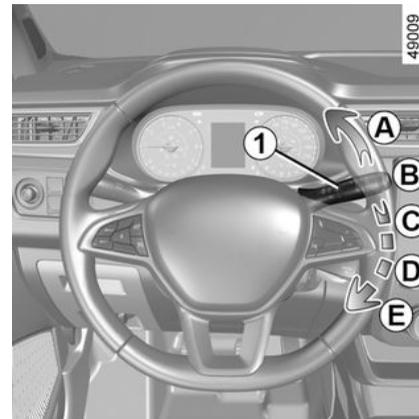


Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

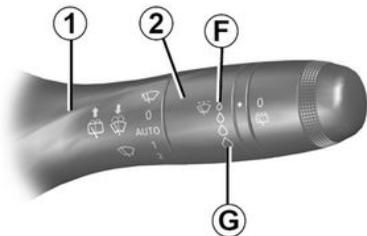
A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

ESSUIE-VITRES

49027



C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum ;
- **G** : sensibilité maximum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

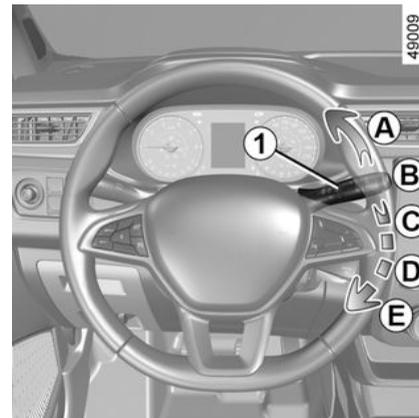
En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés : un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du

capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;

- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes : l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vi-

2

ESSUIE-VITRES

tesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

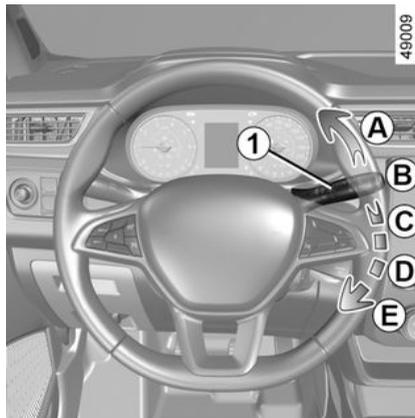
Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais → **249**.

Contact coupé, ramenez la manette **1** en position **E** (fonction balayage continu rapide). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact coupé, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **B** (arrêt).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...)

ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (saletés, neige, gel...), dégazez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE-VITRES

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota :

Par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).

Risque de blessures.



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans → **249**.

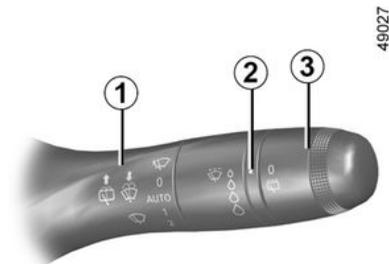
Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre arrière

2



Essuie-vitre arrière

 Contact mis, faites pivoter l'anneau **3** de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**

- **arrêt** ;
- **balayage intermittent**.

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

Pour arrêter le fonctionnement, faites pivoter de nouveau l'anneau **3**.

Nota :

Lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez l'anneau **3** de la ma-

nette **1** en position arrêt afin de désactiver l'essuyage automatique.

Respectez les préconisations d'usage.

 Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

 Avant toute action sur la vitre arrière (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage...) ramenez la manette **1** en position arrêt.
Risque de blessures et/ou de détériorations.

Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans → **249**.

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

En cas d'obstacles présents sur la vitre arrière (saletés, neige...), l'essuie-vitre essaie de balayer tous les obstacles. Si un obstacle empêche

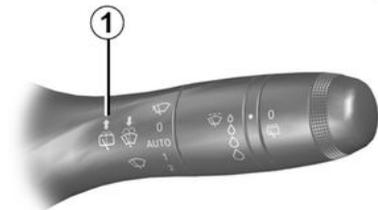
ESSUIE-VITRES

le mouvement du balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle, attendez environ 30 secondes et réactiver l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si le balai n'est pas collé. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que le balai est bloqué par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas l'essuie-vitre sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée du balai.

49027



Essuie/lave lunette arrière



Contact mis, poussez la manette **1** de façon prolongée puis relâchez-la.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-lunette, deux aller-retours de l'essuie-vitre arrière suivis, après quelques secondes, d'un troisième (fonction essuie-goutte).

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

RÉSERVOIR CARBURANT

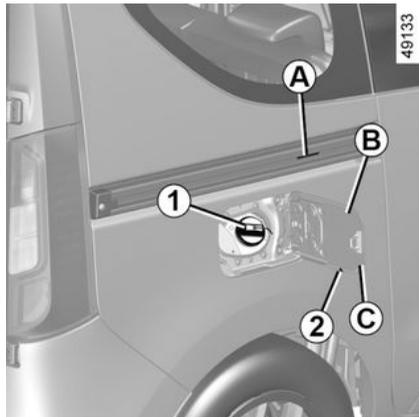
Versions essence et Diesel

2 **Capacité utilisable du réservoir : 50 litres** environ.

Pour ouvrir le portillon à carburant **B**, passez le doigt dans la découpe **C**.

Suivant véhicule, le bouchon **1** se déverrouille avec la clé de contact. Sinon, dévissez le bouchon de réservoir, il est lié au véhicule par un fil plastique.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur le portillon **B** pour suspendre le bouchon **1**.



Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon **B** avec la main jusqu'en butée.

Suivant véhicule, le crochet **A** empêche l'ouverture complète de la porte latérale coulissante.



Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact ➔ 127. **Risque d'incendie.**



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il

est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➔ 265.

Versions essence

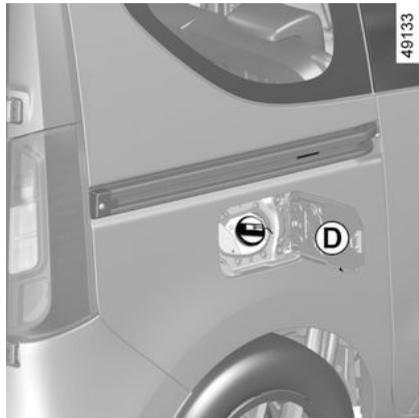
Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➔ 265.

Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur

RÉSERVOIR CARBURANT

l'étiquette **D** située à l'intérieur du portillon ➔ 265.



Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles : reportez-vous au tableau ➔ 265.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter de réactif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

Si vous voulez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services Techniques.

Consultez un Représentant de la marque.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet pour repousser le clapet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

RÉSERVOIR CARBURANT

2



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante

de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.

Cas particulier

Lorsque le véhicule est resté immobilisé depuis plus de 3 mois, **il est nécessaire d'ajouter du carburant pour empêcher toute détérioration de la pompe à carburant.**

Pour cela, contact coupé, faites le plein du carburant ou à minima un appoint de **10 litres environ** puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et permettre le renouvellement du carburant dans le circuit.

Dans le cas où le niveau de carburant dans le réservoir ne permet pas

d'ajouter 10 litres minimum de carburant, effectuez au préalable un roulage du véhicule jusqu'à pouvoir effectuer l'appoint.

Panne de carburant versions Diesel

Mettez la clé de contact en position « Marche » C ➔ **126** et attendez quelques minutes avant de démarrer pour permettre le réamorçage du circuit de carburant.

Si le moteur ne démarre pas, répétez la procédure.

Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez. Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

Le réactif est destiné aux moteurs diesel équipés du système SCR (réduction catalytique sélective).

L'utilisation de réactif permet de diminuer la quantité d'oxydes d'azote présents dans les gaz d'échappement.

La consommation de réactif en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite.

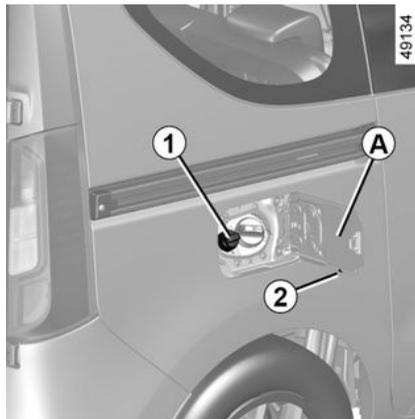
Qualité du réactif

Utilisez **exclusivement le liquide réactif conforme à la norme ISO 22241** et conformément au marquage présent sur le bouchon du réservoir.



Le réactif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Remplissage



Capacité utilisable du réservoir : 17 litres environ.

Contact coupé, ouvrez le portillon **A**, puis dévissez le bouchon **1**.

Pendant le remplissage, un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant du portillon.

Nota : des vapeurs d'ammoniaque risquent de s'échapper à l'ouverture du bouchon lorsque la température du réservoir est élevée.



Pour un remplissage de réactif, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START). Coupez impérativement le contact ➔ 127.



En cas d'alerte
« xxxKM BLOCAGE
REPLIR ADBLUE »,
faites le plein de réactif
et reportez-vous aux consignes
de remplissage.
Risque d'immobilisation du véhicule.

RÉSERVOIR RÉACTIF

2



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Le remplissage peut s'effectuer à la pompe. Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Dans les autres cas de remplissage, lisez impérativement les informations indiquées sur le contenant (bidon, bouteille...) du réactif.

Précaution d'emploi

Lors du remplissage :

- manipulez le réactif avec **précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...** ;
- veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau.

Nettoyez rapidement et abondamment à l'eau froide les parties peintes avec un chiffon doux en cas de débordement et souillage par le réactif.

Nota : en cas de cristallisation du liquide réactif, utilisez une éponge douce.

Par conditions extrêmes climatiques froides

En conditions de gel, effectuez le remplissage du réservoir de réactif

dès que le témoin  et le message « **REPLIR ADBLUE AVANT 1200Km** » s'affichent au tableau de bord.

Cas particuliers

Le liquide réactif gèle en dessous de – 10 °C environ.

Dans ces conditions, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé. En cas de nécessité d'effectuer un appoint ou de faire le plein de réac-

tif ( allumé), garez, si possible, le véhicule dans un local plus chaud afin que le réactif revienne à son état

liquide. Sinon, faites effectuer par un professionnel habilité un appoint ou le plein de liquide réactif.



Après le remplissage du réservoir de réactif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes, véhicule à l'arrêt, moteur allumé**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « ---REPLIR AD-BLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite.

Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Entretien/Autonomie

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

2

Témoins	Message	Que faire ?
-	« PREVOIR ADBLUE AVANT 2400km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste moins de 2400 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« REMPLIR ADBLUE AVANT 1200km »	Lorsque le message s'affiche à la mise sous contact du moteur, il vous reste entre 1200 km et 800 km d'autonomie . Prévoyez d'effectuer ou de faire effectuer par un Représentant de la marque, le remplissage ou un appoint de réactif dans le réservoir.
 s'allume.	« xxxKM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le message s'affiche à la mise sous contact et se répète : - tous les 100 km environ, il vous reste entre 800 km et 200 km d'autonomie ; - tous les 50 km environ, il vous reste moins de 200 km d'autonomie . Dans tous les cas, effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque, le plein de réactif dans le réservoir dès que possible .
 cli- gnote.	« 0KM BLOCAGE REMPLIR ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein de réactif dans le réservoir.

RÉSERVOIR RÉACTIF

Anomalies de fonctionnement du système

L'affichage des informations au tableau de bord peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLLER » « QUALITE ADBLUE A CONTROLLER » « INJECTION ADBLUE A CONTROLLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxx KM BLOCAGE ANTI- POLLUTION »	Indique une défaillance du système et qu'il vous reste moins de 800 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule soit impossible. Ces alertes se répètent : -tous les 100 km jusqu'à ce qu'il vous reste entre 800 km et 200 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit plus possible ; -tous les 50 km lorsqu'il vous reste moins de 200 km à parcourir et jusqu'au redémarrage impossible du véhicule. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM BLOCAGE ANTI- POLLUTION »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions :

reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions :

reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement est susceptible d'être supérieur au repère « **MAXI** » du réservoir,

puis de baisser entre le niveau « **MINI** » et « **MAXI** ».

Cela ne présente aucun risque.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Contacteur de démarrage, véhicule avec clé

Position « Stop et blocage de direction » A

Pour verrouiller, retirez la clé **1** et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » B

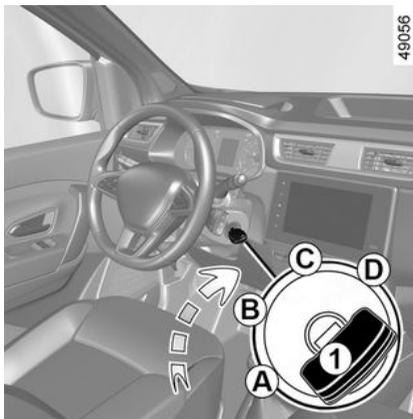
Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » C

Le contact est mis.

- **Version essence** : vous êtes prêt à démarrer.
- **Version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D



Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Démarrage du moteur

Suivant véhicule, lorsque une vitesse est engagée, pour pouvoir démarrer le moteur, vous devez appuyer sur la pé-

dale d'embrayage ou mettre le levier de vitesses au point mort.

Par grand froid (température inférieure à - 20 °C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

En cas de démarrage du moteur par température extérieure très basse (inférieure à - 10 °C) : maintenez la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au démarrage du moteur.

Version essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**,
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Version diesel

- Tournez la clé de contact jusqu'à la position « **MARCHE** » et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur ;
- tournez la clé sur la position de démarrage **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. Risque d'inactivation de l'assistance de direction.

Risque d'accident.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Risque d'incendie.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».

Particularité

Suivant véhicule, les accessoires (radio...) s'arrêtent de fonctionner soit lors de la coupure moteur, soit lors de la condamnation des portes, soit à l'ouverture de la porte conducteur.

Fonction Stop and Start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

En roulage, le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses manuelle :

– la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;

et

– la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

et

– la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée.

Pour tous véhicules :

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle en sortie de veille moteur ou à vitesse supérieure à 1 km/h environ (descente, pente...).



En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.



Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.



Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ 127.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le

témoin  s'affiche au tableau de bord).

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur allumé en vue d'un démarrage rapide.

Boîte de vitesses manuelle

Maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.



Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

Le redémarrage peut être interrompu si la pédale d'embrayage est relâchée trop rapidement alors qu'une vitesse est engagée.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas seulement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : coupez impérativement le contact ➔ 127.

Risque d'incendie.

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses manuelle :

– à l'ouverture de la porte conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– au débouclage de la ceinture conducteur, vitesse non engagée et pédale d'embrayage relâchée ;

ou

– vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ;

ou

– vitesse engagée et pédale d'embrayage totalement enfoncée.

Particularité : suivant véhicule, si vous coupez le contact alors que le

moteur est en veille, le témoin 

s'affiche quelques secondes au tableau de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière a été enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- l'aide au parking est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

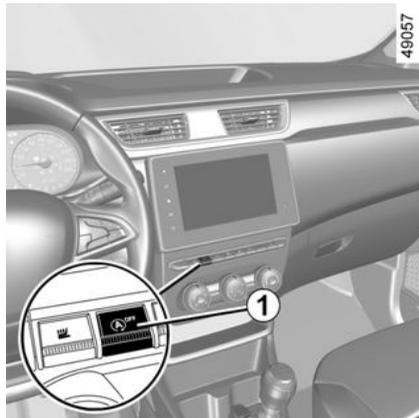
Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit du redémarrage automatique du moteur.



Particularité : suivant véhicule, pour certaines de ces conditions le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte est ouverte.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Désactivation, activation de la fonction



Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin du contacteur **1** s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin du contacteur **1** s'éteint.



Particularité : moteur en veille, un appui sur le contacteur **1** redémarre automatiquement le moteur.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule ➔ **127**.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Stop & Start à contrôler » apparaît au tableau de bord, accompagné de l'allumage du témoin du contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

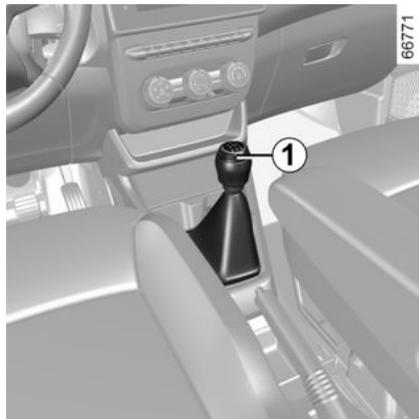


Avant de quitter le véhicule, le moteur doit être impérativement arrêté et non mis en veille ➔ **127**.

COMMANDE DE VITESSES

Levier de vitesses

Passage en marche arrière



(véhicule à l'arrêt)

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur Diesel

En roulage, pour ne pas endommager le moteur, ne laissez jamais le régime moteur monter au dessus de 4500 tours/minutes quelle que soit la vitesse engagée.

Si le message « antipollution à contrôler » s'affiche accompagné des té-

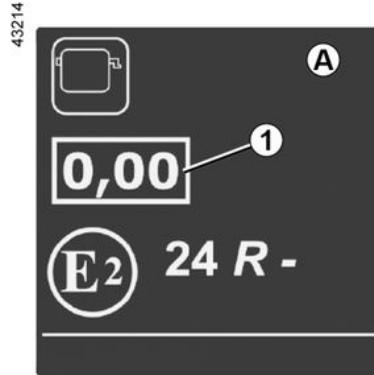
moins  et , consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant ➔ **118** avant de redémarrer le moteur.



Étiquette opacité fumée moteur

Vous trouverez l'information **1** sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur ou, suivant véhicule sur la plaque d'identification véhicule ➔ **262**.

1. Émission échappement Diesel.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs Diesel.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre.

Pour cela, à l'apparition du témoin



, continuez à rouler suivant les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin. Si possible, ne laissez pas le régime moteur descendre en dessous de 2000 tours/mn.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 10 à 20 minutes environ ➔ **97**.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

3 L'affichage du témoin , au tableau de bord peut être accompagné de l'augmentation du régime de ralenti moteur et du système de refroidissement et ce, afin de nettoyer efficacement le filtre à particules.

Nota : Le témoin peut réapparaître lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies. Un arrêt du véhicule ou des régimes moteur inférieurs à 2000 tours/mn avant l'extinction du témoin peuvent vous amener à recommencer l'opération.



Pour faciliter la régénération du filtre à particules, privilégiez un long trajet (supérieur à 20 minutes environ) sur des axes routiers tous les 200 km.

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant véhicule, le témoin



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréé.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

– perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le pot catalytique, le démarreur ou bien, de provoquer une usure prématurée de la batterie, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à particules

Le filtre à particules permet le traitement des gaz d'échappement pour les moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique un début de saturation et la nécessité de

votre intervention pour procéder à un nettoyage du filtre. Pour cela, à

l'apparition du témoin , roulez dès que possible à une vitesse comprise entre 50 km/h et 110 km/h environ compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à l'extinction du témoin.

Le témoin doit s'éteindre au bout de 5 à 20 minutes environ.

Nota : L'extinction du témoin peut se produire au-delà des 20 minutes lorsque les conditions de roulage visant à nettoyer le filtre ne sont pas totalement remplies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant véhicule, le témoin



s'allument au tableau de bord accompagnés du message « Injection à contrôler ». Dans ce cas, consultez un Représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant véhi-

cule, le témoin  s'allument accompagnés du message « Risque casse moteur », stoppez le véhicule,

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.

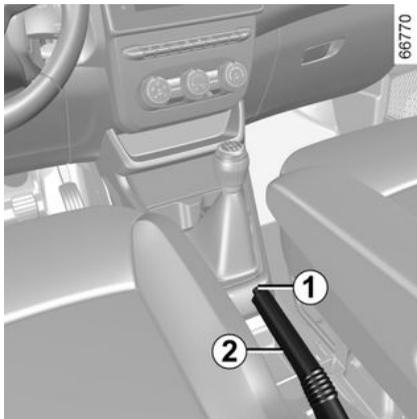


Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

3

FREIN DE PARKING

Frein à main



Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.

Le témoin lumineux  s'éteint au tableau de bord.

Si vous roulez avec le frein à main mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **2** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien

immobilisé. Le témoin lumineux  s'allume au tableau de bord.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.



A l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1 ou marche arrière).

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

3

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 100g/km équivaut à 4,2 l/100 km pour un véhicule essence). De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à parti-

cules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales

– Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des points de collecte dédiés.

– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur

recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Pas ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui sont entrés en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformi-

té de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarterments spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

– **Allumage et ralenti** : ne nécessitent aucun réglage.

– **Filtre à air, filtre à carburant** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les

anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

– S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

– s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



→ 121

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- le mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ➔ 0.

Indicateur de changement de vitesse 1



Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :

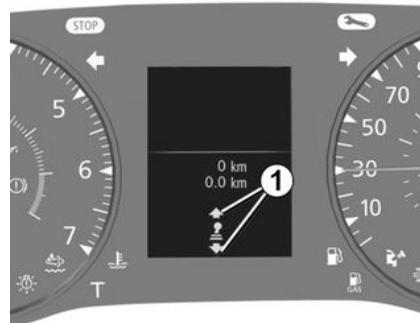


engagez le rapport supérieur ;

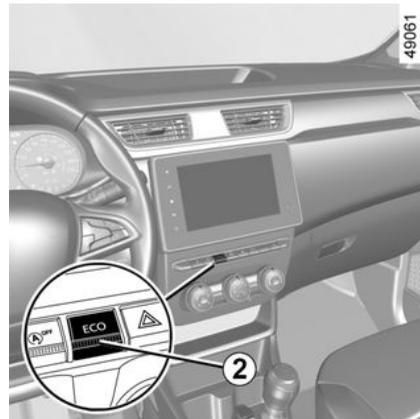


engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.



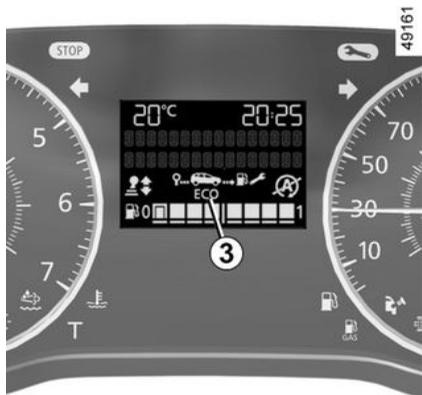
Mode ECO



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains certains actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.



Activation de la fonction

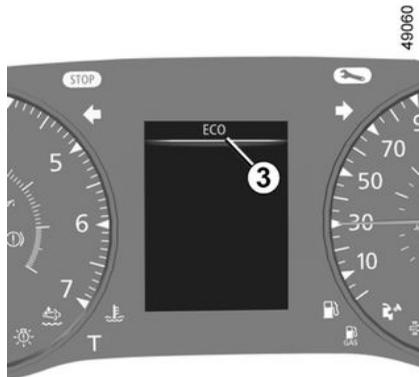
Appuyez sur le contacteur 2.

Le témoin 3 **ECO** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

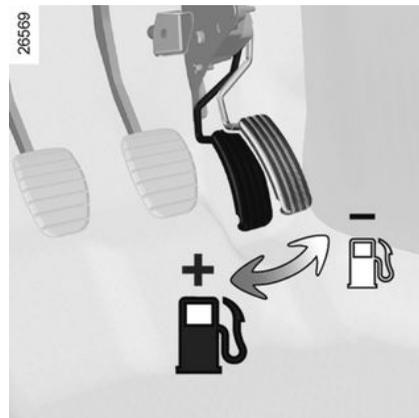


Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur 2.

Le témoin 3 **ECO** s'éteint au tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Conseils de conduite et ECO conduite



Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- Une vitesse élevée impacte fortement la consommation de carburant du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 à 110 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 20 % de carburant environ ;

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

- réduire la vitesse de 90 à 80 km/h environ permet d'économiser jusqu'à 10 % de carburant environ.

– La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.

– Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

– Évitez les accélérations brutales.

– Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

– En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

– Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

– Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Le confort thermique

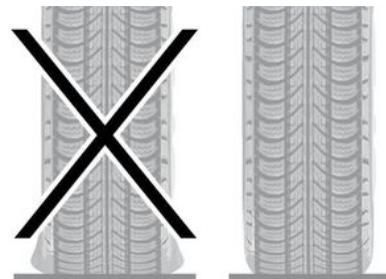
Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule lors de l'utilisation du chauffage (en particulier à des températures extérieures négatives) ou de la climatisation.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales.



26528



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- Privilégiez la pression à vitesse la plus élevée ou la pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant indiquée sur le chant de porte côté conducteur ➔ 222.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



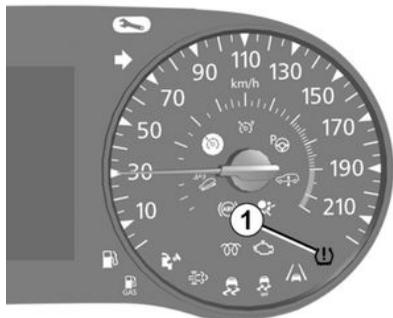
Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUMATIQUES



3

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin  1 s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...);
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée);
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

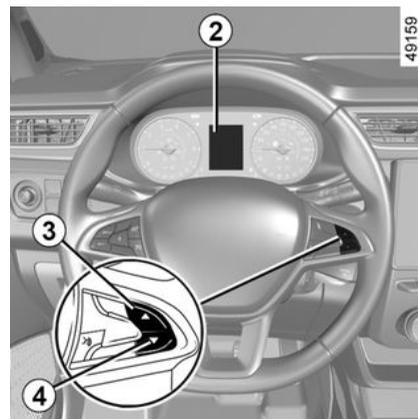
Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



Procédure de réinitialisation

Contact mis, véhicule à l'arrêt :

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « Pression pneus init. appui long » sur l'afficheur **2** ;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation. L'affichage du message « Apprentissage PP lancé » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota : la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Pression pneus à réajuster »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Pression pneus à réajuster ».

Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid.

Le témoin  s'éteint après quelques minutes de roulage.

 La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« Crevaison »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Crevaison » et d'un signal sonore.

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

« Capteurs pneus à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Capteurs pneus à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, faites appel à un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pres-

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

sions préconisées de **0,2 à 0,3 bar** (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) → **219**.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe ac-

compagné du témoin  et le message « Capteurs pneus à contrôler » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque → **223**.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues (ABS)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte** ;
- de l'**assistance de conduite avec une remorque** ;
- du **contrôle d'adhérence - Extended grip**.

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de

prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

–  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : cela indique que l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

–  ,  ,  et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage, ...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si né-

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

cessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclen-

chement du système le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur le pédale d'accélérateur.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Inhibition de la fonction antipatinage

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chainées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**. Dans ce cas, le té-

moins  s'allume fixe au tableau de bord accompagné du message « ESC désactivé ». Cette action ne désactive pas l'ESC.

Le système antipatinage apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompa-

gné du témoin .

Consultez un Représentant de la marque.

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il dé-

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

tecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- L'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

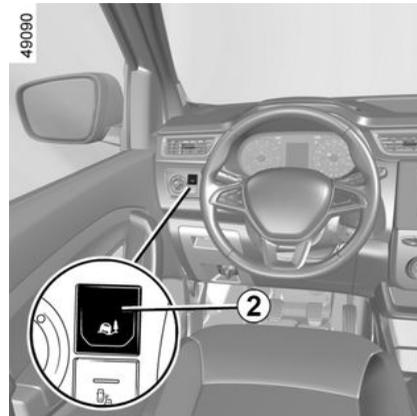
Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Contrôle d'adhérence - Extended grip

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite. Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Mode « Route »

Au démarrage du véhicule, le message « Mode route activé » s'affiche au tableau de bord.

Mode par défaut, le mode « Route » permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Route » utilise les fonctions du système antipatinage.



Après arrêt du moteur, le véhicule redémarrera toujours en mode « Route ».

Mode « Sol meuble »

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Appuyez sur le contacteur **2** : le message « Mode sol meuble activé » apparaît au tableau de bord.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur.

Le système bascule automatiquement en mode « Route » au-delà de 50 km/h environ. Le message « Mode route activé » s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.



Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Véhicule avec la fonction « Bridage vitesse »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage ➔ **159**.

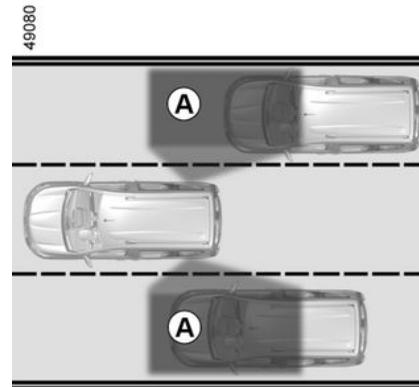


Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Avertisseur d'angle mort



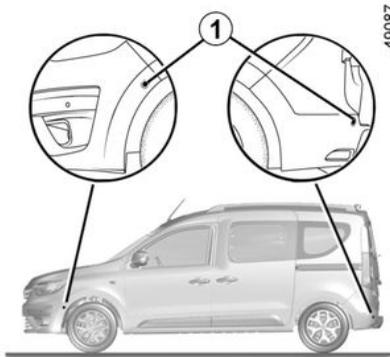
Ce système informe le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **A**.

Ce système fonctionne lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 km/h et 140 km/h environ.

Cette fonction utilise des capteurs **1** installés de chaque côté des pare-chocs avant et arrière.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Particularité



Veillez à ce que les capteurs ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Si l'un des capteurs est occulté, le message « Angle mort nettoyer capteur » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez les capteurs.

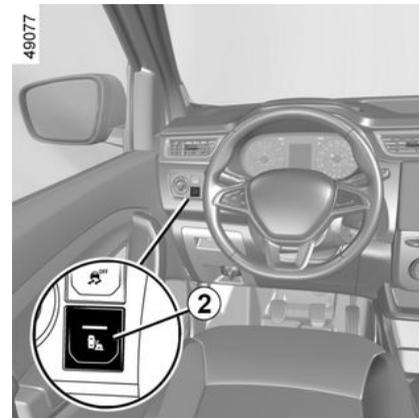


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique qu'un autre véhicule se trouve dans la zone d'angle mort de votre véhicule.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors de la conduite.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

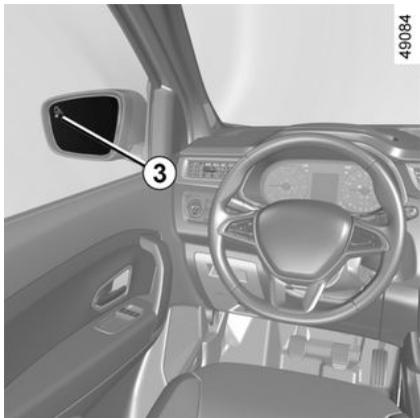
Activation/désactivation



Si vous appuyez sur le contacteur **2**, le système s'active. Le message « Alerte angle mort activée » s'affiche sur le tableau de bord et le témoin intégré au contacteur s'allume.

Si vous appuyez à nouveau sur le contacteur **2**, le système se désactive.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Condition particulière avec remorque

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Le témoin intégré au contacteur s'éteint.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Fonctionnement

La fonction alerte :

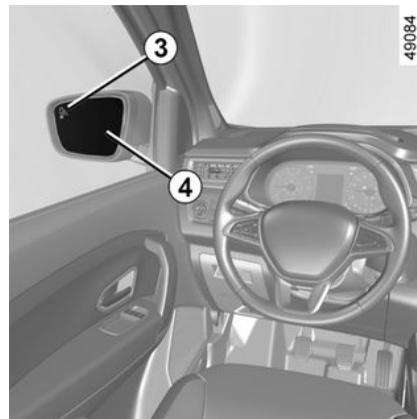
- lorsque la vitesse du véhicule se situe entre 30 km/h et 140 km/h environ ;
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort et se déplace dans la même direction que votre véhicule.

Si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur **3** s'activera uniquement si le véhicule dépassé se trouve dans l'angle mort pendant plus d'une seconde.



Au démarrage du moteur, le système retrouve le dernier état avant la coupure de contact.

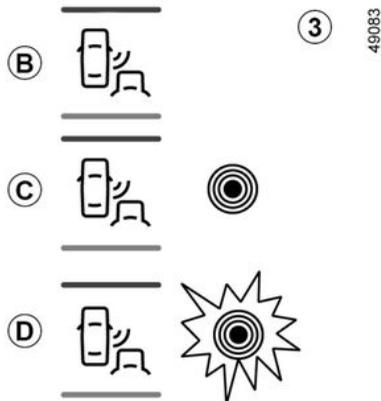
Indicateur 3



L'indicateur **3** se situe sur chacun des rétroviseurs **4**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseurs **4** pour visualiser les indicateurs **3**.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Affichage B

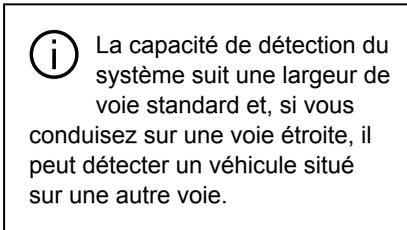
La fonction est activée et ne détecte aucun véhicule.

Affichage C

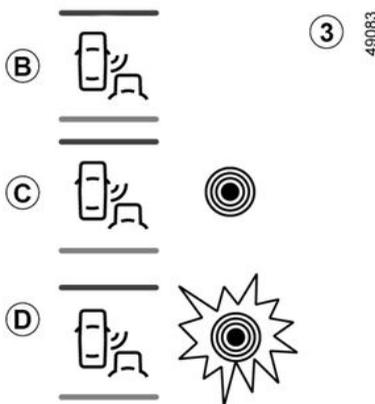
Premier avertissement : l'indicateur **3** signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort.

Affichage D

Indicateur de direction activée, l'indicateur **3** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort du côté où vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage **C**).



Conditions de non-fonctionnement

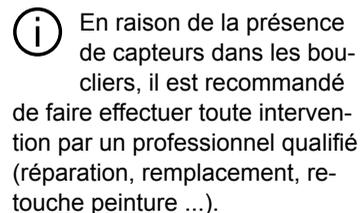
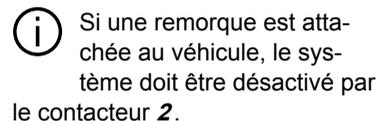


- Si l'objet n'est pas en mouvement ;
- si le trafic est dense ;
- en conduite sur une route en virage ;
- si les capteurs avant et arrière détectent un objet en même temps (ex. : long camion) ;
- ...

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte un défaut, le message « Alerte angle mort à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Faites appel à un Représentant de la marque.

Nota : au démarrage du moteur, l'indicateur **3**, affichage **B**, clignote 3 fois. Cette situation est normale.



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



– La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard.

Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

– En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige,...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

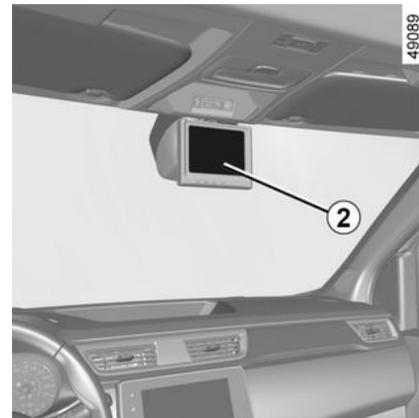
Caméra arrière



A la mise sous contact du véhicule, l'écran **2** fixé sur le pare-brise affiche un message d'avertissement et de prévention pendant 5 secondes environ, puis affiche l'environnement arrière transmis par la caméra **1**.

Nota : l'écran **2** peut s'orienter de gauche à droite et de haut en bas.

Particularités



La caméra est munie d'un dégivrage automatique qui s'active lorsque sa température est inférieure à 8 °C environ.

Veillez à ce que la caméra **1** ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Fonctionnement

49088



Le champ de vision de la caméra ne couvre pas la totalité de l'environnement arrière du véhicule, notamment dans la zone d'angle mort **A**.

Pour les véhicules équipés de la fonction Stop and Start, l'affichage reste actif lorsque le moteur est en veille → **0**.



47747

3

i Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran **2** peuvent être déformés. En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être partiellement perturbée. Par faible luminosité ou par mauvais temps, l'image restituée à l'écran peut être dégradée.

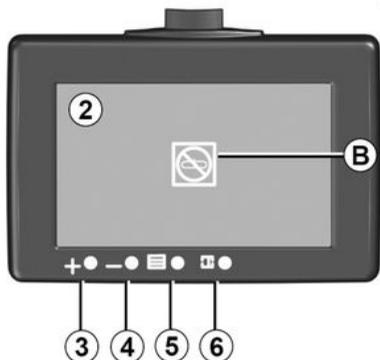
Arrêt de la fonction

L'affichage s'éteint :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- immédiatement au passage de la marche arrière ;
- 30 secondes environ après la coupure du contact.

Réglage de l'afficheur



Accès aux modes de luminosité

Faites des appuis successifs sur le bouton **6** pour sélectionner l'un des quatre modes de luminosité pré-réglés :

- mode « jour » ;
- mode « intermédiaire » ;
- mode « nuit » ;
- mode « écran noir » : permet de suspendre l'affichage. L'écran **2** diffuse une image noire accompagnée du message « OFF ». Pour sortir de ce mode, appuyez de nouveau sur le

bouton **6** pour accéder au premier mode de luminosité (mode « jour »).

Réglage des modes de luminosité

Une fois le mode sélectionné, appuyez sur le bouton **5** autant de fois que nécessaire pour accéder au type de réglage que vous souhaitez modifier :

- la luminosité ;
- le contraste ;
- la couleur ;
- le RESET : permet de revenir aux paramètres d'usine.

Appuyez sur les boutons **3** (+) ou **4** (-) pour modifier le réglage.

Nota : seuls les trois premiers modes (« jour », « intermédiaire » et « nuit ») sont réglables.



A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend les réglages enregistrés lors du dernier arrêt du moteur.

Anomalies de fonctionnement

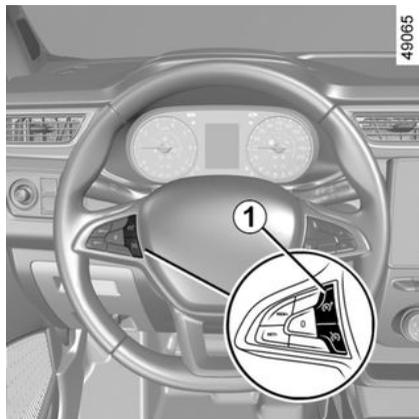
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **B** apparaît temporairement sur l'écran **2**.

Cela peut provenir d'une anomalie passagère de la caméra ou de l'écran

(netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage du témoin persiste, consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE



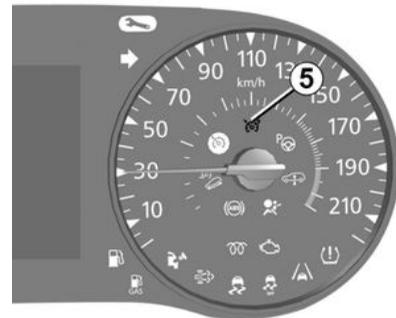
Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.

Commandes



1. Contacteur général Marche/Arrêt.
2. Rappel de la vitesse limitée mémorisée et variation croissante de la vitesse limitée (RES/+).
3. Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (SET/-).
4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

Mise en service



Appuyez sur le contacteur **1** côté . Le témoin **5** s'allume en orange et, suivant véhicule, le message « Limiteur ON » ou le message « Limiteur XXX km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, appuyez sur le contacteur **3** (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE

Conduite



Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, et tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

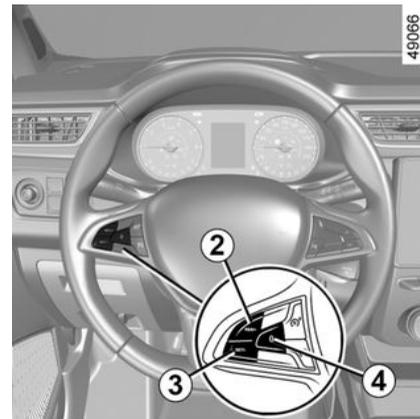
Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de

vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse limitée clignote au tableau de bord et, suivant véhicule, un signal sonore retentit à intervalle régulier pour vous en informer.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (0). La vitesse de limitation est mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX

LIMITEUR DE VITESSE

km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de la vitesse mémorisée.

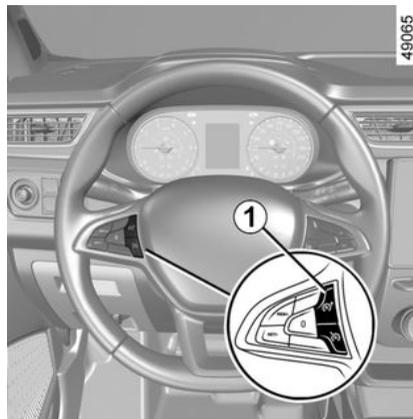
Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **2** (RES/+).



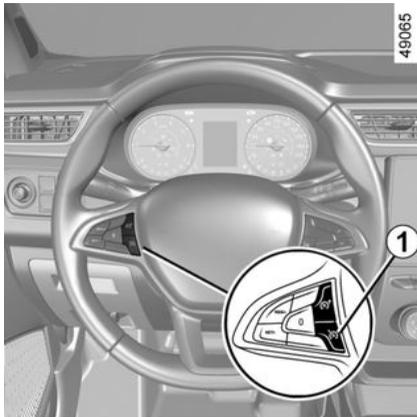
Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **3** (SET/-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Commandes



1. Contacteur général Marche/Arrêt.

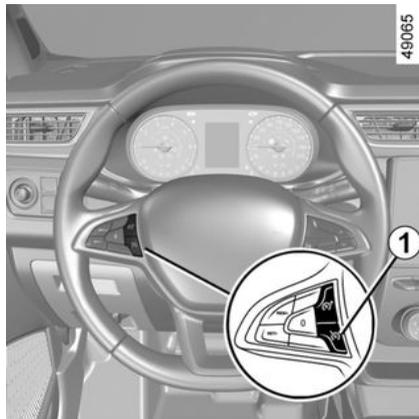
2. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée et variation croissante de la vitesse de régulation (RES/+).

3. Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (SET/-).

4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en service



Appuyez sur le contacteur **1** côté 

Le témoin **6** s'allume en vert et, suivant véhicule, le message « Régulateur ON » ou le message « Régulateur --- km/h » apparaît au tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse



À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **3** (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par l'affichage, suivant véhicule, du message « Régulateur ON » ou du message « Régulateur XXX km/h » et du témoin **5**  en vert en plus

du témoin **6** .

Conduite



Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Variation de la vitesse de régulation



Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2** (RES/+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3** (SET/-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation peut ne pas être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Dans le cas où le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction



La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (0) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et, suivant véhicule, le message « En mémoire XXX km/h » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par

l'extinction du témoin .

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de cir-

RÉGULATEUR DE VITESSE

culution sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **2** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

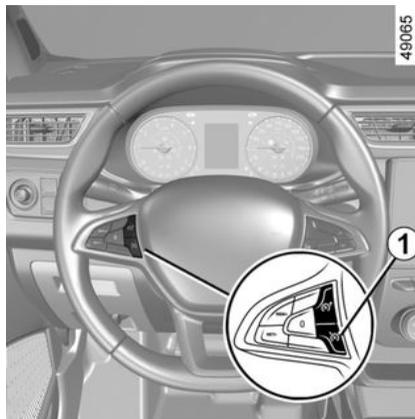
Lors du rappel de la vitesse mémorisée l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin



Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur **3** (SET/-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur

le contacteur **1** , dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction des témoins verts  et

 au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Le système détecte des obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

Le système d'aide au parking ne tient pas compte des systèmes d'attelage, de portage...



49078

Localisation des détecteurs à ultrasons

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés (y compris peinture...) ou masqués par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT

57152

②



Nota : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'arrière et, suivant véhicule, de l'avant sont détectés.

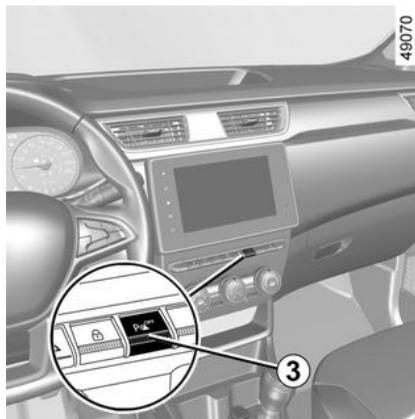
Suivant véhicule, les zones s'afficheront sur l'afficheur 2.

Nota : en cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Désactivation du système



Désactivation manuelle de l'aide au parking

Appuyez sur le contacteur 3 pour désactiver le système.

Le témoin du contacteur 3 s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Vous devez désactiver la fonction :

- en cas de présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorque devant les détecteurs ultrasons ;
- en cas de détérioration des détecteurs ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes au point mort ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionne-

3

AIDES AU STATIONNEMENT

ment, le message « Capteurs parking à contrôler » s'affiche au tableau de

bord accompagné du témoin 

et un signal sonore retentit pendant environ 5 secondes. Consultez un Représentant de la marque.

3



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Conseils



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...);
- en cas d'exposition à de fortes ondes électromagnétiques (sous des lignes à haute tension...);
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...);
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée;
- ...

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou objets est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manoeuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

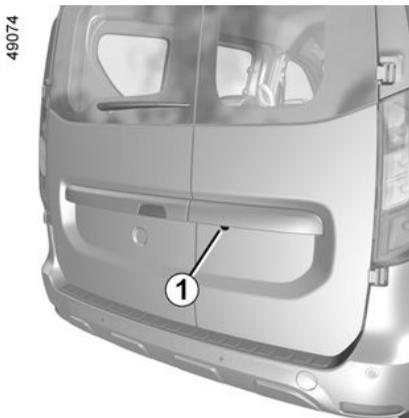
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si la zone des détecteurs a subi une dégradation.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra de recul

Fonctionnement



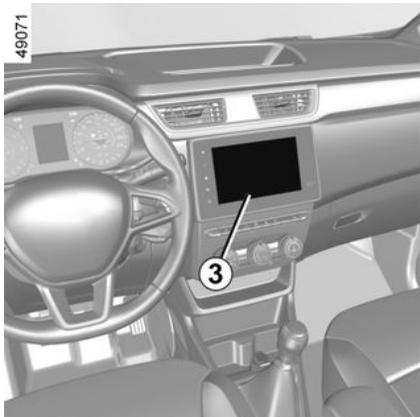
Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur la porte arrière battante transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'écran multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



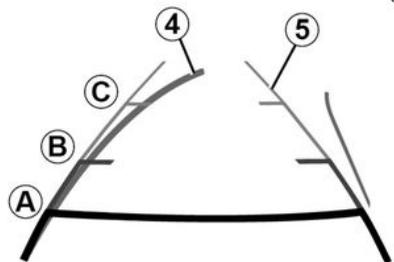
Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT



Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'écran multimédia **3**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Gabarit mobile 4 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **3**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

Particularité

Veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).

Anomalies de fonctionnement

Au passage de la marche arrière, lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement à l'écran multimédia **3**.

Cela peut provenir d'une anomalie de la caméra ou de l'écran (netteté, image fixe, ralentissement de la transmission...).

Si l'affichage temporaire de l'écran noir persiste consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT



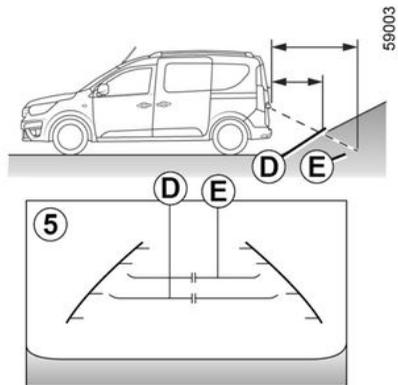
L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol. Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, le message « coffre ouvert » apparaît et, suivant véhicule, l'affichage caméra disparaît.

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

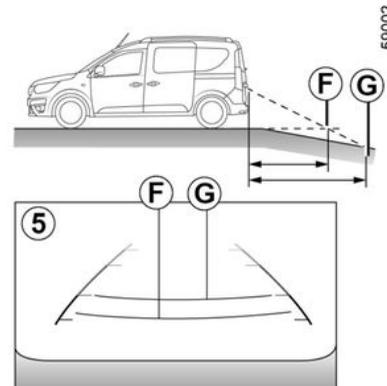


Reculer vers une forte pente ascendante

Les repères gabarit fixe **5** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.



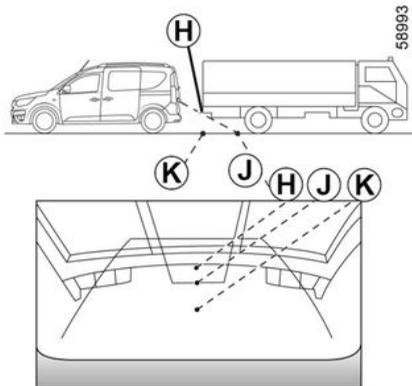
Reculer vers une forte pente descendante

Les repères du gabarit fixe **5** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT



Reculer près d'un objet saillant

La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

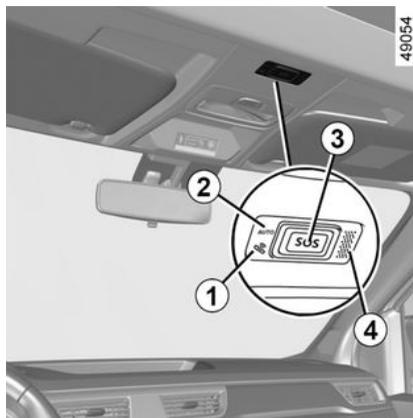
- dans les pays couverts par les infrastructures et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.



Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Témoin de fonctionnement du système :

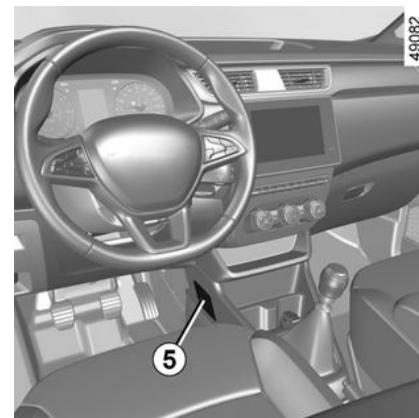
- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin mode automatique ;

3. Bouton SOS ;

4. Micro ;

5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Mode automatique

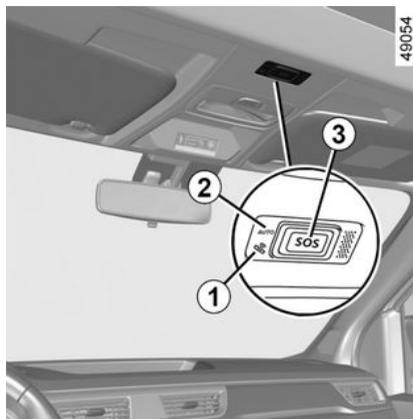
APPEL D'URGENCE

Le témoin mode automatique **2** allumé en vert indique que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.



Mode manuel

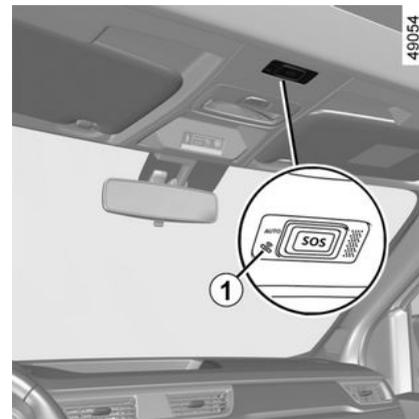
L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;
- ou
- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement



Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir).

Consultez un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la

batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas

l'objet d'une surveillance

constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde

en mémoire que les trois dernières positions du véhicule.

Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données

est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation

des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du

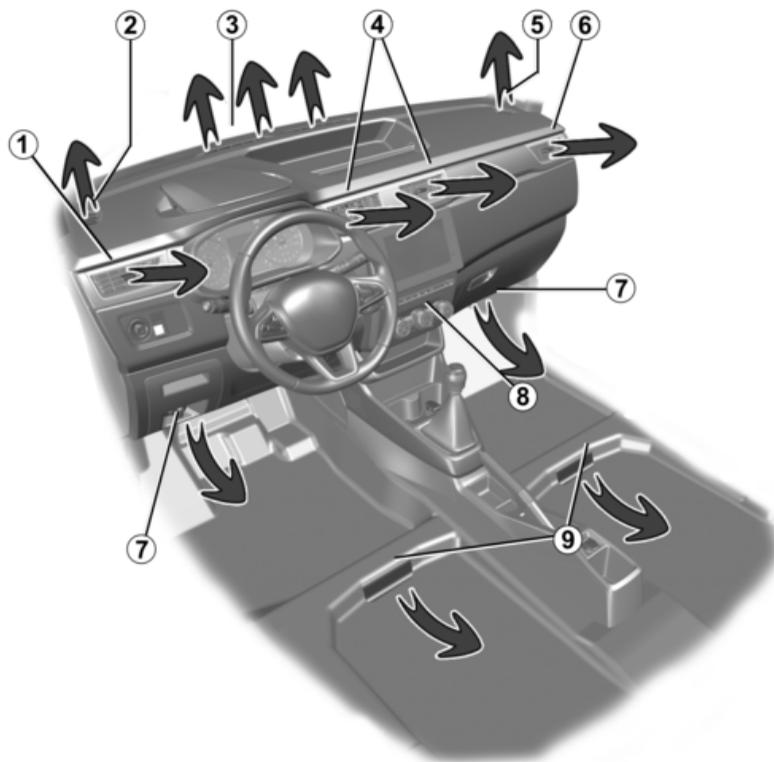
pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire

l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air



49137

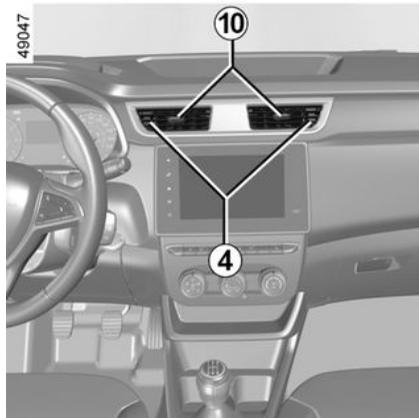
4

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- 1** Aérateur latéral gauche
- 2** Frise de désembuage de vitre latérale gauche
- 3** Frises de désembuage de pare-brise
- 4** Aérateurs centraux
- 5** Frise de désembuage de vitre latérale droite
- 6** Aérateur latéral droit
- 7** Sorties chauffage pieds des occupants
- 8** Tableau de commandes
- 9** Sorties chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs centraux 4 et latéraux 1 et 6



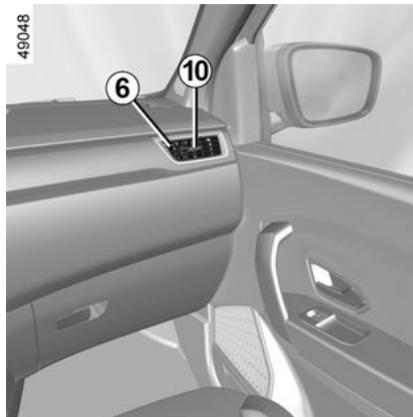
Débit

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** vers l'extérieur du véhicule au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers l'intérieur du véhicule.

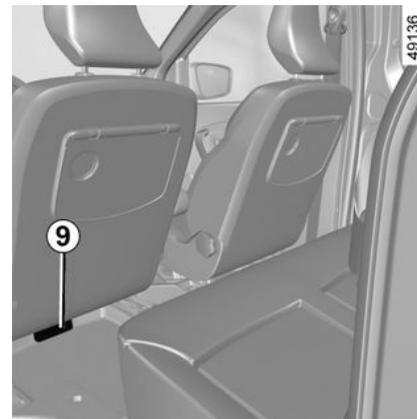
Orientation

Manœuvrez le curseur **10** dans la position désirée.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).
Risque de dégradation.

Places arrière



(suivant véhicule)

Sorties chauffage pieds des occupants **9**.



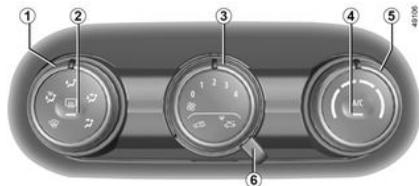
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Chauffage, ventilation, air conditionné

Commandes



La présence des commandes dépend de l'équipement du véhicule.

1. Répartition de l'air dans l'habitacle.
2. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et/ou, suivant véhicule, des rétroviseurs extérieurs.
3. Réglage de la vitesse de ventilation.
5. Réglage de la température de l'air.
6. Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air (suivant véhicule).

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La commande 4 permet de mettre en service (voyant allumé) ou d'arrêter (voyant éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande 3 est positionnée sur 0.

Informations et conseils

d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné » : informations et conseils d'utilisation ».

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 5 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Réglage de la vitesse de ventilation

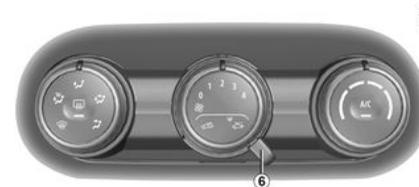
Manœuvrez la commande 3 de 0 à 4. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande 3 sur 0.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



L'utilisation prolongée de cette commande en position 0 peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air



(suivant véhicule)

Amenez la commande 6 en position



Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

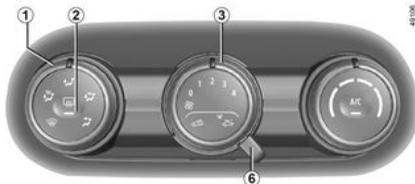
AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en amenant la commande **6** vers la droite dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Désembuage rapide



Amenez les commandes **1**, **3** et **6** sur les positions :

- désembuage  ;
- vitesse de ventilation 3 ou 4 ;
- air extérieur .

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

Moteur allumé, appuyez sur la touche **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Suivant véhicule, cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **2**. Le témoin s'éteint.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Répartition de l'air dans l'habitacle



Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez le désembuage rapide pour l'éliminer.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.

4

Fluide frigorigène

(A)



59952

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.

GWP xxxx

(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq x.xxx t

(2) La quantité en poids et en équivalent CO2.

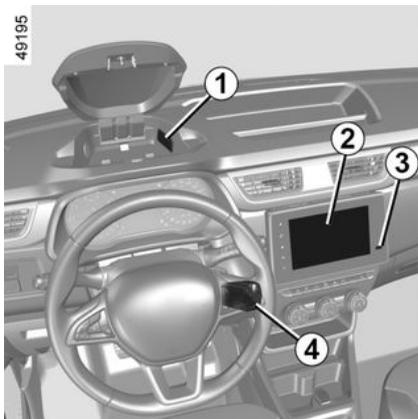
Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0.450 kg
- (2) 4
- (3) 0.002 t

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

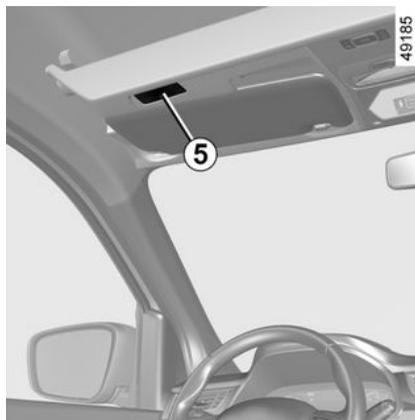


L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier en fonction du véhicule.

1. Prises USB ;
2. Écran multimédia ;
3. Prise multimédia ;
4. Commandes sous volant ;
5. Micro.

Commande intégrée de téléphone mains libres

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez les commandes de téléphone mains libres sous volant **4**.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Prises USB 1

Les prises USB permettent uniquement de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 12 Watts (tension 5V) par prise.

Prise multimédia 3

Vous pouvez utiliser la prise USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires.

Les différentes sources sont sélectionnables via l'écran multimédia et depuis les commandes sous volant.

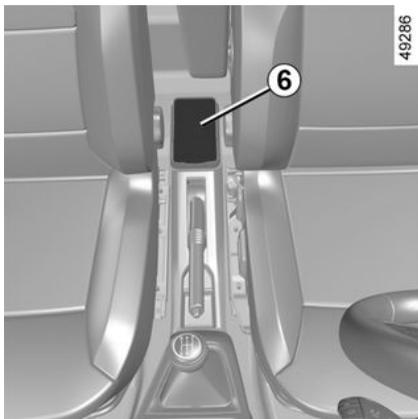


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 Watts.

Risque d'incendie.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Chargeur sans fil - recharge à induction



La zone de charge d'induction **6** permet de charger un téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Nota :

- pour plus de précisions sur la liste des téléphones compatibles, veuillez vous adresser à un Représentant de la marque ou contactez le fabricant du téléphone ;
- il est préférable de retirer la coque ou l'étui de protection de votre téléphone (s'il en est équipé), afin d'obtenir une efficacité de charge optimale.

Procédure de chargement

Positionnez votre téléphone au centre de la zone d'induction **6**.

La procédure de chargement de votre téléphone est interrompue dans les cas suivants :

- un objet est détecté dans la zone de charge d'induction **6** ;
- la zone de charge d'induction **6** est en surchauffe. Une fois que la température sera redescendue, la procédure de chargement de votre téléphone reprendra au bout de quelques instants.

Etat d'avancement de la charge

Le témoin intégré au chargeur vous informe de l'état d'avancement de la charge de votre téléphone :

- vert : chargement terminé ;
- orange : chargement en cours ;
- orange clignotant : interruption de la procédure de chargement.

i Moteur allumé, vérifiez que le témoin passe au orange fixe lors du positionnement du téléphone dans la zone de charge d'induction **6**.

i Il est impératif de ne laisser aucun objet (clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaies...) dans la zone de charge à induction **6** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **6**.

i Les objets laissés dans la zone de charge à induction **6** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet. (vide-poches, pare-soleil...).

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Lève-vitres, vitre entrebâillante



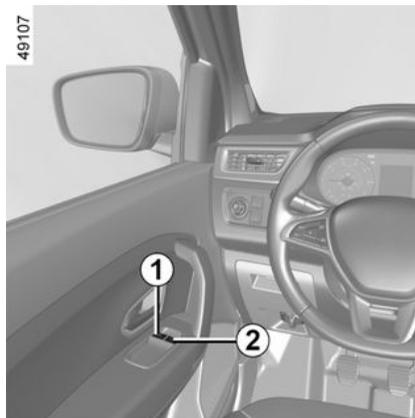
Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres électriques



Appuyez ou tirez sur le contacteur d'une vitre pour la baisser ou la relever jusqu'à la hauteur désirée.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.



De la place conducteur agissez sur le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant.

De la place passager avant agissez sur le contacteur 3.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Lève-vitres impulsionnel

Lorsque le véhicule en est équipé, le mode impulsionnel s'ajoute au fonc-

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

tionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Il équipe uniquement la vitre avant conducteur.

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Nota : Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (branche d'arbre...) elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Si vous manipulez le contacteur pendant que la vitre est en mouvement, elle s'arrête de fonctionner.

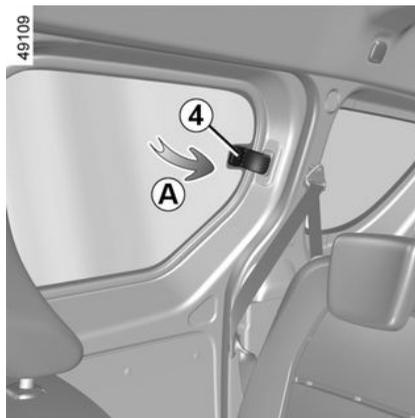
Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsif : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

 Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.

Vitre entrebâillante

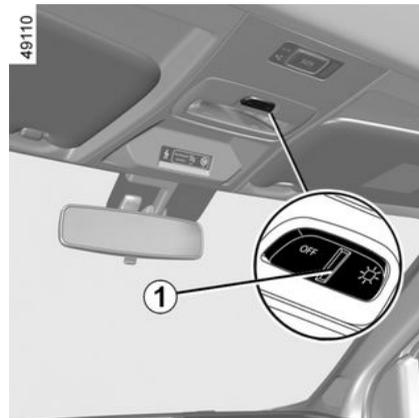


Pour entrebâiller la vitre, manœuvrez la poignée **4** (mouvement **A**) puis bloquez-la en appuyant sur la poignée vers la droite.

À la fermeture assurez-vous de son verrouillage.

Éclairage intérieur

Plafonnier

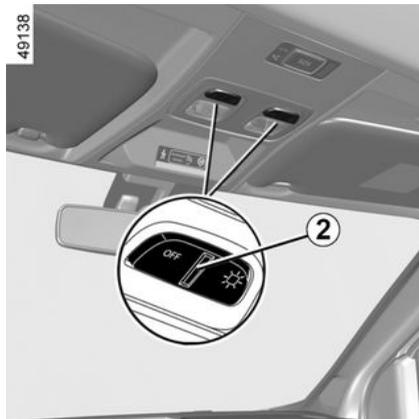


En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Spots de lecture



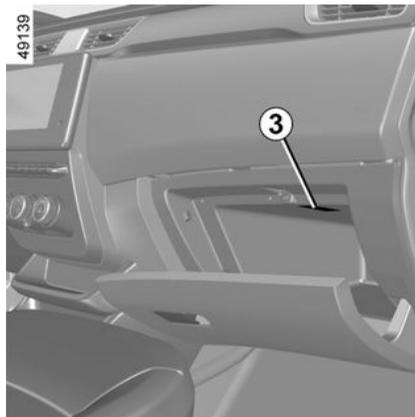
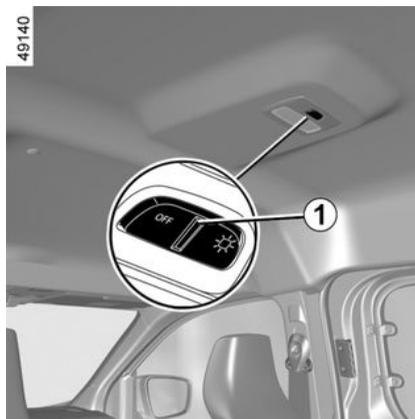
(suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2**, vous obtenez :

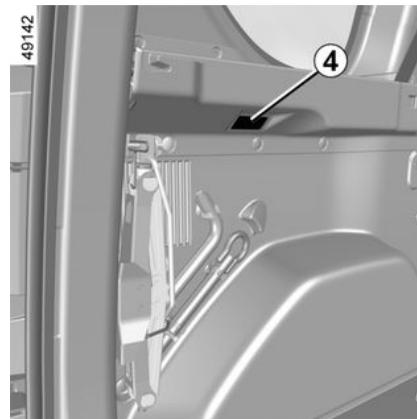
- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Éclaireur de boîte à gants **3**

L'éclaireur **3** s'allume à l'ouverture du portillon.



Éclaireur de coffre **4**



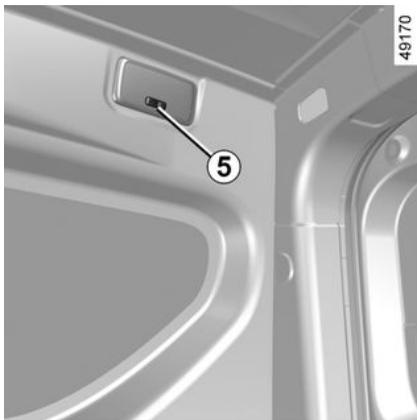
L'éclaireur **4** s'allume à l'ouverture du coffre.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du coffre entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Éclaireur arrière



Basculez le contacteur **5**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Particularités

Suivant véhicule, le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

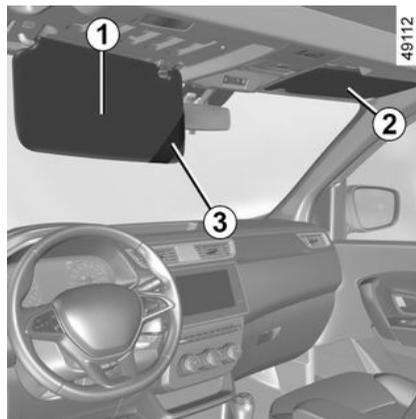
Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil avant

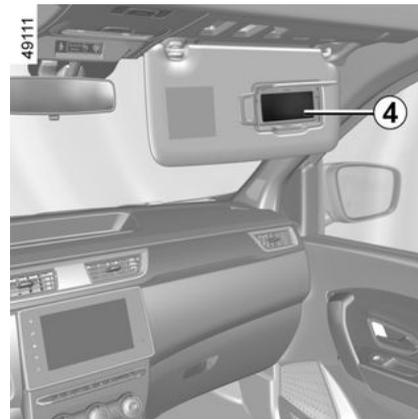


Abaissez le pare-soleil **1** ou **2** sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Rangement pare-soleil 3

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

Miroir de courtoisie 4



(côté passager)

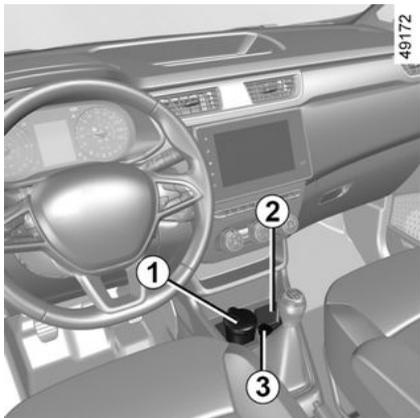


En roulage, veillez à re-fermer le couvercle du miroir de courtoisie.
Risque de blessures.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Prise accessoires, cendrier, allume-cigares

Cendrier 1



Il peut se loger dans l'un des emplacements **2** ou **4**.

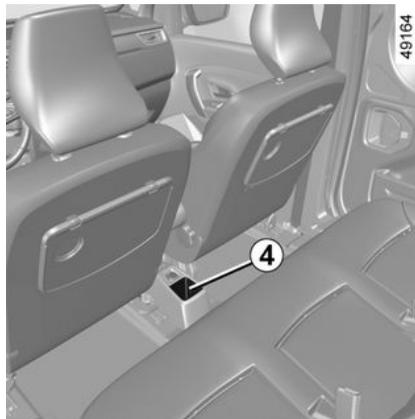
Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

Allume-cigares ou prise accessoires 3



Contact mis, enfoncez l'allumecigares **3**. Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le.

Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



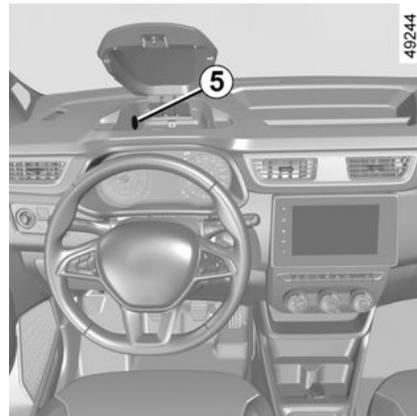
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

4

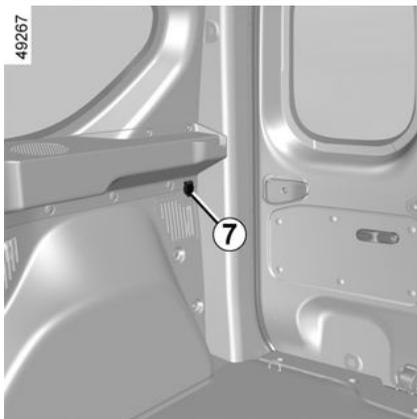
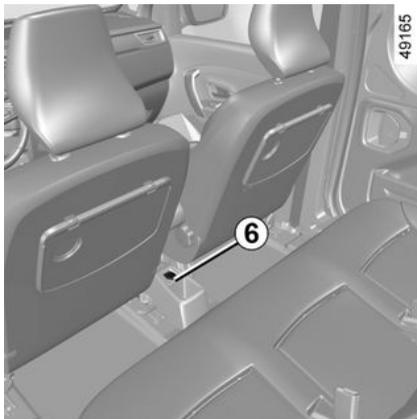
Prises accessoires 5, 6 et 7



(suivant véhicule)

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Elle sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques de la marque.



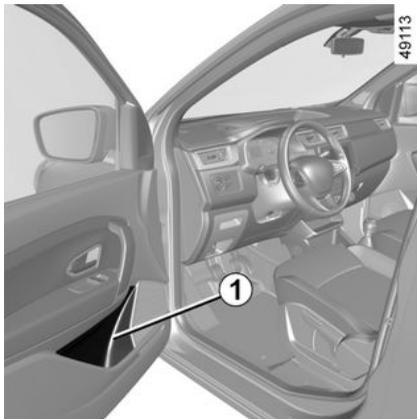
Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de porte 1



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Vide-poches A

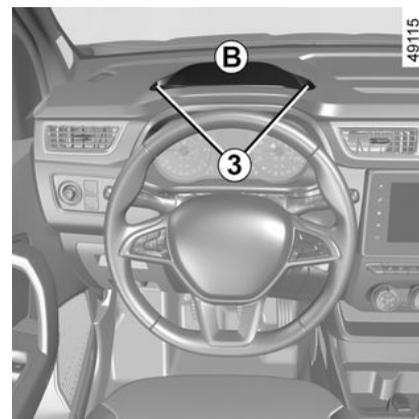


Déverrouillez la palette **2** et tirez pour ouvrir le vide-poches **A**.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Rangement de planche de bord conducteur B

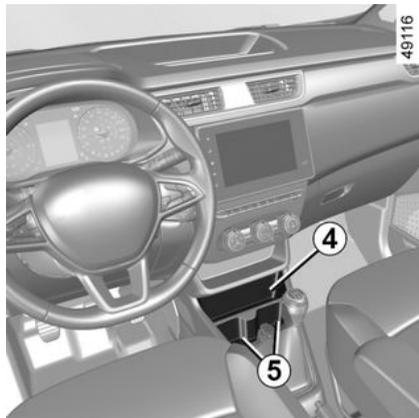


Passez la main dans les emplacements **3** et soulevez pour ouvrir le vide-poches **B**.

Il est recommandé d'ouvrir le vide-poches uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches 4



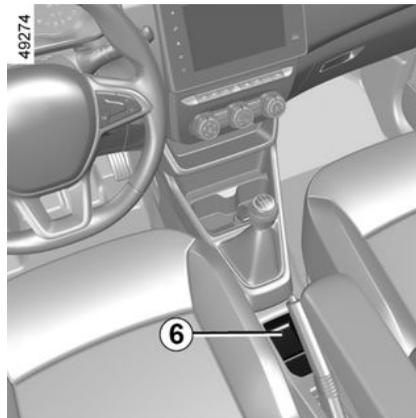
Porte-canettes 5



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

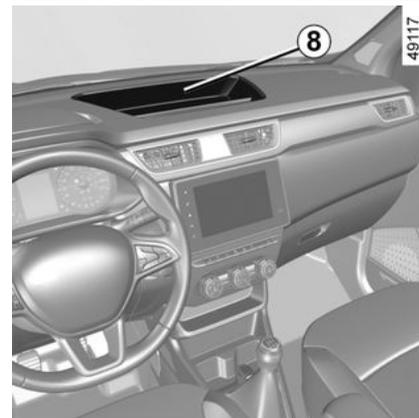
Rangement central 6



Vide-poches 7



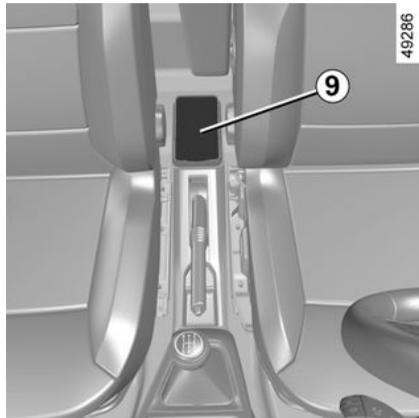
Vide-poches de planche de bord 8



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement de console centrale / Chargeur sans fil / Recharge à induction 9

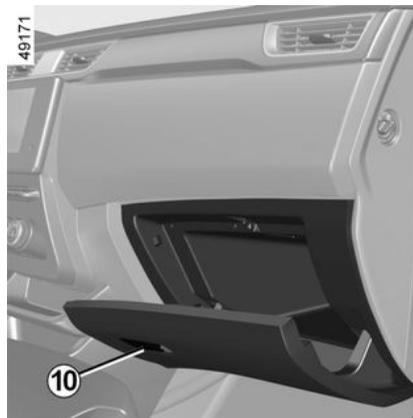


Pour plus d'informations sur la zone de charge d'induction ➔ 187.



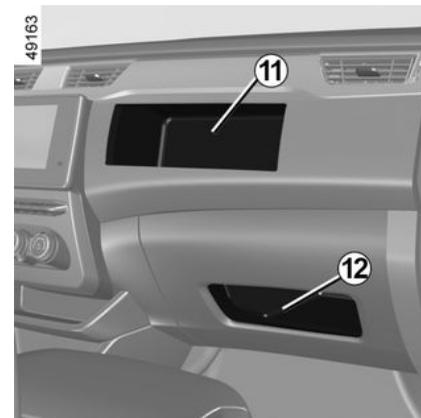
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Boîte à gants



Lorsque le véhicule en est équipé, tirez la palette **10** pour l'ouvrir.

Vide-poches passager 11 et 12



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement supérieur de cabine avant 13

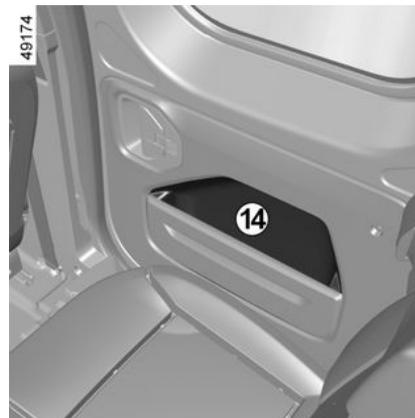


Ne l'utilisez pas pour monter, descendre du véhicule ou vous y suspendre.

Le poids total du contenu du rangement supérieur de cabine **13** ne doit pas dépasser 4,6 kg (uniformément répartis).

Ne mettez pas des objets humides ou contenant du liquide dans le rangement supérieur de cabine.

Vide-poches de porte latérale coulissante 14



Les objets rangés dans les vide-poches de portes latérales coulissantes ne doivent pas dépasser du rangement pour ne pas gêner le coulissement de la porte.

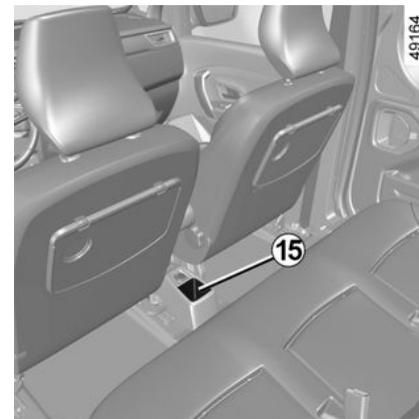


Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le rou-

lage.

Risque de blessures.

Porte-canettes 15

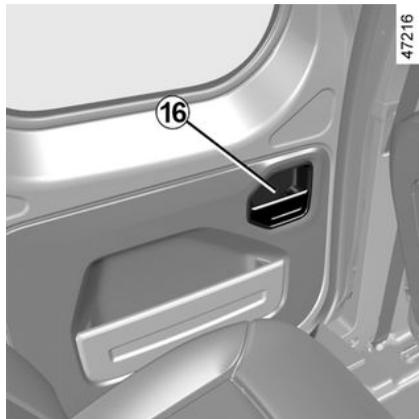


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

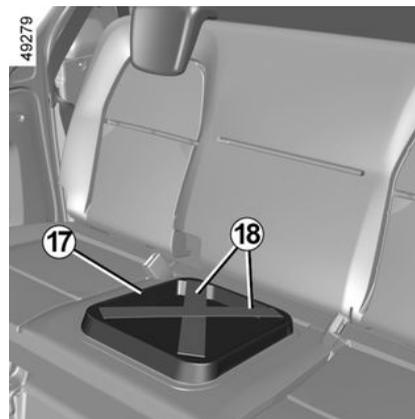
Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Rangement 16



Rangement central banquette arrière 17



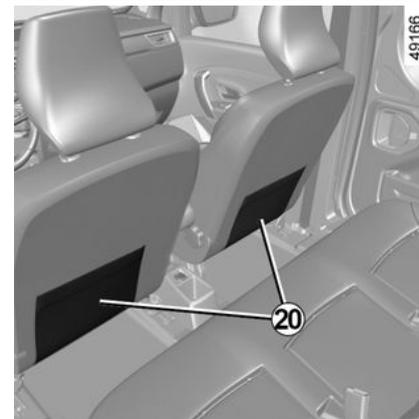
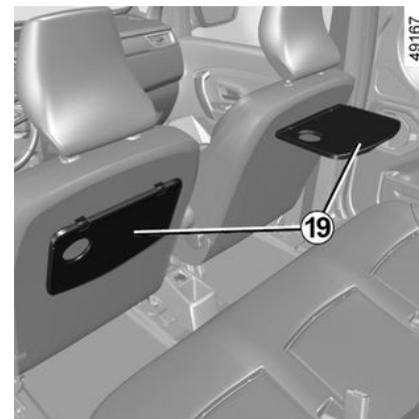
Sangles de maintien 18

Elles permettent, par exemple, de maintenir une tablette multimédia...

Tablettes arrière 19

Levez-les jusqu'à leur position horizontale.

Poches de rangement sièges avant 20

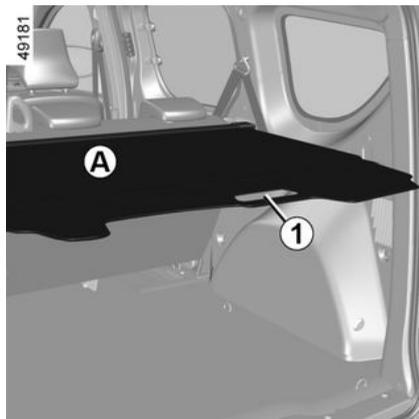


TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Cache-bagages

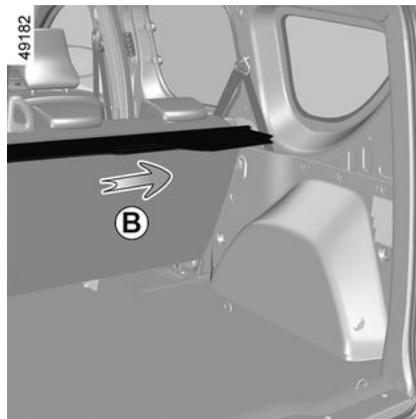
Pour enrôler le cache-bagages A



À l'aide de la poignée **1**, tirez-le légèrement pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages en utilisant la poignée **1**.

Dépose du cache-bagages



Poussez le cache-bagages vers la droite (mouvement **B**) et soulevez-le côté gauche de l'enrouleur.

Repose du cache-bagages

Engagez le côté droit puis poussez-le vers la droite et abaissez le côté gauche de l'enrouleur dans son logement.



Ne placez aucun objet lourd ou dur sur la cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

49176



les dossiers de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**) ;

49177



les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**) → 40.

TRANSPORT D'OBJETS

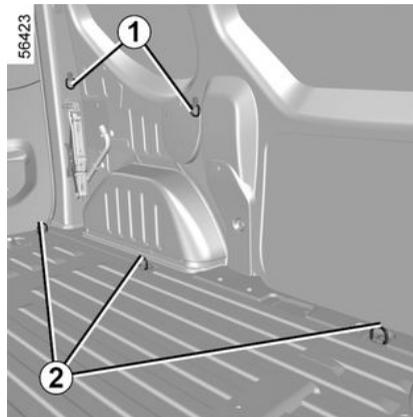
Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque ou vers l'arrière en cas d'accélération brutale ou en cas de roulage en pente forte. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Transport d'objets dans la cellule arrière

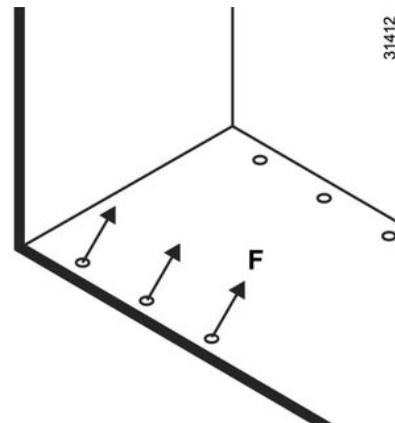


Suivant véhicule, les anneaux fixes **1** et les anneaux rotatifs **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.



Les anneaux **1** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **2** sur le plancher du véhicule.

Particularité version fourgon



Anneaux rotatifs **2** :

F max : 400 daN



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

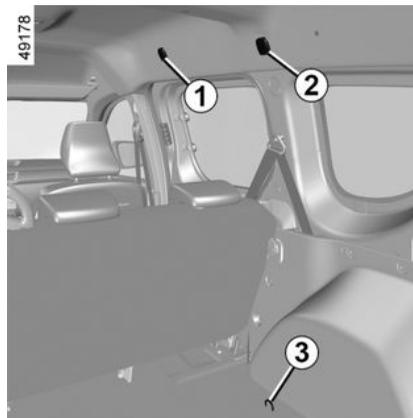
TRANSPORT D'OBJETS



En cas de roulage avec la porte battante arrière droite ouverte, arrimez toujours les charges transportées. La porte gauche qui reste fermée ne doit pas se substituer à l'arrimage des charges transportées. L'utilisation en roulage de la porte battante arrière droite ouverte doit rester exceptionnelle.

Dans tous les cas, référez-vous à la législation locale. Risque de chute de charges sur la chaussée.

Filet de séparation



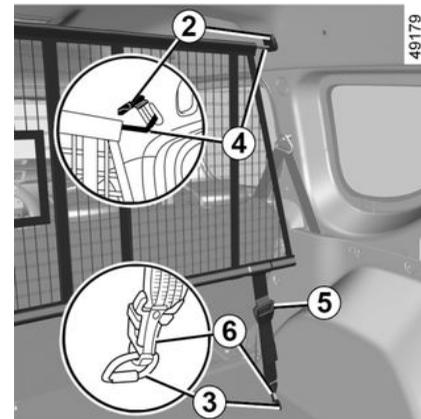
Pour les véhicules qui en sont équipés, le filet de séparation est utile lors du transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers. Il s'installe derrière la banquette arrière ou derrière les sièges conducteur et passager.



Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

Risques de blessures.

Pose du filet de séparation derrière les sièges arrière

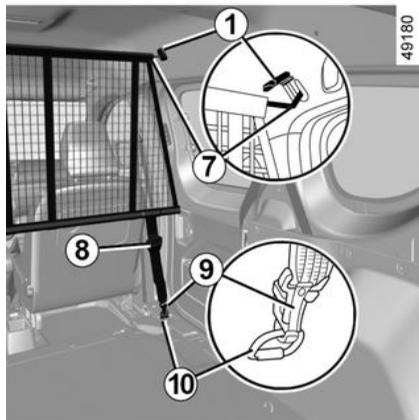


À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **2** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **4** dans les points d'ancrage ;
- fixez les deux crochets **6** des sangles **5** du filet sur les ancrages **3** ;
- réglez la sangle **5** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

TRANSPORT D'OBJETS

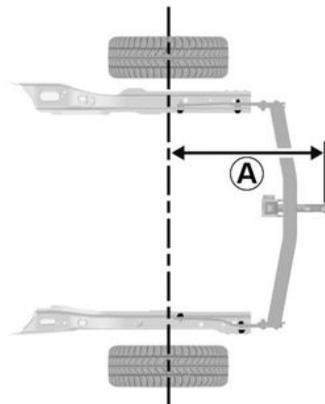
Pose du filet de séparation derrière les sièges avant



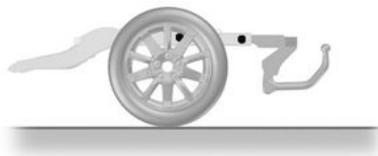
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder aux points d'ancrage servant de fixation supérieure du filet ;
- introduisez la tringle supérieure du filet **7** dans les points d'ancrage ;
- fixez les deux crochets **9** des sangles **8** du filet sur les ancrages **10** ;
- réglez la sangle **8** du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Attelage



Cote maximum **A** = 855 mm.



i Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi, remorque freinée et non freinée → 272.

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 20 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

TRANSPORT D'OBJETS

Barres de toit

Véhicules équipés de barres de toit longitudinales

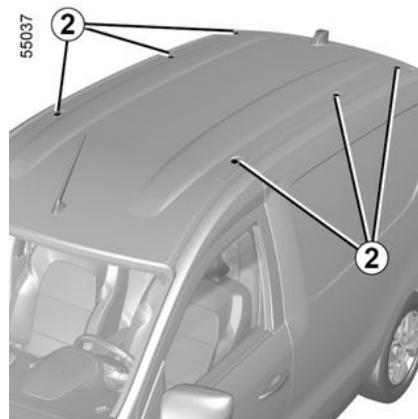


Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des dispositifs supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...):

- sur une galerie de toit ;
- sur des barres de toit transversales fixées sur les barres de toit longitudinales **1** ;
- directement sur les barres de toit longitudinales.

Il est interdit de monter des barres de toit longitudinales sur les véhicules qui n'en sont pas équipés d'origine.

Véhicules non équipés de barres de toit longitudinales



Dévissez les obturateurs **2** pour accéder aux points de fixation.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit → 272.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



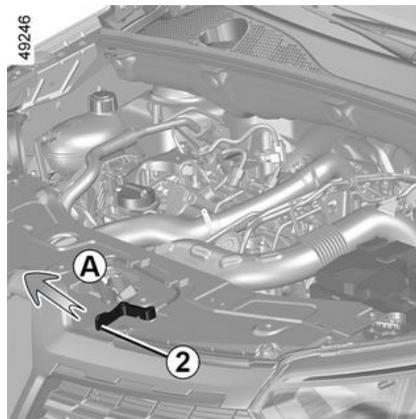
Pour ouvrir, porte ouverte tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

127.

Ouverture du capot moteur

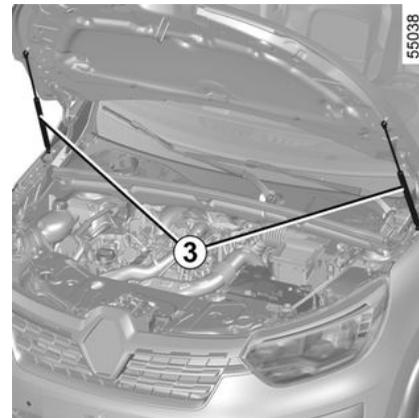


Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et poussez la languette **2** dans le sens de la flèche **A** pour libérer le crochet.

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : **risque de fermeture involontaire du capot.**



5



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Fermeture du capot moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Pour refermer, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 25 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Assurez-vous que le capot est bien verrouillé. S'il ne se verrouille pas de lui-même par effet de son poids, poussez-le légèrement jusqu'à son verrouillage complet.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

Généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

127.



S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de

l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Suivant véhicule, l'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum :

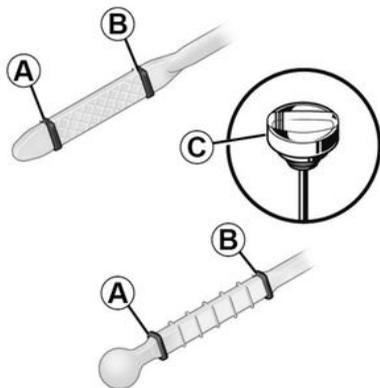
- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution. Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

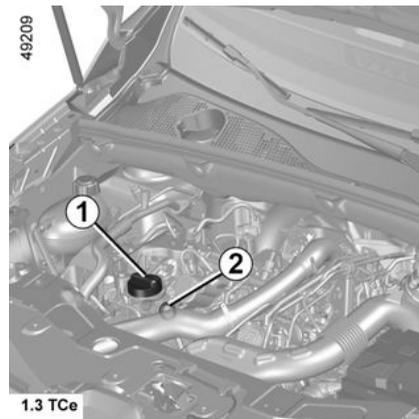


31613

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Appoint, remplissage



5

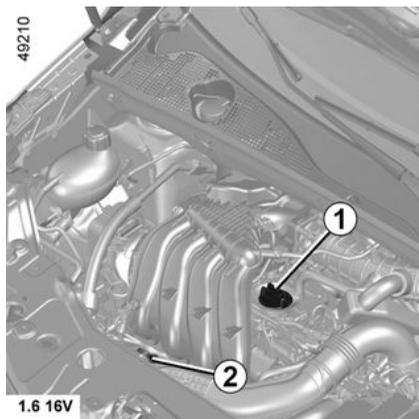
ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

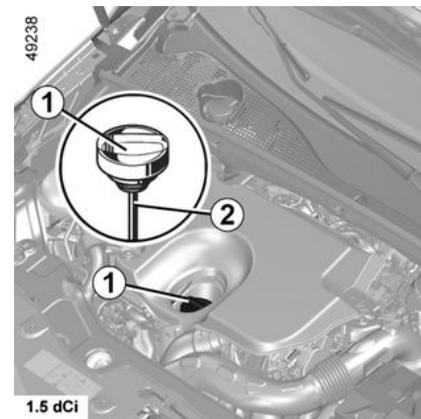
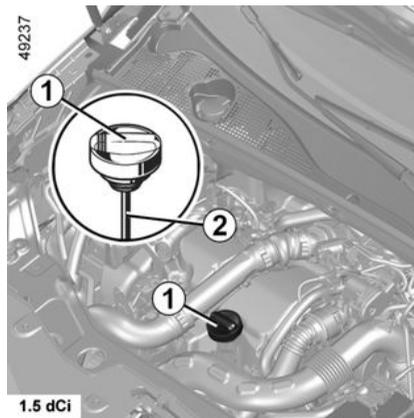
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

i Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



– Dévissez le bouchon **1** ;

- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
 - attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
 - vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).
- Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution .
Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Remplissage huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (ex : composants électriques).

Risque d'incendie.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage : risque d'endommagement du moteur et du système de dépollution . Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile :

attention lorsque vous faites

l'appoint ou que vous vérifiez le niveau d'huile, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur.

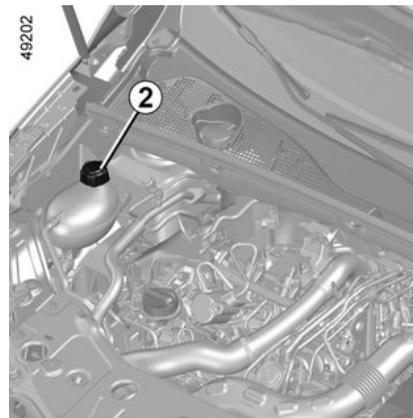
N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon et de bien remettre en place la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie

5

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement



Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par les Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



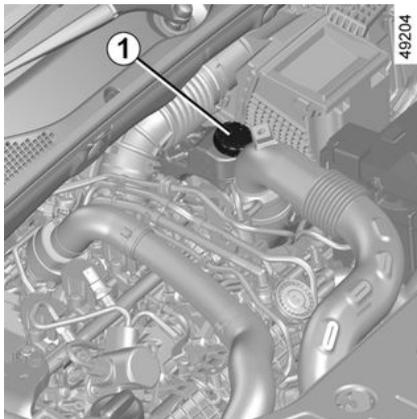
Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MI-NI** » indiquée sur le bocal de liquide de freins **1**.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par les Services Techniques et prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact →

127.

Réservoir de liquide de direction assistée

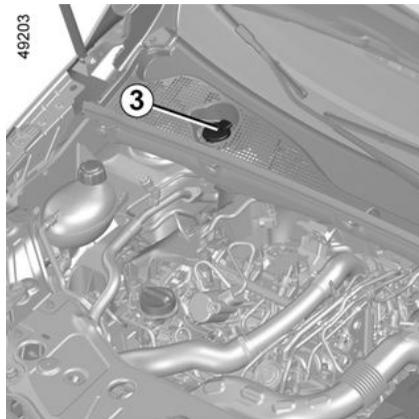
Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.



Si vous ressentez une différence d'efficacité de la direction assistée, consultez un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Réservoir lave-vitres



Remplissage : Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, puis fermez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière, lorsque le véhicule en est équipé.

Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser de l'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs : Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



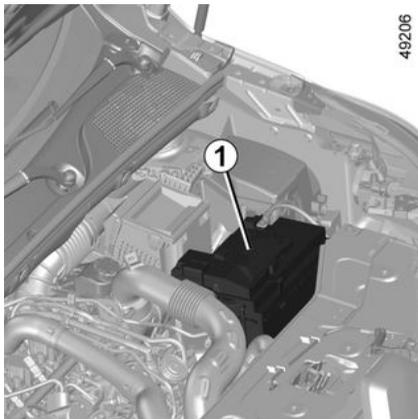
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

BATTERIE

Batterie



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio...) moteur à l'arrêt...



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.

Remplacement de la batterie

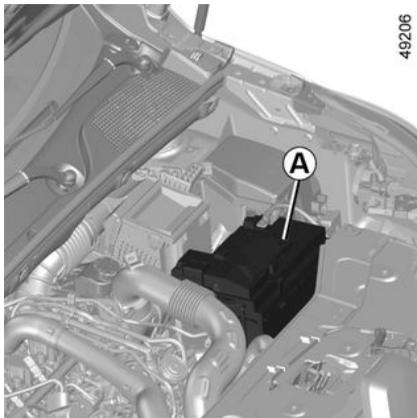


Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement...) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant **spécifique**, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2 Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3 Protection obligatoire de la vue ;
- 4 Tenir éloigné des enfants ;
- 5 Matières explosives ;
- 6 Se reporter à la notice ;
- 7 Matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais

de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente** d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure

de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de la lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels impacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints ...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

NETTOYAGE



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissier ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- dessous de caisse ;
- pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage). Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt ➔ 112. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fougé d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbiblez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

NETTOYAGE

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool. Utiliser des ustensiles (ex. : grattoir...). Frotter de manière intensive.



Laver la zone avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de l'**eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) **à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Ecran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

NETTOYAGE



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

5

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égales aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Entretien des pneumatiques



31546

6

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm

PNEUMATIQUES

et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur ➔ 222).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques.

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage, ...) le témoin



s'allume au tableau de bord ➔ 144.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

➔ 228, ➔ 231.

PNEUMATIQUES

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de direction ;
- la monte de chaînes.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Particularité versions équipées de roues 16" : ces roues sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.**

Consultez votre Représentant de la marque.

Pneus « neiges » ou « thermo-gommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être

inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



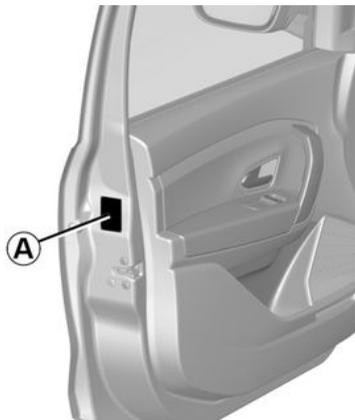
Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le plus adapté à votre véhicule.

PNEUMATIQUES

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A

49241



6

Pour la lire ouvrez la porte conducteur. Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions

de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques → 144.

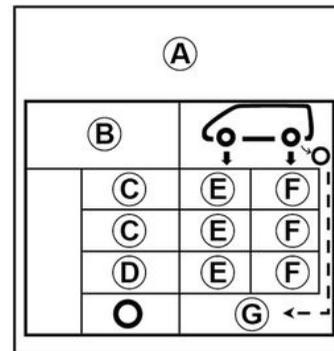


Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord → 144.



B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.

E : pression de gonflage des pneumatiques avant.

F : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

PNEUMATIQUES



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une

remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar** → 272.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : → 219 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques

32758



6



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique... Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état. Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



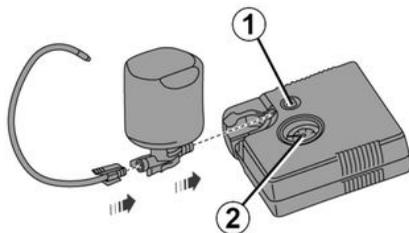
N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé. Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention. De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable. **Cette réparation est temporaire** Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais. Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste. Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit. En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...). Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment. Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants. Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération. La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption. Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

PNEUMATIQUES

49207



Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre.



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques.

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → 144.

Moteur allumé, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée → 222 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2).

– **Nota** : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute ;

- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

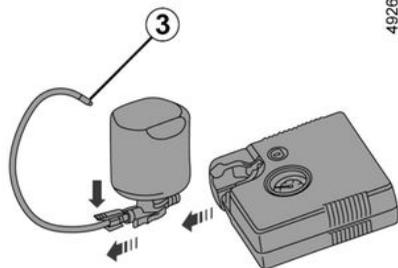


Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES



6

Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : déclipsez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à

répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.

- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



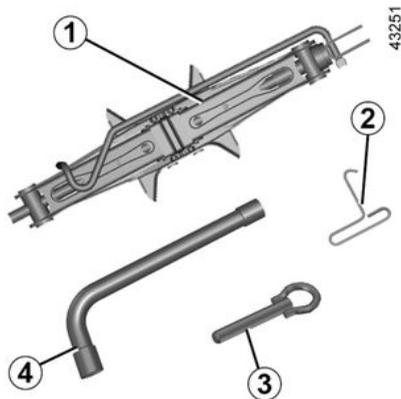
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.

L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES

Outils

Accès aux outils



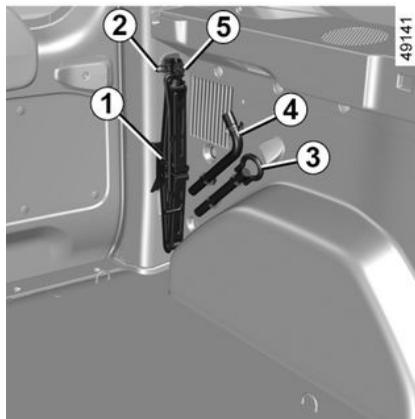
La présence des outils dépend du véhicule.

Les outils sont situés dans le coffre.

Cric 1

Pour utiliser le cric, dévissez l'écrou **5**. Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement (veillez à bien repositionner la manivelle). Vissez l'écrou **5** pour fixer le cric.

Clé d'enjoliveur 2



Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue. Elle est située derrière le cric.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : risque de blessures. Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Clé de roue 4

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue et/ou l'accès à la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur une autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.

Anneau de remorquage 3

➔ 235

PNEUMATIQUES

Crevaison, roue de secours

En cas de crevaison

Suivant véhicule, vous disposez d'un kit de gonflage des pneumatiques ou d'une roue de secours (reportez-vous aux pages suivantes).



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord → 144.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de pré signalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien remplacer les outils dans leur support : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.

Suivant véhicule, il y a 2 possibilités de rangement de la roue de secours :

- dans le berceau sous le plancher à l'arrière du véhicule ;
- sous le plancher à l'arrière du véhicule.

Roue de secours 3

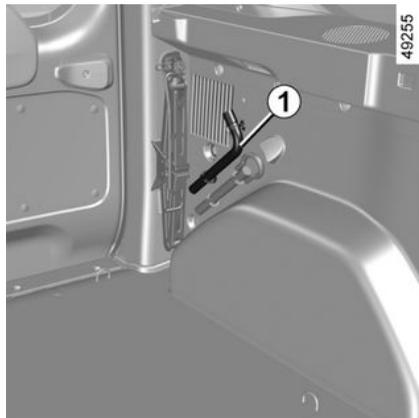
Elle est placée dans le berceau **5** sous le plancher à l'arrière du véhicule.

Pour accéder à la roue de secours 3

- Ouvrez la porte du coffre ;

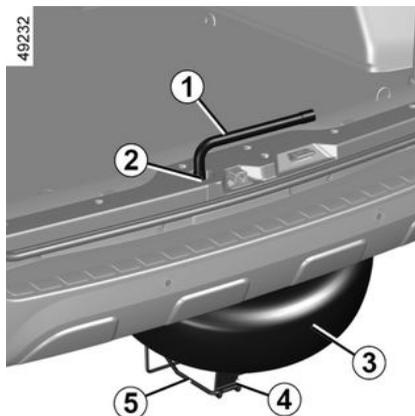
PNEUMATIQUES

- retirez l'obturateur **2** ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** rangée dans le coffre ;
- décrochez le berceau **5** en le prenant par la poignée **4** ;
- dégagez la roue de secours.



Pour ranger la roue **3** dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue dans le berceau **5**, valve vers le bas ;
- raccrochez le berceau en vous aidant de la poignée **4** et revissez l'écrou à l'aide de la clé **1** pour remonter l'ensemble et remettez l'obturateur en place ;
- assurez-vous du bon verrouillage du berceau **5**.

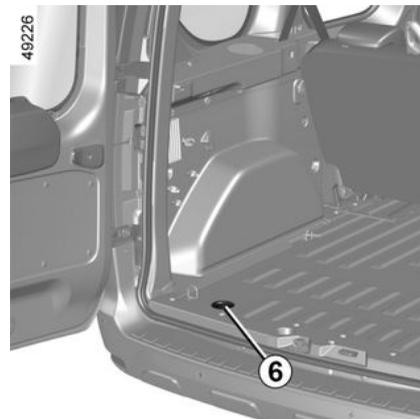


Si impossibilité de raccrocher le berceau **5**, la roue est peut-être mal positionnée. Dans ce cas entrouvrez le berceau, poussez la roue en butée au fond du berceau et refermez celui-ci.



Ne touchez pas
l'échappement.
Risque de brûlures.

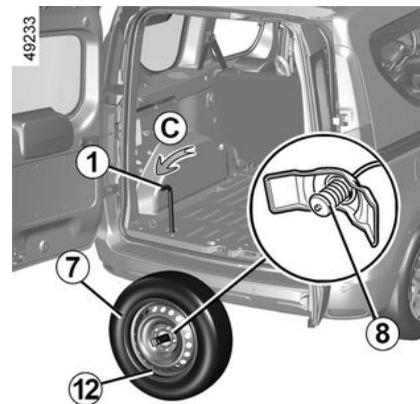
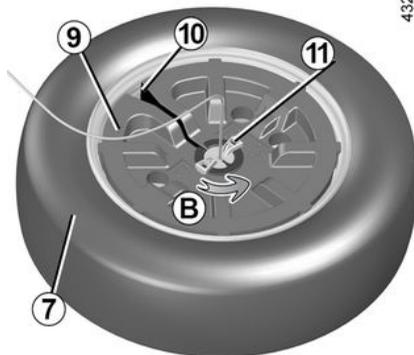
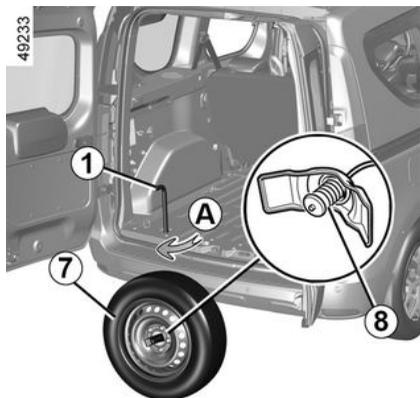
Roue de secours **7**



Elle est située sous le plancher à l'arrière du véhicule. En cas de crevaison si votre véhicule est équipé d'un attelage et/ou si le coffre est chargé, pour pouvoir sortir la roue de secours de son treuil il est nécessaire de lever auparavant le véhicule à l'aide du cric, au point du levage le plus proche de la roue.

6

PNEUMATIQUES



6

Pour accéder à la roue de secours 7

- Ouvrez la porte du coffre ;
- retirez l'obturateur 6 ;
- utilisez exclusivement la clé de roue 1 (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) pour dérouler le câble de maintien. Dévissez l'écrou dans le sens horaire (mouvement A), la roue descend jusqu'au sol ;

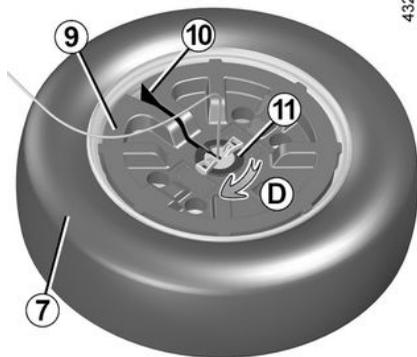
- de l'extérieur du véhicule, tirez la roue afin d'accéder à la manette 11 ;
- tournez la manette 11 (mouvement B) pour pouvoir libérer le câble de la pièce 9 ;
- soulevez la pièce 9 de la roue 7 ;
- retirez la pièce 9 par la fente 10 ;
- mettez la roue debout, faites passer le câble et l'élément 8 à travers la jante et libérez ainsi la roue.

Pour réinstaller la roue 7

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

- Positionnez la roue debout, valve 12 vers vous.
- Faites passer le câble et l'élément 8 à travers la jante.
- Couchez la roue valve 12 vers le sol.
- Insérez le câble dans la fente 10 jusqu'au centre de la pièce 9.
- Insérez la pièce 9 dans la roue 7.
- Tournez la manette 11 (mouvement D) afin de verrouiller le câble.

PNEUMATIQUES



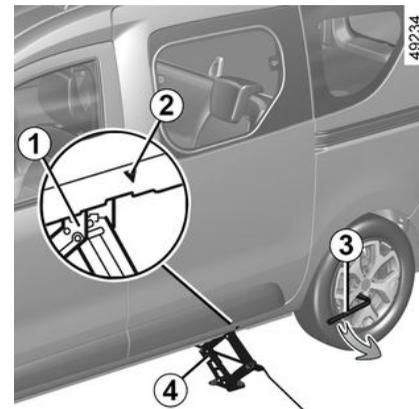
Depuis le coffre, serrez l'écrou au maximum dans le sens anti-horaire (mouvement **C**) de manière à enrouler le câble de maintien de la roue, en veillant à ce que la roue reste horizontale et le câble tendu.

La serrage finale doit être fait avec la clé **1** en position horizontale.
Repositionnez l'obturateur **6**.



La roue crevée étant plus large que la roue de secours, lorsque vous placez la roue crevée en lieu et place de la roue de secours, la hauteur de garde au sol du véhicule s'en trouve réduite. Pour éviter toute détérioration, roulez prudemment sur les passages surélevés et lors des descentes de trottoir. Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.

Changement de roue



Enclenchez le signal de détresse.
Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant.
Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).
Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

6

PNEUMATIQUES

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur. Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **3**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle **1**, le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche **2**.

Commencez à visser le cric **4** à la main pour positionner convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Continuez à visser pour poser sa semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

Démontez les vis et retirez la roue. Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu. Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, repérez vous au dessin gravé à l'intérieur de l'enjoliveur pour positionner la vis. (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques.

En cas de sous-gonflage (crevaisson, sous-gonflage...), le témoin



s'allume au tableau de bord ➔ **144**.

PNEUMATIQUES



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support : risque de blessures.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez-les impérativement et exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non prescrit par le constructeur est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et destiné au changement de roue.

En aucun cas, il ne doit être utilisé :

- sur une autre véhicule ;
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risque d'endommagement du véhicule.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible. Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Enjoliveurs, enjoliveur-roue

Enjoliveur avec vis de roues cachées

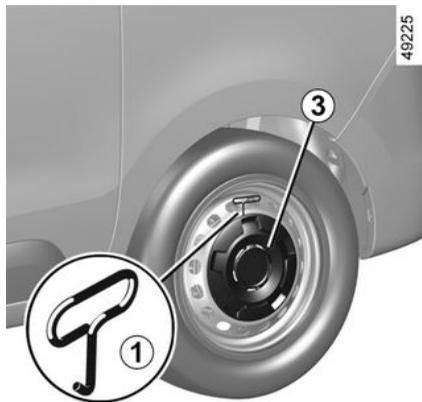


Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1**, (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve **2**.

Pour le remettre l'enjoliveur, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.

PNEUMATIQUES

Enjoliveur 3



Déclipsez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **1** (située dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour périphérique de l'enjoliveur.

Pour le remettre, positionnez les fixations de l'enjoliveur face aux vis de fixations de la roue et appuyez fortement au centre de l'enjoliveur pour le clipper à la roue.

Enjoliveur central avec vis de roues apparentes



(Enjoliveur **4**)

L'accès aux vis est direct.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Déverrouillage de la colonne de direction

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage sur la position « Marche ». Repositionnez le levier au point mort.

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de direction, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule → 272.



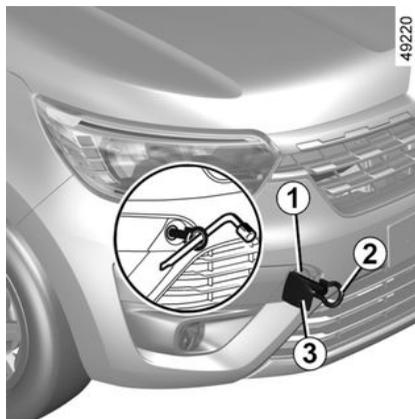
Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



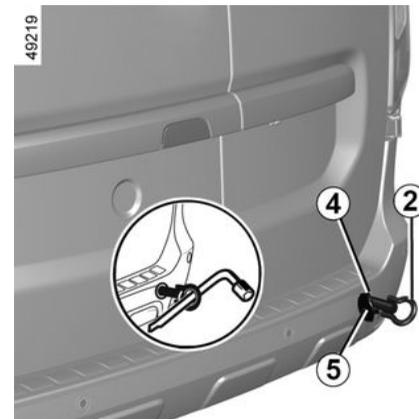
Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Accès aux points de remorquage



Déclipsez le cache 3 ou 5 en passant un outil plat sous le cache.

Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage 2 et la clé de roue situés dans le coffre → 227.

DÉPANNAGE



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers, ...)

- soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.
Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.

DÉPANNAGE



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : **risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

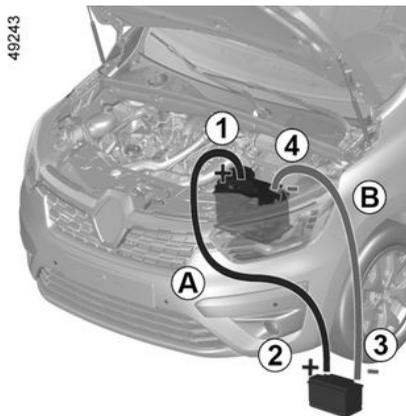
Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de dé-

marrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

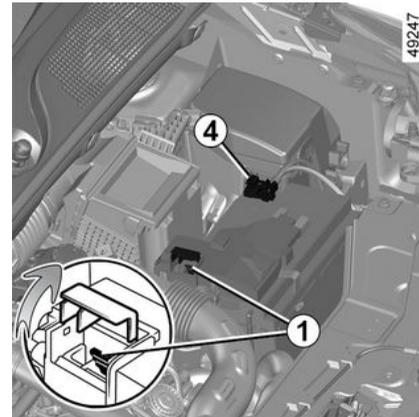
Démarré le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Démarré le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4 - 3 - 2 - 1**).



DÉPANNAGE



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures graves et/ou d'endommagement du véhicule.

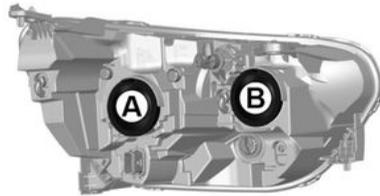
6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs : remplacement des lampes

Feux de croisement



49144

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **3** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7.

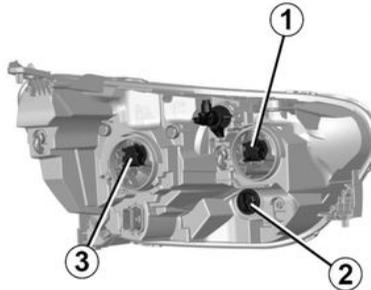
Après le remplacement de la lampe, veuillez-vous assurer que les feux soient réglés par un professionnel.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de route



49145

Déposez le cache **B**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la

glace plastique des projecteurs. Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feux indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : PY21W.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Feux de brouillard : remplacement des lampes

Feux de brouillard avant 1



- Accédez au porte-lampe en dépliant la trappe **2** ;
- tournez d'un quart de tour le porte-lampe ;
- sortez la lampe.

Type de lampe : H16.

6

Feux de jour, feu de position avant à LED 4



Consultez un Représentant de la marque.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Remontage

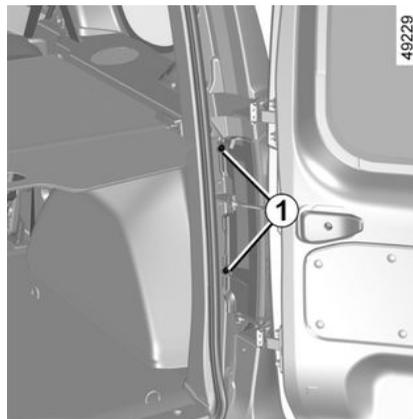
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

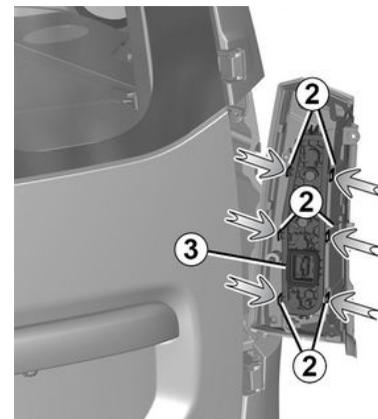
Toutefois, **nous vous conseillons de faire remplacer ces lampes par un Représentant de la marque.**

Feux arrière et latéraux : remplacement des lampes

Feux indicateurs de direction, de position et de stop



Pour démonter le feu, dévissez les vis **1**.



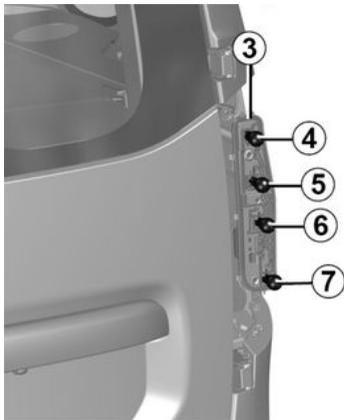
De l'extérieur, dégagez le bloc feux en le tirant vers l'arrière.

Démontez le porte-lampes **3** en déverrouillant les clips **2**.

Remontage

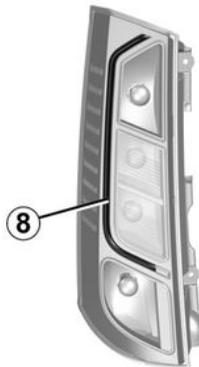
Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage et à engager les clips **2** du porte-lampes **3**.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



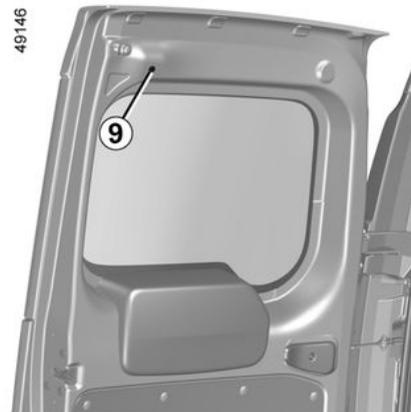
49231

Feux de position à LED 8



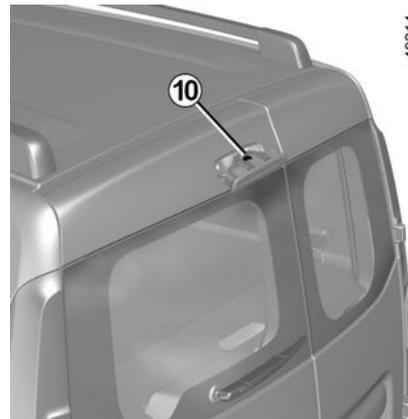
49147

Troisième feu de stop



49146

Retirez l'écrou 9 et dégagez le feu de stop de son logement.



49214

6

4 Feu de stop

Type de lampe 4 : P21W.

5 Feu de direction

Type de lampe 5 : PY21W.

6 Feu de recul

Type de lampe 6 : P21W.

7 Feu de brouillard

Type de lampe 7 : P21W.

Consultez un Représentant de la marque.

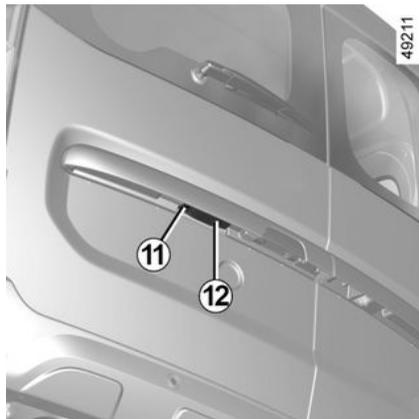
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Type de lampe **10** : P21W.

Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

Éclaireur de plaque d'immatriculation

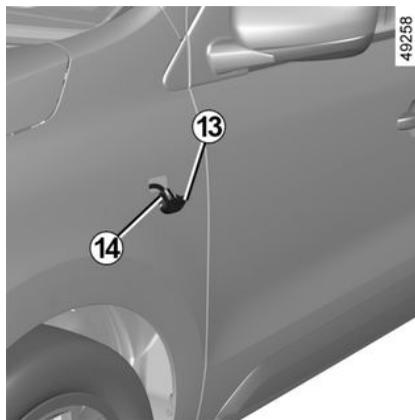


Dévissez la vis **11**.

Retirez le couvercle **12** de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : **W5W**.

Répétiteurs latéraux 13



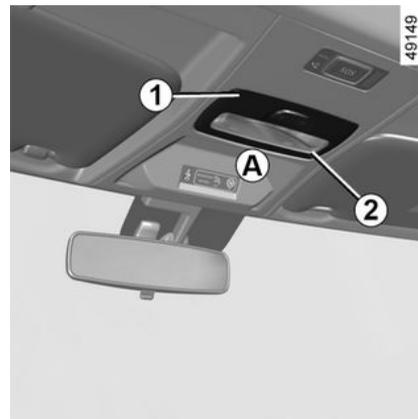
Déclipsez le répéteur **13** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **14** et sortez la lampe.

Type de lampe : **W5W**.

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

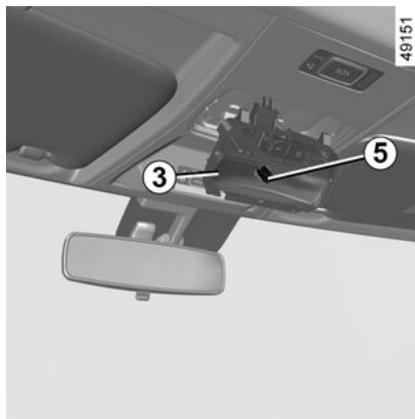
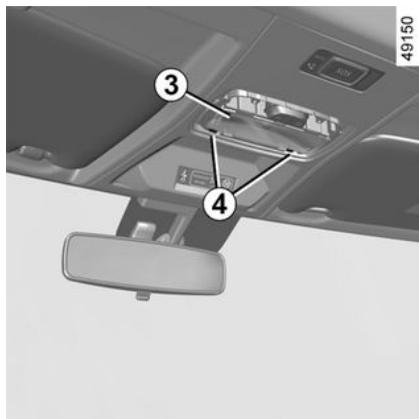
Plafonnier avant 1



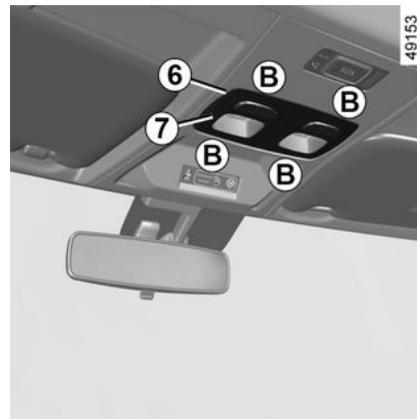
- Déclipsez le diffuseur **2** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **A** ;
- déclipsez et dégagez le porte-lampe **3** par les languettes **4** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de lampe **5** : **W5W**.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



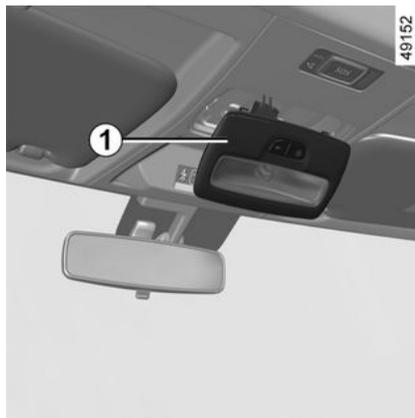
Spots de lecture avant 6



(suivant véhicule)

- Déclippez le diffuseur **7** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **B** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **8** par les languettes **9** ;
- dégagez la lampe concernée.

Type de lampe 10 : W5W.



Remontage

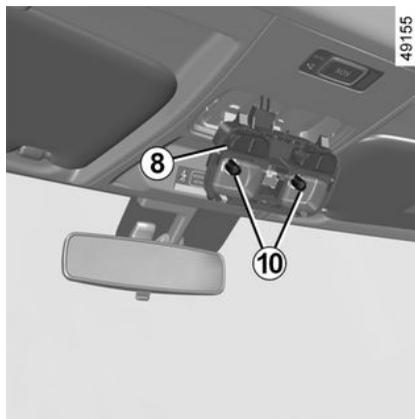
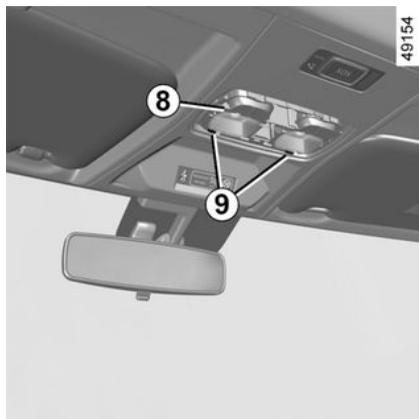
- Clippez le diffuseur **2** sur le porte-lampe **3** ;
- clippez le plafonnier **1** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement et du bon verrouillage du plafonnier.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

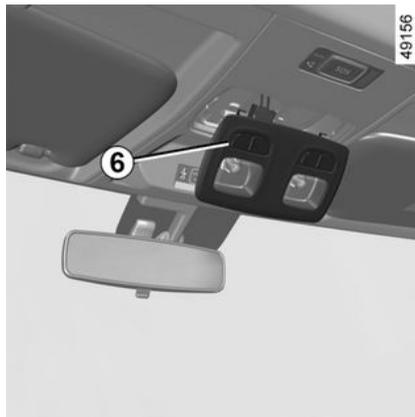
Risque de blessures.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

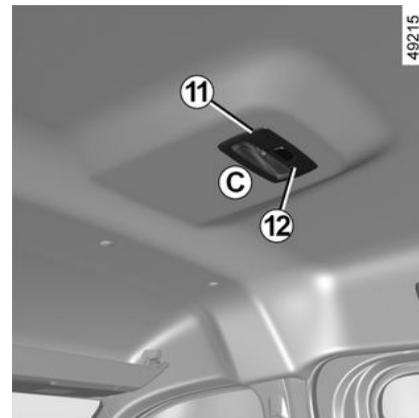


Remontage

- Clippez le diffuseur **7** sur le porte-lampe **8** ;
- clippez le bloc des spots de lecture **6** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc des spots de lecture et de son bon verrouillage.



Spot de lecture arrière **11**

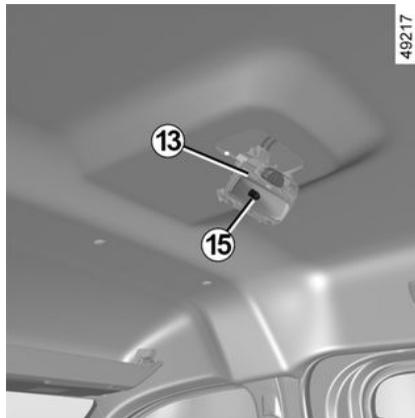
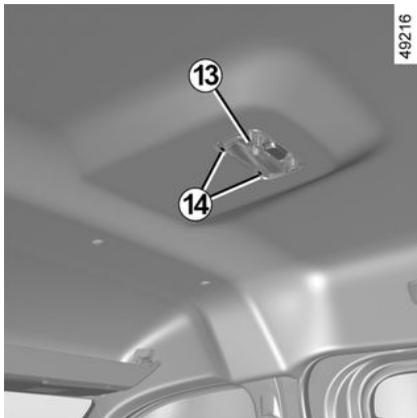


(suivant véhicule)

- Déclippez le diffuseur **12** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) positionné en **C** ;
- déclippez et dégagez le porte-lampe **13** par les languettes **14** ;
- dégagez la lampe concernée.

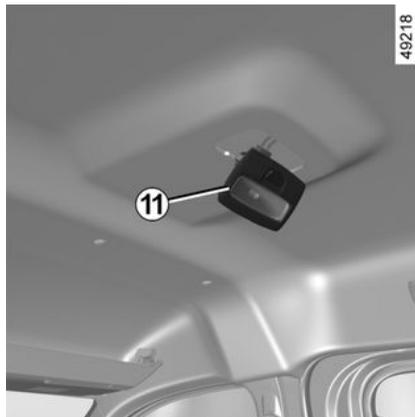
Type de lampe 15 : W5W.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

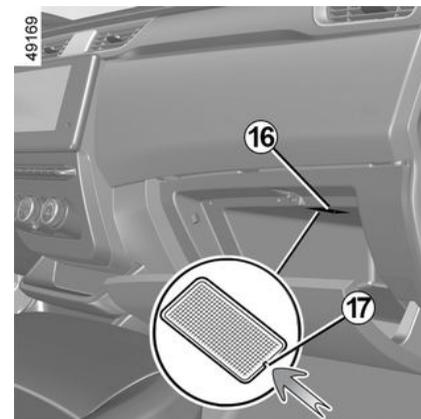


Remontage

- Clippez le diffuseur **12** sur le porte-lampe **13** ;
- clippez le bloc du spot de lecture **11** jusqu'au clic ;
- assurez-vous du bon positionnement du bloc de spot de lecture et de son bon verrouillage.



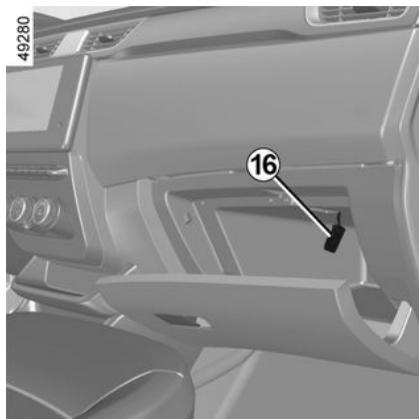
Éclaireur de boîte à gants 16



(suivant véhicule)

Déclippez l'éclaireur **16** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **17** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur de la boîte.

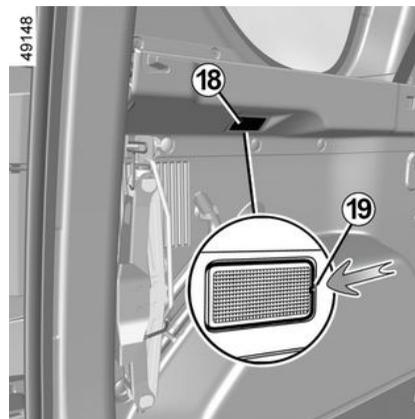
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



Dégagez la lampe concernée.

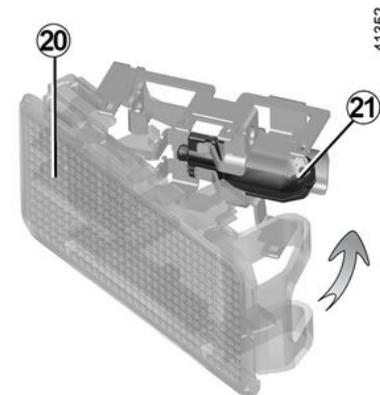
Type de lampe : W5W.

Éclaireur de coffre 18



Déclipsez l'éclaireur **18** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) en pressant sur la languette **19** pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.

Dégagez la lampe concernée.



Dégager le diffuseur **20** et accéder à la lampe **21**.

Type de lampe 21 : W5W.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

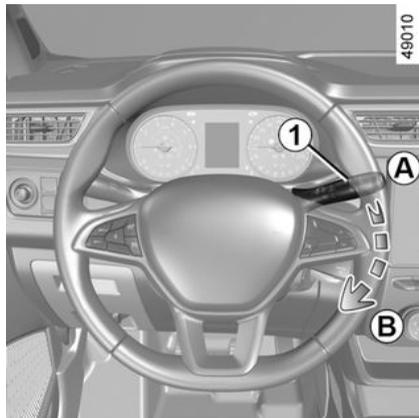
Éclaireur à LED 22



Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

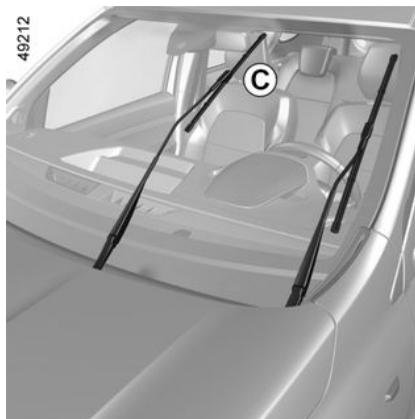
Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2



Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **C**.

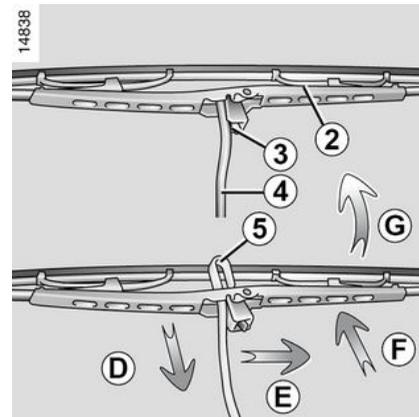
Contact coupé :

- amenez la manette **1** en position **B** (fonction balayage continu rapide) : les balais s'arrêtent dans la position de service **C** dégagée du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-vitre **4** ;
- faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale (mouvement **G**) ;



- pressez la languette **3** et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le croche **5** du bras d'essuie-vitre (mouvement **D**) ;
- décalez le balai (mouvement **E**) puis remontez-le (mouvement **F**) pour le dégager.

Remontage

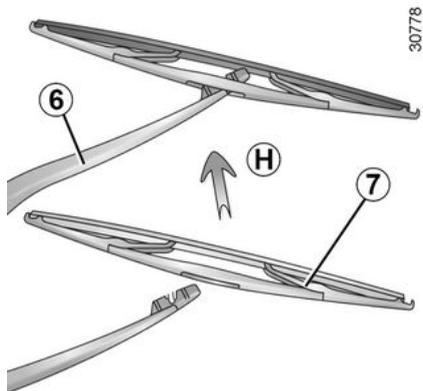


Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (arrêt) : les balais d'essuie-vitre avant se rangeront dans le capot à la mise sous contact.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement du balai d'essuie-vitre arrière 7



- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre **6** ;
- faites pivoter le balai **7** jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement **H**).

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



Avant de changer le balai d'essuie-vitre arrière, assurez-vous que la manette est en position arrêt (désactivée).

Risque de blessures.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

– Surveillez l'état des balais.

Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

FUSIBLES

Compartiment à fusibles



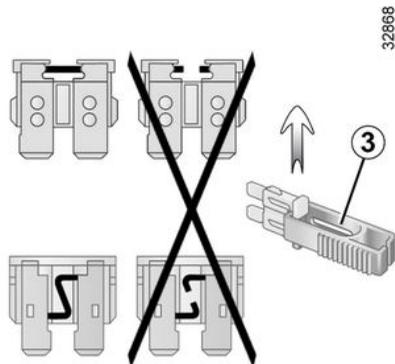
En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle A

Déverrouillez la palette **2** et tirez pour ouvrir la trappe **1**.

Suivant véhicule, pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe **1** et détaillée en pages suivantes.

Pince 2



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **3**, située au dos de la trappe **1**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

 Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

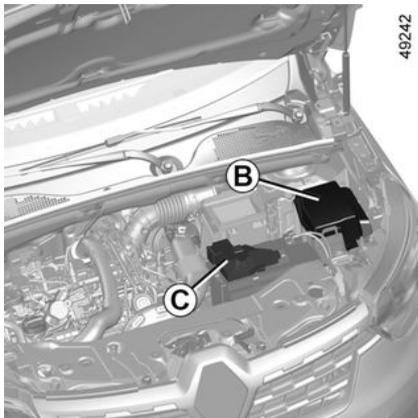
 Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement. Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié, ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette. N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES



Fusibles dans le compartiment moteur **B** et **C**

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans les boîtiers **B** et **C**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔

127.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout ins-

tant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

FUSIBLES

Affectation des fusibles

(la présence et l'emplacement des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

 Avertisseur sonore

 Lève-vitre impulsif avant, lève-vitres électrique avant

 Condamnation des portes

 Sièges chauffants, prise diagnostic

 Plafonniers, éclairage coffre, éclairage boîte à gants, unité gestion énergie

 Capteur de pluie/lumière

 Projecteurs avant

 Feux de brouillard avant et arrière

 Indicateurs de direction

 Feux de Stop, feux de recul

 Alerte ceinture de sécurité

 Tableau de bord

 Prise attelage

 Prise accessoires avant, arrière et coffre 12V, prises USB

 ABS - ESC, contacteur de stop, contacteur embrayage, anti-démarrage

 Injection, unité centrale habitacle

 Démarreur

 Airbag, prétensionneurs de ceintures

 Pompe lave-vitre, essuie-vitre, chargement sans fil

 Essuie-vitre

 Tableau commande air conditionné

 Tableau commande air conditionné, prises accessoires, radio

 Allume-cigares

 Direction assistée

 Interface pour superstructures

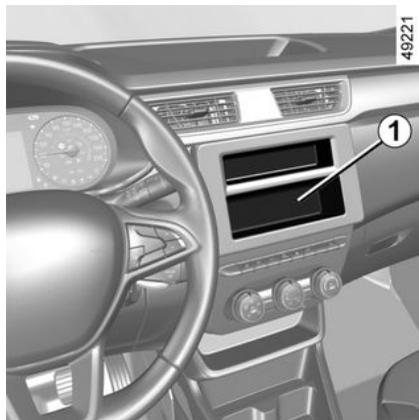
 Commande rétroviseurs électriques

 Rétroviseurs dégivrants

EMM Unité gestion énergie

RADIO Radio, multimédia, prise diagnostic

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé de :

- un emplacement pour la radio **1** ;
- des haut-parleurs de portes **2**.

Emplacement radio 1



Déclippez et déposez le vide-poches **1**.

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

- i** – Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.
- Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée ➔ 187 ➔ 193. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la télécommande	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule → 29 et → 127.
	Batterie déchargée.	Moteur allumé, le verrouillage/déverrouillage avec la clé est inhibé. Coupez le contact.
	Le véhicule est démarré.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé dans la serrure de porte, puis démarrez le moteur pour synchroniser la télécommande.
Désynchronisation de la télécommande.		
Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins du tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante → 236 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	➔ 127
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, le ralenti moteur est élevé.	Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Cela peut provenir de la montée en température du moteur.	Le ralenti moteur doit diminuer au bout d'une minute environ. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué. Circuit électrique défectueux.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant ➔ 126 . Consultez un Représentant de la marque.

6

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume : en virage ou au freinage ;	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur ➔ 206 .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche anormale à l'échappement.	Version diesel, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée peut provenir de la régénération du filtre à particules. Version essence, ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité...), la fumée peut se produire lors de fortes accélérations du véhicule.	→ 133 . Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause. Consultez un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance. Manque d'huile de direction assistée. Défaillance du système d'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues. Consultez un Représentant de la marque .
Sifflement.	Antenne de toit mal positionnée.	Orientez l'antenne.
Le moteur chauffe. Le témoin de température de liquide de refroidissement  s'allume en rouge.	Panne du motoventilateur. Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque. Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas,

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
		consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Témoin d'alerte vidange moteur reste allumé après la vidange.	Réinitialisation de l'alerte après vidange non effectuée.	Réinitialisez l'alerte après vidange moteur → 86.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le motoventilateur se met en marche après la coupure du contact.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie. Le groupe motoventilateur peut se mettre en marche pour réguler la température du moteur. Cette opération peut durer plusieurs minutes dès la coupure du moteur.	
	Le groupe motoventilateur se met en marche au-delà de 10 minutes de fonctionnement dès la coupure du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.

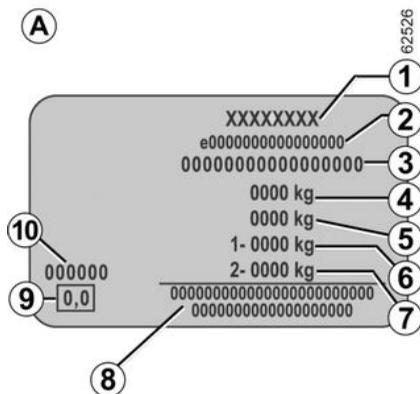
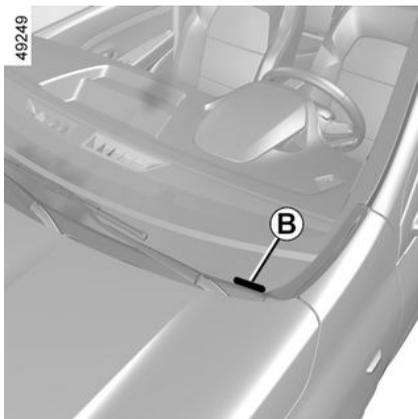
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe grillée.	Remplacez la lampe → 241.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux. Fusible endommagé.	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer ➔ 251.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux. Fusible endommagé.	Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 251.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou feux arrière.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie. Dans ce cas, ces traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés. Circuit électrique défectueux. Fusible endommagé.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant de la marque. Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 251.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
L'allumage du témoin de non-port des ceintures avant est incohérent avec l'état de bouclage des ceintures.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur **A** sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur **A**

- 1 Nom du constructeur.
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
- 3 Numéro d'identification.

Cette information est rappelée sur le marquage **B.**

- 4 MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

6 MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

7 MMTA essieu arrière.

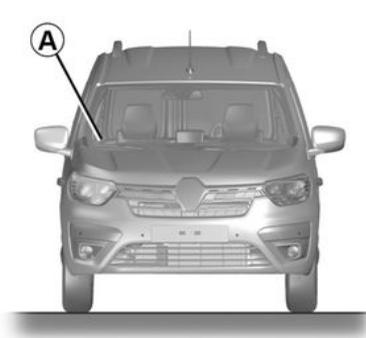
8 Réservé aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

9 Émission échappement Diesel.

Suivant véhicule, cette information n'est pas indiquée sur la plaque constructeur mais sur l'étiquette opacité fumée moteur → 133.

10 Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours



INFORMATIONS VÉHICULE

Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.

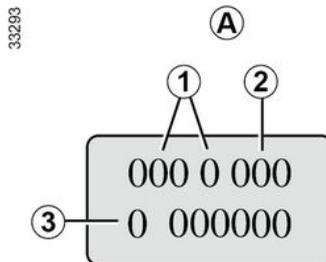
57155



Nota : les versions du véhicule sans fenêtre arrière ne sont équipées que de l'étiquette avant.

Identification moteur, caractéristiques moteur

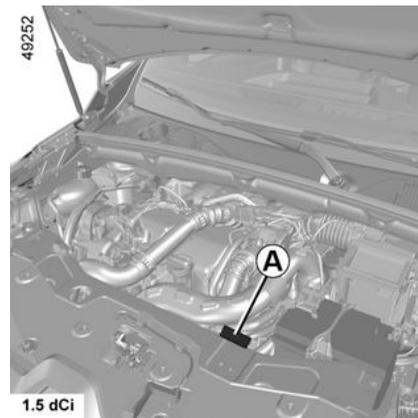
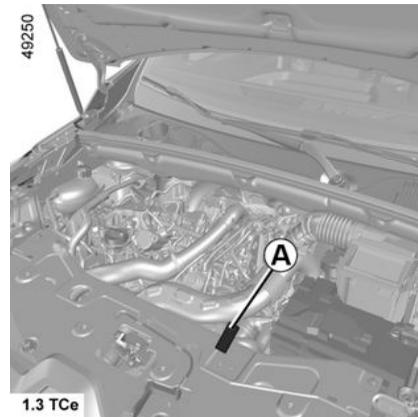
Identification moteur



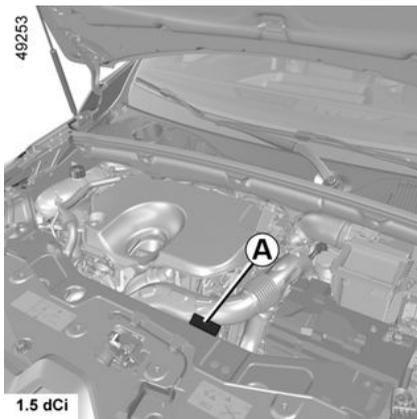
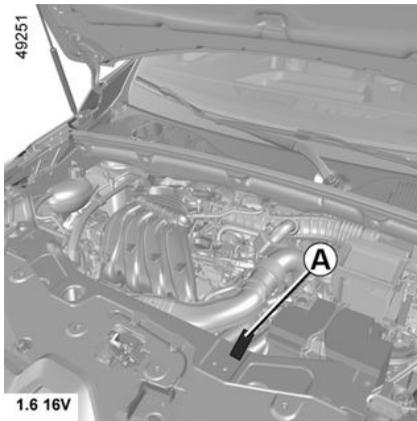
Les indications d'identification moteur figurant sur la zone A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.



INFORMATIONS VÉHICULE



INFORMATIONS VÉHICULE

Caractéristiques moteurs

Versions	1.3 TCe	1,6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5Ht	H4M	K9Kt
Cylindrée (cm³)	1 332	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'Octane	Essence Carburant sans plomb impérativement , d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant ➔ 118 .		Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).	<p> Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 5 % d'éthanol en volume.</p> <p> Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contenant jusqu'à 10 % d'éthanol en volume.</p>		<p> Carburant diesel conforme à la norme EN 590 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p> Carburant diesel conforme à la norme EN 16734 contenant jusqu'à 10 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p> <p> Carburant diesel paraffinique conforme à la norme EN 15940 contenant jusqu'à 7 % d'esters méthyliques d'acides gras en volume.</p>

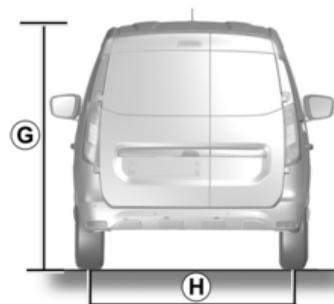
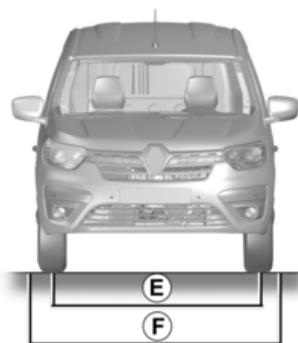
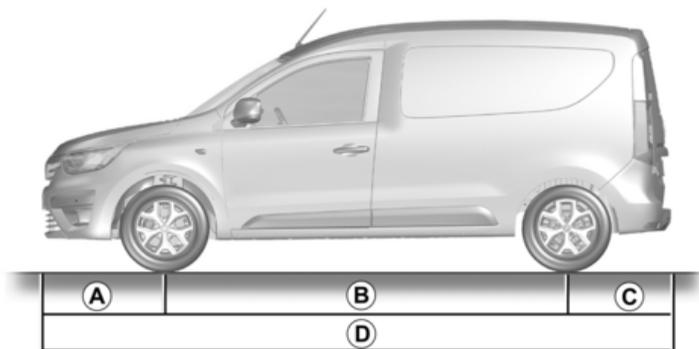
INFORMATIONS VÉHICULE

Versions	1.3 TCe	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	H5Ht	H4M	K9Kt
Cylindrée (cm³)	1 332	1 598	1 461
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.		—

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)

Version fourgon



49240

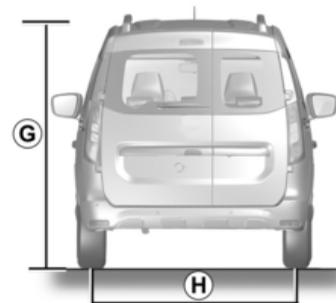
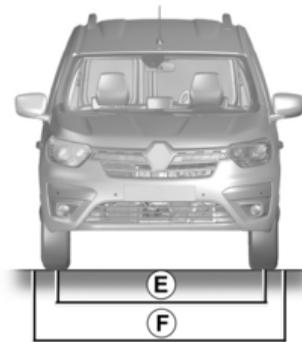
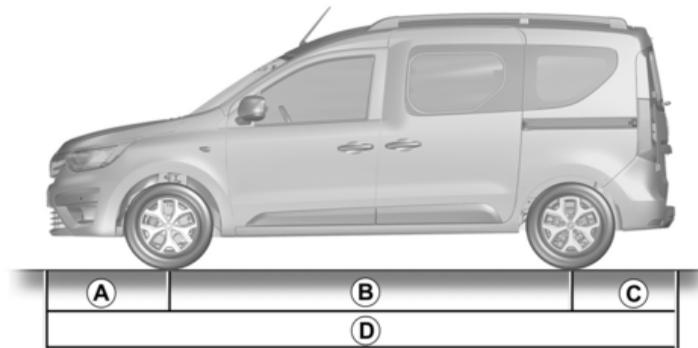
7

INFORMATIONS VÉHICULE

	Version fourgon
A	0.851
B	2.812
C	0.730
D	4.393
E	1.488
F	1.883 à 2.079 – 1.883 avec rétroviseurs repliés ; – 2.079 avec rétroviseurs déployés.
G	1.811 à 1.850 à vide, sans ou avec barres de toit
H	1.491

INFORMATIONS VÉHICULE

Version break



48186

7

INFORMATIONS VÉHICULE

	Version break
A	0.851
B	2.812
C	0.730
D	4.393
E	1.488
F	1.883 à 2.079 – 1.883 avec rétroviseurs repliés ; – 2.079 avec rétroviseurs déployés.
G	1.804 à 1.842 à vide, sans ou avec barres de toit
H	1.491

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Version fourgon	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 262.
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR- MMAC
Masse Remorque non Freinée*	620
Charge admise sur le point d'attelage*	75
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

– Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.

– Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.** Cependant est toléré :

– un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,

– un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

– Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

INFORMATIONS VÉHICULE

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque.

Version break	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 262.
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée*	645
Charge admise sur le point d'attelage*	75
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris dispositifs de portage)

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul $MTR - MMAC$ est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

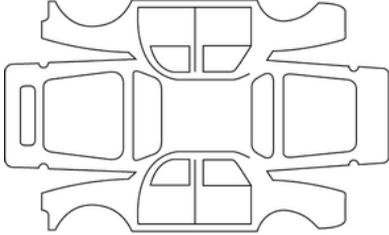
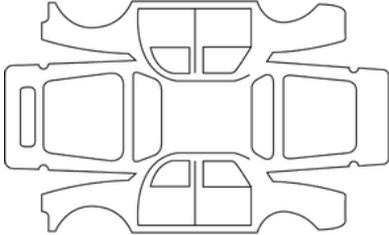
* Voir page spécifique

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

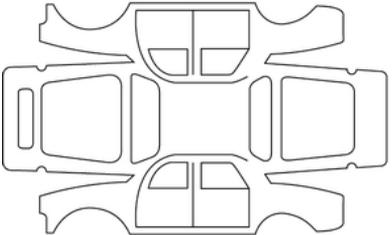
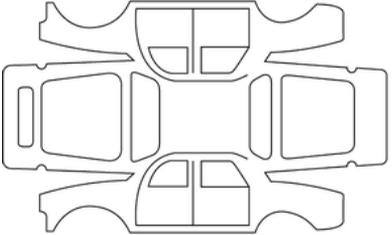
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

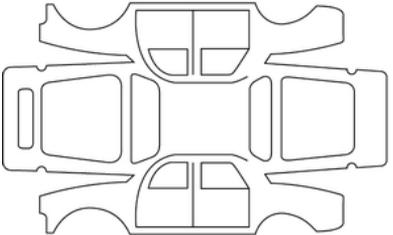
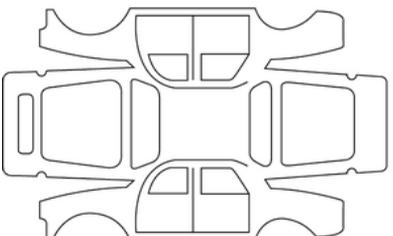
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

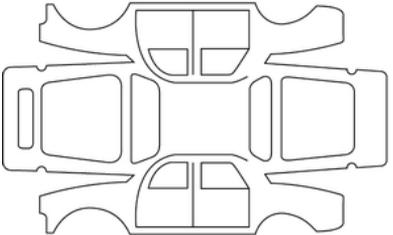
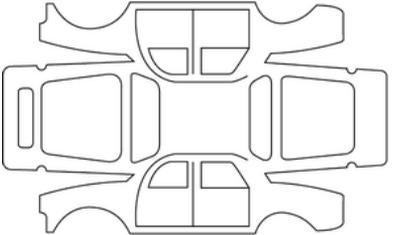
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

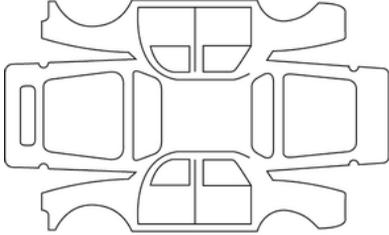
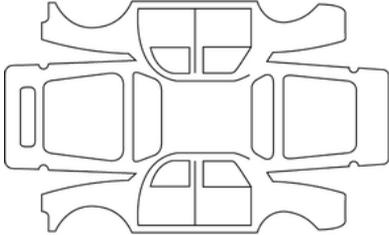
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

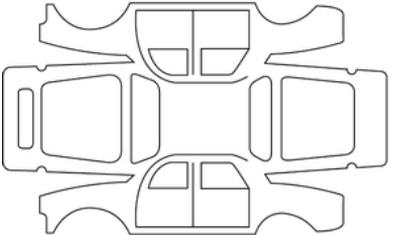
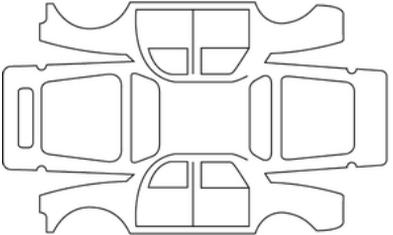
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

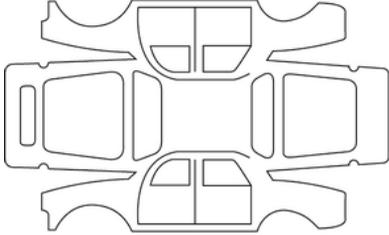
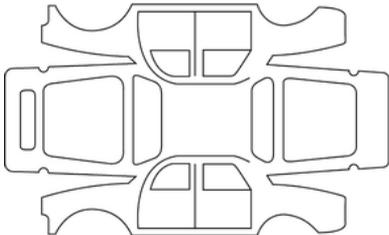
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [147](#)
Accès au compartiment moteur, [205](#)
Additif (réactif), [121](#)
Aérateurs, [180](#), [182](#)
Afficheur, [97](#)
Aide au démarrage en côte, [147](#)
Aide au parking, [166](#), [171](#)
Airbag, [49](#), [54](#), [56](#), [64](#), [74](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [80](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [80](#)
Airbags : sécurité enfants, [80](#)
Air conditionné, [183](#), [185](#)
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [185](#)
Allume-cigares, [193](#)
Aménagements, [195](#)
Ampoules remplacement, [239](#), [240](#), [241](#), [243](#)
Angle mort : avertisseur, [153](#)
Antibrouillard projecteurs, [240](#)
Antipatinage, [147](#)
Antipollution conseils, [139](#)
Appareils de contrôle, [86](#), [97](#), [98](#), [99](#), [106](#)
Appel lumineux, [111](#)
Appel sonore, [111](#)
Appuis-tête, [39](#)
Appuis-tête arrière, [39](#)
Arrêt du moteur, [127](#)
Assistance au freinage d'urgence, [147](#)

Assistance de direction, [103](#)
Avertisseur d'angle mort, [153](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [111](#)

B

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [249](#)
Balais d'essuie-vitres, [249](#)
Banquette arrière, [40](#)
Barres de toit, [204](#)
Batterie, [213](#)
Batterie : dépannage, [236](#)
Batterie dépannage, [236](#)
Bouchon de réservoir carburant, [118](#)
Bouchon de réservoir réactif, [121](#)

C

Cache-bagages, [200](#)
Caméra arrière, [156](#)
Caméra de recul, [171](#)
Capacité du réservoir additif, [121](#)
Capacité du réservoir carburant, [118](#)
Capot moteur, [205](#)
Caractéristiques moteurs, [263](#)
Carburant conseils d'économie, [140](#)
Carburant consommation, [140](#)
Carburant remplissage, [118](#)
Catalyseur, [135](#)
Ceintures de sécurité, [44](#), [44](#), [49](#), [54](#), [56](#), [64](#), [74](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Cendrier, [193](#)
Cendriers, [193](#)
Changement de lampes, [239](#), [240](#), [243](#)
Changement de vitesses, [132](#)
Chargeur sans fil recharge à induction, [187](#), [195](#)
Chauffage, [180](#), [183](#), [185](#)
Clé/Télécommande, [20](#)
Clé /télécommande : pile(s), [22](#)
Clé/télécommande à radiofréquence utilisation, [21](#)
Clés, [20](#), [21](#)
Climatisation, [180](#), [183](#)
Cloison de séparation, [38](#)
Coffre à bagages, [201](#)
Commande de vitesses, [132](#)
Commande intégrée de téléphone mains-libres, [187](#)
Commande sous volant, [187](#)
Conditionnement d'air, [182](#), [183](#), [185](#)
Conduite, [127](#), [133](#), [135](#), [140](#), [147](#), [159](#), [162](#), [166](#)
Conseils antipollution, [139](#)
Conseils de conduite, [140](#)
Conseils pratiques, [251](#)
Consommation de carburant, [140](#)
Consommation d'énergie, [97](#)
Contacteur de démarrage, [126](#)
Contrôle d'adhérence - Extended grip, [147](#)
Coussin gonflable airbag, [49](#), [54](#), [56](#)
Crevaison, [228](#)
Crevaison : roue de secours, [228](#)

D

Décondamnation des portes, [29](#)
Dégivrage/désembuage de lunette arrière, [183](#)
Dégivrage vitre arrière, [116](#)
Démarrage, [127](#)
Démarrage du moteur, [127](#)
Démarrage moteur, [129](#)
Dépannage : batterie, [236](#)
Désactivation airbag passager avant, [80](#)
Direction assistée, [103](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, [49](#)
Dispositifs de protection latérale, [54](#)
Dispositifs de retenue complémentaires, [56](#)
Dispositifs de retenue enfants, [57](#), [64](#), [74](#), [80](#)

E

Éclairage : extérieur, [106](#)
Éclairage : intérieur, [190](#)
Éclairage et signalisation extérieures, [106](#)
Éclairage extérieur, [239](#)
Éclairage intérieur, [190](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [243](#)
ECO conduite, [99](#), [140](#)
Économies de carburant, [140](#)
Enfants, [64](#), [74](#)
Enjoliveurs, [233](#)
Entretien, [139](#)
Entretien : carrosserie, [215](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Entretien : filtres, [211](#)
Entretien : garnitures intérieures, [217](#)
Entretien : mécanique, [205](#)
Environnement, [138](#)
Équipements multimédia, [187](#), [254](#)
ESC : Contrôle dynamique de conduite, [147](#)
Essuie-vitres, [112](#), [116](#), [249](#)
Essuie-vitres balais, [249](#)

F

Fermeture des portes, [25](#)
Feux : de brouillard, [240](#)
Feux : de détresse, [111](#)
Feux : remplacement des lampes, [239](#)
Feux arrière remplacement des lampes, [241](#)
Feux avant remplacement des lampes, [239](#)
Filtre : à particules, [133](#), [135](#)
Fixation des sièges enfants, [62](#)
Fonction Stop and Start, [129](#)
Freinage d'urgence, [147](#)
Frein à main, [132](#)
Frein de parking, [137](#)
Fusibles, [251](#)

G

Galerie barres de toit, [204](#)
Garnitures intérieures entretien, [217](#)
Gonflage des pneumatiques, [222](#)

H

Heure, [98](#)
Huile moteur, [206](#)

I

Identification du moteur, [263](#)
Indicateurs : de tableau de bord, [86](#)
Installation radio, [254](#)
Isofix, [74](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [226](#)
Klaxon, [111](#)

L

Lampes remplacement, [239](#), [240](#), [241](#), [243](#)
Lavage, [215](#)
Lave-vitres, [112](#), [116](#)
Levage du véhicule changement de roue, [232](#)
Lève-vitres, [189](#)
Lever de vitesses, [132](#)
Limiteur de vitesse, [159](#)
Liquide de refroidissement, [210](#)

M

Marche arrière passage, [132](#)
Messages au tableau de bord, [86](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Miroirs de courtoisie, [192](#)
Mise en route du moteur, [127](#)
Mise en veille du moteur, [129](#)
Montre, [98](#)

N

Navigation, [187](#)
Nettoyage : intérieur véhicule, [217](#)
Niveau d'huile moteur, [206](#)
Niveaux, [205](#), [211](#)
Niveaux : liquide de refroidissement, [210](#)

O

Ordinateur de bord, [86](#)
Outils, [227](#)
Ouverture des portes, [25](#)
Ouvrants, [25](#), [31](#)

P

Pare-soleil, [192](#)
Particularité des véhicules diesel, [133](#)
Particularité des véhicules essence, [135](#)
Peinture entretien, [215](#)
Pile (télécommande), [22](#)
Plafonnier, [190](#)
Pneumatiques, [144](#), [219](#), [219](#), [222](#)
Portes, [25](#), [29](#), [31](#)
Position de conduite réglages, [44](#)

Poste de conduite, [83](#)
Prééquipement radio, [254](#)
Pression des pneumatiques, [144](#), [222](#)
Prise accessoires, [193](#)
Projecteurs, [106](#)
Projecteurs antibrouillard, [240](#)
Projecteurs avant, [239](#)
Projecteurs remplacement des lampes, [239](#)
Protection anticorrosion, [215](#)

Q

Qualité réactif, [121](#)

R

Radar de recul, [166](#)
Radio, [187](#), [254](#)
Rangements, [195](#)
Rangements/aménagements : habitacle, [195](#)
Réactif (réservoir), [121](#)
Réactif remplissage, [121](#)
Réglage des sièges avant, [33](#), [36](#)
Régulateur - limiteur de vitesse, [159](#), [162](#)
Régulation de la température, [185](#)
Rehausse siège enfant, [57](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [249](#)
Réservoir carburant, [118](#)
Réservoir carburant capacité, [118](#)
Réservoir réactif, [121](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Réservoir réactif capacité, [121](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [49](#), [54](#), [56](#)
Retenue enfants, [57](#), [64](#), [74](#)
Rétroviseur grand angle, [104](#)
Rétroviseurs, [104](#)
Rodage, [126](#)
Roue de secours, [219](#), [228](#)

S

SCR : réduction catalytique sélective, [121](#)
Sécurité enfants, [21](#), [57](#), [64](#), [74](#), [80](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [80](#)
Sièges arrière, [39](#)
Sièges arrière Fonctionnalités, [40](#)
Sièges avant, [33](#), [36](#)
Sièges avant réglage, [33](#), [36](#)
Sièges chauffants, [33](#), [36](#)
Sièges enfants, [57](#), [62](#), [64](#), [74](#)
Signal danger, [111](#)
Signalisation éclairage, [106](#)
Spots d'éclairage, [190](#)
Stop and Start, [129](#)
Stores, pare-soleil, [192](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [147](#)
Système de navigation, [187](#)
Système de retenue enfants, [57](#), [64](#), [74](#), [80](#)
Système de surveillance de pression des pneumatiques, [144](#)

T

Tableau de bord, [86](#), [97](#), [99](#)
Tablette arrière, [195](#)
Télécommande de verrouillage, [20](#)
Télécommande de verrouillage des portes piles, [22](#)
Télécommande de verrouillage électrique des portes, [21](#)
Téléphone, [187](#)
Témoins de contrôle, [86](#), [97](#), [99](#)
Transport d'enfants, [57](#), [64](#), [74](#), [80](#)
Transport d'objets dans le coffre, [201](#)

V

Ventilation, [182](#), [185](#)
Ventilation aération, [182](#)
Ventilation climatisation, [183](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [29](#)
Verrouillage des portes, [21](#), [29](#)
Vide-poches, [195](#)
Vitres latérales, [189](#)
Volant de direction réglage, [103](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 122-122 BIS, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com

NU 1397-9 – 77 11 416 130 – 05/2024 – Edition française



7711416130

